

Revanche des intellectuels

Dans le quatrième d'une série d'articles sur la Chine, Jules NADEAU nous fait comprendre le nouvel esprit qui anime les Chinois au chapitre de l'éducation. Finie «l'égalité par le bas», on parle maintenant d'élitisme. C'est la revanche des intellectuels. Nous sommes loin du grand rêve socialiste de l'égalité entre les intellectuels, les ouvriers et les paysans. Et on parle moins de politique... même à la maternelle. Notre sinologue a aussi constaté une plus grande ouverture d'esprit vis-à-vis des universités étrangères. Les futurs mandarins s'intéressent à ce qui se passe à l'étranger. Mais au pays de la soie, derrière le rideau de bambou, même si l'on connaît plus de mille caractères de la langue chinoise, on reste un étranger: une «bébête» rare... — pages A 10 et A 11

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, JEUDI 6 SEPTEMBRE 1979, 95e ANNÉE, no 208, 60 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

METEO

Nuageux, risque d'averses
Minimum: 15 Maximum: 23
Demain: Nuageux et frais
Détails à la page A 2



Le chemin des écoliers

Attention, automobilistes! Des milliers d'enfants, partout, sillonnent les rues et les chemins en route vers l'école. Et tous ces enfants ne bénéficient pas des services de brigadiers. Si les intersections sont à surveiller, il ne faut pas oublier que dans les zones scolaires et résidentielles, les petits peuvent surgir de partout. Hier, la majorité des écoliers de l'élémentaire et du secondaire a fait sa rentrée par une belle journée ensoleillée. Pour quelques commissions scolaires, c'est aujourd'hui et demain. Les cégepiens ont déjà commencé, la semaine dernière pour la plupart.

édito
● M. Trudeau face à son nouveau rôle
par Marcel ADAM — page A 4

- sommaire
- Arts et spectacles
— Informations: B 7 à B 11
— Horaires: B 11
 - Bandes dessinées: D 13
 - Carrières et professions: B 7
 - Décès, naissances, etc.: D 12
 - Économie: B 1 à B 5
 - Êtes-vous observateur?: C 13
 - FEUILLETON
«Bogart et Bacall»: C 11
 - Horoscope: D 13
 - Le monde: A 14
 - Mot mystère: D 13
 - Mots croisés: D 13
 - Petites annonces: C 9 à C 15, D 8 à D 12
 - Pleins Feux: A 10, A 11
 - Quoi faire aujourd'hui: B 11
 - Radio et télévision: B 10
 - Sports: C 1 à C 8
 - Vivre aujourd'hui: D 1 à D 6
 - La loi et vous: D 5

COMMENT NOS MINISTRES LUTENT-ILS CONTRE LE STRESS?

AH! S'IL VOUS PLAÎT, NE FRANCHISSEZ PAS LE MUR DE NOTRE VIE PRIVÉE!



Démanteler Petrocan: une opération difficile

Le gouvernement de Joe Clark vient de poser un premier geste en vue de réaliser une de ses principales promesses électorales: le retour de Petro-Canada à l'entreprise privée. Quatre hommes d'affaires, dont l'ancien président de l'Hydro-Québec, Roland Giroux, ont été mandatés pour conseiller le gouvernement «sur la nature des avoirs de Petro-Canada qu'il serait le plus avantageux de retourner au secteur privé».

La présidence du groupe de travail a été confiée au président des brasseries Labatt, Donald McDougall, ce qui n'a pas manqué de susciter de vives critiques du Nouveau parti démocratique: le groupe Labatt, en effet, est contrôlé par Brascan, qui s'est montrée intéressée à mettre la main sur certains actifs de Petro-Canada. En attendant, le démantèlement de la société d'Etat pourrait se révéler beaucoup plus difficile que le pense M. Clark.

prévoient les principaux analystes de l'industrie pétrolière. Quant aux libéraux fédéraux du Québec, ils réclament de leurs députés qu'ils tentent de renverser le gouvernement sur cette question. — pages B 1 et B 14

La petite histoire de Petro-Canada — page B 1

Seule femme parmi 50 criminels

Ida Nudel appelle au secours du fond de la Sibirie

par Huguette LAPRISE

«La première journée vécue ici a été épouvantable. Si terrible que je ne trouve pas les mots, même en russe, pour la raconter. Pendant la nuit, j'ai été attaquée par des hommes qui se sont conduits comme des gorilles... J'étais si effrayée que j'ai commencé à avoir des hallucinations... C'est alors que je me suis tournée vers un écrivain, Kafka.»

Même pas un cri, à peine une plainte... de la seule femme prisonnière d'opinion en URSS, incarcérée avec une cinquantaine d'autres détenus, tous des hommes. Un appel à l'aide de la dissidente soviétique Ida Nudel, enregistré dans sa prison aux confins de la Sibirie, et sorti clandestinement pour le «monde libre».

Une dénonciation de son emprisonnement, des conditions de détention apportées par sa sœur, Elena Fridman, qui a entrepris, hier à Montréal, une campagne pour obtenir la libération de la seule parente qui lui reste, les autres membres de sa famille n'ayant pas survécu à la Deuxième Guerre mondiale.

L'économiste Ida Nudel, âgée de 48 ans, qui était connue comme «l'ange gardien» des prisonniers politiques en Union soviétique, a été condamnée le 12 juin 1978 à quatre ans d'exil en Sibirie, sous une accusation de vandalisme malicieux (malicious hooliganism). Elle a été emmenée au camp de détention de Krivosheino, à des milliers de kilomètres de la capitale soviétique et à huit heures de train du plus proche centre urbain, Novosibirsk.

Après le procès, Ida Nudel a été conduite vers les steppes de la Sibirie dans un wagon à bestiaux. Il a fallu un mois pour atteindre le village de Krivosheino. Pendant tout ce temps, elle a été battue et torturée pour être finalement jetée dans une baraque avec une cinquantaine de prisonniers mâles, des criminels récidivistes condamnés à l'exil à perpétuité et jugés trop dangereux pour vivre dans la société.

«Je dors avec un couteau sous l'oreiller. S'il ne sert pas pour me défendre contre les hommes, il pourra toujours servir pour moi», dit la prisonnière.

Les hommes sont entassés dans les pièces du camp tandis qu'elle, puisqu'elle est la seule femme à y être détenue, peut bénéficier d'une petite chambre de 12 pieds carrés. Dans le camp, la température ambiante descend parfois à 60° C sous zéro. Il n'y a qu'une salle de bain. L'eau contient de la rouille. La prisonnière s'occupe de la comptabilité de la prison pendant que les autres détenus travaillent dans les marais et dans les forêts à couper le bois. Elle touche un petit salaire qui lui permet d'acheter sa propre nourriture. Elle ne peut se procurer du lait qu'une fois la semaine.

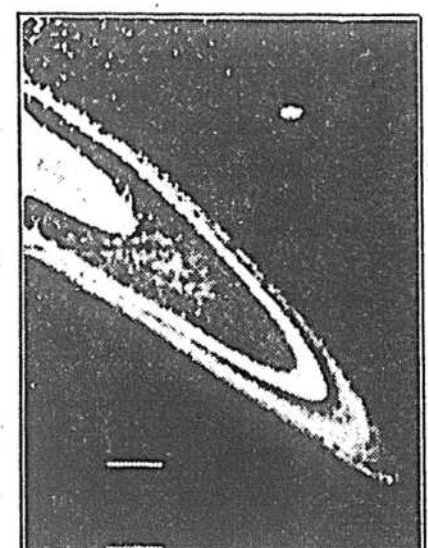
De Dostoïevsky à Soljenitsyne à Ida Nudel, il n'y a qu'un pas très court, à franchir. Celui du temps, de l'époque...

Ida Nudel, intelligente, sensible, cultivée, instruite, ainsi la décrivent tous les dissidents emprisonnés qu'elle a aidés: Alexander Slinin, Arieh Hanoch, Shimon Grilius, et plusieurs autres.

«Elle est aujourd'hui malade, et perd sa vie en exil, dans la lointaine Sibirie, seule et affamée, sans ami, sans parent», souligne sa sœur Elena, 43 ans, qui est venue de Tel Aviv pour la sauver. «Ma sœur n'est pas une criminelle, renchérit-elle. Le KGB s'est vengé sur une femme qui a osé défendre son droit d'émigrer en Israël.»

Ida Nudel a demandé un visa d'émigration pour Israël, en 1972. — Voir NUDÉL, page A 6

Elena Fridman, avec la photographie de sa sœur Ida Nudel, lors de son passage hier à Montréal pour réclamer l'aide des Canadiens.



Cette photo prise par Pioneer II permet de voir le cinquième anneau de Saturne qui se trouve juste à l'extérieur de l'anneau A, soit le plus brillant sur la photo. — telephoto UPI

Saturne a bel et bien cinq anneaux

MOUNTAIN VIEW, Californie (d'après AFP) — La sonde américaine Pioneer II a fourni au cours du week-end la preuve de l'existence d'un cinquième anneau autour de Saturne et découvert, semble-t-il, un nouveau satellite à la seconde plus grosse planète du système. Mais il reste peu de chances de savoir dès maintenant si une forme primitive de vie peut exister sur Titan, le plus gros satellite de Saturne.

Selon les spécialistes contrôlant le vol de la sonde américaine, le cinquième anneau saturnien, très étroit, se trouve à environ 3,500 km hors des anneaux visibles de la planète.

Quant au nouveau satellite, apparu sur l'une des photos reçues et qui se trouve juste en dessous du plan des anneaux, il pourrait s'agir aussi bien du satellite Janus, découvert depuis la Terre, en 1966, par l'astronome français Audouin Dollfus, que d'un nouveau satellite de 190 km de diamètre environ.

Pour l'instant, il est impossible de se prononcer plus avant à ce sujet, a déclaré le professeur Thomas Gehrels, de l'Université de l'Arizona.

Ces découvertes viennent ajouter au succès déjà formidable de la mission de la sonde qui a, par deux fois, réussi à passer sans encombre, samedi dernier, au travers du plan des anneaux de Saturne, où se trouvent des particules de matières qui auraient fort bien pu la détruire.

Selon le compteur Geiger télescopique du professeur James Van Allen, placé à bord de la sonde, Pioneer a bien rencontré dans ce plan des particules assez grosses et il aurait même été heurté, sans dommage heureusement, par deux d'entre elles.

Lundi cependant, une ombre est apparue au tableau: pendant 15 minutes en effet, les données transmises par Pioneer II sur la température régnant sur Titan ont été brouillées accidentellement par les interférences de signaux envoyés par un satellite scientifique soviétique.

Dans autant de régions du Québec, très bientôt Douze colloques sur la violence

par Léopold LIZOTTE

Se disant profondément préoccupé par une augmentation soudaine de la criminalité, plus spécialement notée au cours des premiers mois de 1979, le ministre québécois de la Justice, Marc-André Bédard, a révélé hier qu'une douzaine de colloques allaient être bientôt tenus, dans autant de régions, pour tenter de cerner ce problème et lui trouver une solution.

C'est dans quelques semaines que ce travail de recherche et de réflexion va commencer et dès hier, Me Marc-André Bédard a invité tous ceux qui oeuvrent dans les milieux judiciaires, et les citoyens en général, à apporter leur concours à cette initiative. Il prenait la parole lors de la «journée du Barreau» marquant la rentrée judiciaire.

«Il est bien évident, a-t-il dit, que nous n'avons pas d'explication précise de ce phénomène, qui n'est pas particulier au Québec, et qu'il n'y a pas de solution miracle à proposer rapidement.

En fait, en France par exemple, un comité d'étude sur la violence, la criminalité et la délinquance a débouché, dans bien des cas, sur des explications différentes, et même diamétralement opposées, quant aux racines de la violence contemporaine.»

Par la suite, au cours d'une brève conférence de presse, le ministre s'est dit d'avis qu'il ne faut d'ailleurs pas chercher une seule cause, mais plusieurs. Et qu'on ferait peut-être fausse route en mettant tout sur le dos de l'inefficacité policière, et en oubliant trop facilement les conditions sociales qui facilitent souvent la naissance de la criminalité.

Il se refusa également à faire un lien trop direct entre le démantèlement de certaines escouades spécialisées de la police de la CUM et la hausse sensible de certains délits (vol d'autos, cambriolages et hold-up) dans la région de Montréal, en juin dernier.

Quant aux colloques, qui débuteront dans quelques semaines, il en annonçera bientôt la formule exacte et l'itinéraire.

Clark tient sa promesse: les intérêts hypothécaires seront déductibles dès 1979

Le gouvernement Clark tient parole

Intérêts hypothécaires déductibles dès 79

par Gilbert Lavoie
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les contribuables canadiens pourront déduire de cette année de leurs revenus imposables les intérêts hypothécaires et les impôts fonciers sur leurs propriétés, mais ils doivent s'attendre et se préparer à des restrictions véritables dans les services gouvernementaux auxquels ils se sont habitués.

C'est ce qu'a annoncé hier midi le ministre des Finances, M. John Crosbie, dans un discours prononcé à Toronto, dont la copie avait été distribuée préalablement à la presse de la colline parlementaire à Ottawa.

«S'il est un message que je désire vous livrer aujourd'hui, c'est le suivant: quand nous parlons de restrictions, c'est à vous que nous pensons», a déclaré le ministre à l'intention des Canadiens qui ont accepté selon lui le

principe des restrictions, en attendant qu'ils ne soient pas touchés personnellement.



John Crosbie

«Lorsqu'un pays fait face à une situation économique incertaine et à une faible croissance, il est pueril de supposer, comme beaucoup l'ont fait, que, si mauvais que soient les chiffres, les choses s'arrangeront bien d'une façon ou d'une autre sans efforts ni sacrifices de la part des citoyens», a-t-il ajouté. M. Crosbie n'a pas spécifié quels services les citoyens devront sacrifier, mais il a donné l'assurance qu'il n'y aura pas de coupures radicales dans les programmes sociaux. «Il faut bien reconnaître que la seule façon d'éliminer du jour au lendemain un déficit de \$11 milliards consisterait à s'abriter dans des programmes sociaux qui sont nécessaires aux Canadiens. Nous ne pouvons supprimer brutalement les mécanismes de soutien dont dépend la subsistance de centaines de milliers de nos concitoyens».

Tout en réaffirmant que le

gouvernement Clark respecte ses promesses électorales pendant la durée de son mandat, le ministre a expliqué que le déficit budgétaire anticipe le conflit à des décisions difficiles quant à l'orientation de la politique fiscale.

Il a néanmoins levé le voile de façon catégorique sur l'incertitude qui planait sur l'échéancier du projet de déductibilité des intérêts hypothécaires et des impôts fonciers promis par son parti. «J'annonce aujourd'hui que la déduction au titre des intérêts hypothécaires et des impôts fonciers s'appliquera à l'année d'imposition 1979».

Quant aux autres réductions fiscales envisagées, M. Crosbie a dit ignorer ce qu'il sera en mesure d'annoncer dans son premier budget. Il a rappelé que la lutte contre l'inflation serait son principal objectif, ajoutant

qu'il serait irresponsable de créer des changements brutaux du climat fiscal.

Le ministre a dressé un sombre tableau de l'économie canadienne, déclarant que sa propre hypothèse du mois de juin d'une croissance réelle de l'économie de 3,6 p. cent est maintenant dépassée. «Le chiffre définitif risque d'être inférieur à 3 p. cent», a-t-il révélé.

Réaffirmant le credo de son parti vis-à-vis une importance accrue du secteur privé, M. Crosbie a déclaré qu'il est temps pour le gouvernement de cesser prétendre être le moteur qui propulse l'économie. Il a laissé entrevoir la possibilité d'annoncer avant le discours du Trône certaines mesures prévues dans son budget, de façon à favoriser un débat public, et la consultation avec les provinces.

Enfin, M. Crosbie a annoncé

que le gouvernement croit avoir trouvé une solution «raisonnable» au problème de la répartition des ressources énergétiques et des profits qu'en retire l'Alberta au détriment des autres provinces. «Cette solution, si elle se réalise, doit reposer sur un désir national partagé de surmonter les problèmes posés dans les domaines constitutionnels de compétence et par les inégalités de la géographie et de répartition régionale du revenu. Seul le temps nous dira si ce désir national existe», a-t-il conclu.

Incidentement, le ministre a souligné qu'il présentera son premier budget au début de novembre, ajoutant que s'il n'y a pas à ce moment d'accord avec les provinces sur les augmentations de prix du pétrole, il lui faudrait donc présenter un second budget.

À L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Relance économique «en consultation»

Le gouvernement Clark consacrera largement le dernier mois qui lui reste avant l'ouverture de la session parlementaire à se livrer à de vastes consultations à travers le pays sur les moyens d'engager le développement économique du Canada.

C'est ainsi qu'une brochure de ministres, dont le ministre du Développement économique et du Commerce, M. Robert De Cotret, le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Elmer MacKay et le ministre des Relations fédérales-provinciales, M. William Jarvis, rencontreront leurs homologues provinciaux au cours du mois. L'exercice a principalement pour but de discuter des perspectives économiques et des questions de développement.

«Une telle approche de collaboration à la conception des politiques dans le système fédéral reflète la haute priorité que le nouveau gouvernement accorde à la pleine et entière consultation avec ses partenaires économiques», a déclaré à ce propos le ministre-sénateur De Cotret. Les ministres se proposent aussi d'engager le dialogue avec les dirigeants du monde des affaires et les porte-parole des centrales syndicales.

Clark poursuit ses tête-à-tête

De son côté, le premier ministre Clark poursuit ses entretiens avec les premiers ministres provinciaux. Il rencontrait hier à Ottawa le premier ministre conservateur de l'Île-du-Prince-

Edouard, M. Maclean, au cours d'un déjeuner à Sussex Drive. Aujourd'hui, après avoir présidé une séance de son cabinet principal et une autre séance du cabinet plénier, il s'envolera pour Queen's Park où il rencontrera le premier ministre ontarien William Davis.

Les créditistes en caucus

Le Crédit social de M. Fabien Roy fourbit ses armes depuis hier à Ottawa en vue de la rentrée parlementaire prévue pour le 9 octobre.

«C'est un gros caucus», explique-t-on au bureau de M. Roy, en se référant bien sûr à la quantité des sujets discutés plutôt qu'au nombre de participants. Les cinq députés créditistes et leur chef doivent se choisir un leader parlementaire et un «whip» tout en partageant les responsabilités entre les députés dont la formation n'a pas reçu de reconnaissance officielle du gouvernement Clark. M. Roy doit donner aujourd'hui une conférence de presse pour rendre compte de la stratégie parlementaire adoptée par son groupe.

La FFHQ veille au grain

La Fédération on des francophones hors Québec entend bien forcer le gouvernement Clark à respecter les engagements qu'il a pris au cours de la dernière campagne électorale à l'égard des minorités francophones.

Ses représentants ont déjà entamé des discussions avec les ministres David MacDonald (Secrétaire d'États), Flora MacDonald (Affaires extérieures), Jacques Flynn (Justice), William Jarvis (Relations fédérales-provinciales) et Roch LaSalle (Approvisionnement et Services). Ils se proposent de rencontrer sous peu le premier ministre Clark pour lui présenter une triple requête:

—que le gouvernement conservateur réagisse aux propositions constitutionnelles formulées depuis quelques mois par la Fédération des francophones hors Québec;

—qu'il annonce une politique précise visant le développement des communautés francophones hors Québec et que cette politique rejoigne tous les aspects de l'activité communautaire;

—qu'il crée sans tarder une commission regroupant politiciens, hauts fonctionnaires et représentants de la FFHQ pour mettre en oeuvre les politiques gouvernementales.

Petrocan et le NPD

Même si le ministre Hnatyshyn a déjà embrayé le mécanisme de démantèlement de la société pétrolière nationale Petro-Canada, le chef néo-démocrate Ed Broadbent est d'avis que les jeux ne sont pas encore faits. Selon lui, les positions du gouvernement conservateur dans ce dossier sont «indéfendables» et il se fait fort d'en convaincre la population canadienne dans une vaste tournée qu'il entreprendra dimanche prochain à travers le pays. Ses cinq premières escales seront Port Elgin, en Ontario, Halifax, Québec, Winnipeg et Toronto.

Paul LONGPRÉ

Payette: pas de hausse sans raisons valables, sinon...

par Michel ROESLER

Mme Lise Payette a prévenu les assureurs de ne pas augmenter sans raisons valables les primes d'assurance-automobile. Dans un communiqué diffusé hier après-midi, le ministre québécois des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières déclare avoir demandé au Surintendant des assurances, M. Jacques Roy, de lui fournir une analyse quant à la nécessité et au bien-fondé de telles hausses.

On s'attend en effet dans l'industrie de l'assurance à des hausses de 10 pour cent au minimum, à compter du mois de janvier 1980, des primes d'assurance-automobile encore sous la juridiction du secteur privé.

Mme Payette se plaint par ailleurs que les assureurs prennent trop de temps pour implanter un réseau de centres d'évaluation des sinistres qui de-

vraient permettre de contenir les primes d'assurance.

Le ministre ajoute que si les conditions requises pour assurer les Québécois en leur fournissant une meilleure protection à un coût raisonnable ne sont pas respectées, elle n'exclut pas de devoir introduire des amendements à la Loi pour donner au surintendant un pouvoir de contrôle sur cette industrie.

Mme Payette déclare que le cas échéant «nous pourrions également faire en sorte que le gouvernement du Québec se porte acquéreur de compagnies d'assurance, ce qui lui permettrait de bénéficier d'un secteur-témoin tout en imposant une saine concurrence aux autres compagnies».

Enfin elle s'insurge contre le maintien d'une discrimination quant à l'âge, au sexe et à l'état civil comme critère de tarifica-

tion. Le ministre voudrait que les assureurs s'alignent sur les structures de tarification de la Régie de l'assurance-automobile du Québec qui ne tient pas compte de ces critères.

Au Bureau d'Assurance du Canada (BAC), on rappelle que le Surintendant des assurances, M. Jacques Roy, avait déclaré, dans son rapport rendu public en juin dernier, que la tarification de 1978 avait «un fondement statistique sérieux». Or, a précisé à LA PRESSE M. Raymond Mezda, directeur du BAC pour le Québec, toutes les tarifications faites ou à venir sont fondées sur les mêmes critères.

Il a ajouté que les assureurs rencontreront, au cours des prochaines semaines Mme Lise Payette, et qu'ils feront ensemble le point sur les hausses possibles des tarifs des primes d'assurance-automobile.

LA MÉTÉO
à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 15 Maximum: 23
Nuageux, risque d'averses.

DEMAIN

Nuageux et frais

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	17	23	Nuageux, risque d'orages	Nuageux et frais
Outaouais	23	23	Nuageux, averse	Nuageux et frais
Laurentides	22	22	Nuageux, averse	Nuageux et frais
Cantons de l'Est	21	21	Nuageux, averse	Nuageux et frais
Mauricie	18	21	Nuageux, averse	Nuageux et frais
Québec	23	23	Nuageux, averse	Nuageux et frais
Lac-Saint-Jean	18	21	Nuageux, averse	Nuageux et frais
Rimouski	19	21	Nuageux, averse	Nuageux et frais
Gaspésie	19	21	Nuageux, averse	Nuageux, frais, averse
Bas-Caraïbe	17	21	Nuageux, risque d'orages	Nuageux et frais
Sept-Îles	17	21	Nuageux, risque d'orages	Nuageux et frais

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique		Victoria	13	19
Alberta		Edmonton	6	17
Saskatchewan		Regina	7	18
Manitoba		Winnipeg	11	24
Ontario		Toronto	15	27
Nouveau-Brunswick		Fredericton	3	26
Nouvelle-Écosse		Halifax	13	21
Île-du-Prince-Édouard		Charlottetown	10	20
Terre-Neuve		Saint-Jean	11	15

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	19	28	Chicago	16	27	Nlle-Orléans	24	34
Washington	23	26	San Francisco	14	23	Miami	27	31
Boston	18	28						

vers les capitales

Amsterdam	19	Londres	21	Stockholm	14
Athènes	26	Le Caire	21	Sydney	11
Berlin	17	Lisbonne	23	Tokyo	26
Bruxelles	21	Madrid	31	Tunis	28
Casablanca	25	Moscou	21	Vienne	17
Genève	17	Paris	22	Varsovie	18
Hong Kong	29	Rome	26		

vers les plages

Acapulco	23	31	Bermudes	27	33	Nassau	26	30
Mexico	14	25	Barbade	27	30	Rio de Janeiro	19	

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	13	26	52
par courrier: Canada	\$37.00	\$74.00	\$148.00
Lundi au samedi	\$24.00	\$48.00	\$96.00
Lundi au vendredi	\$13.00	\$26.00	\$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	13	26	52
par courrier:	\$55.25	\$110.50	\$221.00
Lundi au samedi	\$34.45	\$68.90	\$137.80
Lundi au vendredi	\$20.80	\$41.60	\$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE

REDICTION	285-7272
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

PETITES ANNONCES (annonces classées)

Commandes	285-7111
du lundi au vendredi 9h à 17h	
Pour changer ou annuler	285-7205
du lundi au vendredi 9h à 16h30	

GRANDES ANNONCES

Détailants	285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Samedi: 9h à 16h) 285-6911

YOGA

pour la détente et la santé

Cours spécial pour les débutants

4 semaines

Commencant le 10 sept.

279-3545

Centre Sivananda Yoga Vedanta

iw.h.perron

C'est le temps des tulipes

Le Jardin de Rocaille est l'endroit rêvé
pour les tulipes adorables et coquettes, de taille et de forme variées. Dites «Botaniques» parce qu'elles sont tellement différentes. Passez les voir, elles vous raviront. Lorsque vous choisirez vos oignons hollandais pour votre jardin de rocaille, prenez également quelques jacinthes bleues ou blanches.

Les Tulipes Darwin
Ces tulipes fleurissent durant le printemps sur longues tiges. Comme elles sont grandes et magnifiques, vous pouvez les couper et faire des bouquets pour égayer l'intérieur de votre foyer familial.

Maintenant et on hiver
Un narcissus original appelé «Paper White» qui poussera chez vous dans l'eau. Comme la jacinthe, vous pourrez profiter de leur floraison très bientôt et durant tout l'hiver.

Flours fantaisies de ce petit pays féerique
Tulipes de Hollande — Percoquets exotiques à fleurs de lys et à fleurs de pi-vaines.

Perco-Noigo
Il vous suffit simplement de les planter. C'est si facile et tellement peu cher.

Crocus
Le joyeux messager du printemps qui fleurit dès ses premières approches et les printemps suivants. Un arc-en-ciel magnétique de tons bleus, blancs et jaunes.

Narcissos sauvages, Narcissos, Jonquilles
Narcisse, narcissus, jonquille... désignent une même fleur, seuls les noms changent. Le plus important reste la fleur et la quantité plantée. Plantez beaucoup, n'importe où. C'est ce qu'on appelle la beauté naturelle. Plus y en a, mieux c'est.

Le plus grand centre de jardinage au Québec.

iw.h.perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
(½ mille au nord du pont de Cartierville, 2e intersection à gauche)
Ouvert: lundi au vendredi: 9h a.m. à 6h p.m., samedi 5h

332-3610

CHARGEX
VISA
master charge

Enfant de 2 ans

Noyée dans la piscine familiale

Au moment même où les parents rapportaient sa disparition à la police de la CUM, une bambine de 2 ans, Tammy Charron, a été trouvée noyée, hier, dans la piscine familiale, à l'arrière du 17 106 de la rue Brunswick, à Pointe-Claire.

Avant de faire appel à la police, le père et la mère de l'enfant avaient entrepris des recherches dans le voisinage et scruté les alentours de la maison, mais sans rien remarquer d'anormal.

Inquiets de ne pas avoir retrouvé leur enfant, les parents étaient à donner sa description à deux policiers, lorsque le père jeta à nouveau un coup d'œil dans la cour arrière et découvrit le corps à demi-caché le long d'une paroi de la piscine.

À Trois-Rivières

Le mystère persiste dans l'affaire Juneau

Bien que les policiers connaissent maintenant la cause du décès de Danielle Juneau 22 ans, dont le corps a été découvert sans vie par des passants, lundi dernier, en bordure de la route 157 aux limites de Saint-Louis-de-France et du Cap-de-la-Madeleine, le mystère le plus complet plane toujours sur les circonstances de cette affaire.

Selon le rapport des médecins légistes, Mlle Juneau aurait eu le thorax, le cou et le sternum écrasés par un objet de nature inconnue et elle serait morte étouffée.

Pas de casier

La jeune femme n'avait pas de casier judiciaire.

Rappelons que le corps de la victime était partiellement enseveli dans le sable et que les policiers ont dû creuser près d'un pied pour le dégager. C'est d'ailleurs cet élément qui fait croire aux enquêteurs que la jeune femme a été victime d'un meurtre.

Le corps ne portait aucune marque visible de violence et il ne semble pas qu'il y ait eu assaut sexuel.

Me François Beaudoin nommé juge à St-Jérôme

Me François Beaudoin, procureur à la Commission d'enquête sur le coût des Deux Olympiques (commission Malouf) vient d'être nommé juge à la Cour des sessions de la paix de Saint-Jérôme. Nommé le 29 août, Me Beaudoin sera assermenté le 19 septembre.

Me Beaudoin avait fait sa marque lors des travaux de la commission Malouf en s'attaquant aux dossiers de fraude et de malversation, notamment l'affaire Gérard Niding.

Membre du Barreau depuis 1968 et détenteur d'une maîtrise de l'Université de Paris (1969), Me Beaudoin a été procureur de la Couronne à Saint-Jérôme jusqu'en 1972, puis procureur en chef de 1972 à 1975. À partir de ce moment-là, il a plaidé en droit criminel pour le bureau Beaudoin, Morin, Perras, Bergevin, de Saint-Jérôme jusqu'au 1er mai 1978, alors que ses services ont été retenus par la commission d'enquête. Me Beaudoin a réintégré son bureau le 1er juillet 1979, une fois ses dossiers terminés à la commission d'enquête.

Me Beaudoin est marié et père de deux enfants.



Le juge Denys Dionne et les commissaires Raymond Boily et Guy Toupin écoutent le témoignage du détective Eddy Villeneuve, de la police de Québec, qui a fait le bilan des activités des groupes du crime organisé dans cette région.

Début des audiences de la CECO

Le crime organisé est très actif à Québec

texte: André PÉPIN

envoyé spécial de LA PRESSE

QUÉBEC — Même si les groupes du crime organisé oeuvrant à Québec ne peuvent être reliés à la mafia internationale, il n'en demeure pas moins qu'ils sont solidement installés dans cette région et sement la terreur depuis le début de la présente décennie. Une dizaine de groupes comptant 190 membres ont contrôlé 52 établissements licencés, particulièrement entre 1972 et 1976, obligeant les propriétaires à subir des pertes évaluées à un million de dollars.

Au cours de la première journée d'audiences de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO), huit témoins sont venus raconter comment les établissements respectables sont rapidement devenus des repaires de brigands où tous les crimes d'importance étaient planifiés: trafic de cocaïne, vols à main armée, viols, prêts usuraires, etc.

Une fois introduits dans ces établissements, les membres de groupes organisés faisaient fuir la

clientèle, en utilisant toutes les techniques d'intimidation connues. Une fois maîtres des lieux, ils consommaient alcool et nourriture sans jamais régler la note, obligeant même les tenanciers à leur remettre les maigres recettes de la journée, souvent sous la menace d'une arme.

Effrayés par les menaces dont ils étaient constamment victimes, les propriétaires n'osaient pas porter plainte à la police, craignant des représailles. D'ailleurs, plusieurs tenanciers ont été «tabassés» au cours de cette période.

Pacifics Rebels

Deux clans retiennent surtout l'attention des commissaires au cours de ces audiences, soit celui de Dan Cloutier et des Pacifics Rebels. Une guerre qui a éclaté entre ces deux groupes en 1975 a fait huit victimes et une dizaine de blessés graves: de ce nombre, on compte huit innocents victimes qui furent blessées ou tuées par méprise. La plupart des membres

de ces clans étaient des adeptes de la cocaïne et les règlements de compte se multipliaient. Une escouade spéciale dirigée par le détective Eddy Villeneuve a finalement réussi à convaincre les tenanciers à collaborer avec la police.

Au cours des derniers mois, les enquêteurs de la CECO scrutant à la loupe les activités de ces groupes, l'âme dirigeante, l'émence grise se suicidait: on a retrouvé Dan Cloutier l'été dernier sans vie, une arme à la main. Quant aux Pacifics Rebels, ils se sont dispersés, la plupart d'entre eux se trouvant maintenant derrière les barreaux à la suite de la formation d'une escouade anti-gang: la plupart des meurtres et des vols avec violence ont fait l'objet d'arrestations promptes de la part des hommes du détective Villeneuve.

Encore des crimes

Même si Dan Cloutier est mort, que les membres des Pacifics

Rebels sont emprisonnés et qu'une escouade est en place pour lutter contre le phénomène de la protection, le détective Villeneuve espère beaucoup de l'enquête publique qui se déroule actuellement. Au cours d'une entrevue qu'il a accordée à LA PRESSE hier, il a déclaré: «La mort de Cloutier, l'emprisonnement de Yvan Beaupré, un tueur reconnu, et le démantèlement des Pacifics Rebels ne suffisent pas. D'autres groupes sont encore actifs à Québec et dans les banlieues. La CECO fera la lumière sur leurs activités.»

Selon des informations obtenues, des membres de ces groupes organisés viendront témoigner au cours des prochains jours. Quelques-uns purgent actuellement des peines d'emprisonnement, mais ils témoigneront dans l'anonymat.

La commission a d'ailleurs changé quelques-unes de ses règles de procédure pour permettre aux témoins d'être interrogés par leurs avocats s'ils le désirent. Ainsi, le contre-interrogatoire d'un témoin par l'avocat d'une personne dont le nom ou les activités ont été mentionnés par ce témoin ou l'avocat de ce dernier sera autorisé si la commission le juge à propos, a expliqué le président de la commission, le juge Denis Dionne.

Son chiffre d'affaires a baissé à \$25 par jour

Un témoin éclate en sanglots

QUÉBEC — «J'avais tout perdu quand j'ai finalement supplié le détective Villeneuve de ne pas me laisser seul. Mon établissement ne réussit guère à remonter la pente encore aujourd'hui et moi je suis démolé. Les crimes les plus affreux ont été préparés dans mon bar. J'ai caché de la cocaïne, des armes de toutes sortes et des criminels dans mon établissement. Chez nous se célébraient les retrouvailles lorsqu'un détenu quittait le pénitencier. Je payais le champagne sans toucher un sou. J'avais peur, terriblement peur!»

Eclatant en sanglots devant les commissaires de la CECO hier à Québec, un tenancier, M. Yvon Pépin, a raconté comment sa discothèque, ouverte au public depuis 1971, faisait alors un chiffre d'affaires de \$150,000 et qu'aujourd'hui on réussit à peine à encaisser un maigre \$25 chaque soir.

Le monde du crime organisé, notamment le clan Dan Cloutier, est rapidement devenu maître des lieux en 1977 et a obligé M. Pépin et son associé à répondre à toutes ses exigences. Toujours vêtus proprement, ces gens n'ont jamais éveillé les soupçons des propriétaires lors des premières rencontres.

«On inhalait de la cocaïne au bar et c'est moi qui devais leur fournir leur principal outil, c'est-à-dire une paille à cocktail. Ces gens préparaient devant moi leurs actes criminels. Je savais à l'avance l'importance des manchettes des prochains journaux», a relaté M. Pépin. Les commissaires ont demandé la non-publication de la raison sociale de cette discothèque encore exploitée par M. Pépin.

Des scènes obscènes

Un autre témoin, Mme Andrée Savard, ancienne propriétaire du bar Le Caillou, a raconté avoir été battue et menacée de mort par ces individus. Elle avait payé ce

commerce \$250,000 en 1971 pour le sacrifier à \$30,000 en 1977.

L'établissement licencié a été saccagé à plusieurs reprises par les Pacifics Rebels. La aussi des coups étaient préparés et des drogues fortes consommées.

D'innocents clients ont été dépouillés de leurs bijoux et de leur argent. Mme Savard était même obligée d'employer le personnel choisi par le gang.

Pour intimider la propriétaire, les clients et le personnel, les membres du groupe allaient même jusqu'à tirer des coups de feu dans l'établissement. Les enfants de la propriétaire se voyaient souvent menacés.

Des scènes obscènes se sont déroulées devant la clientèle du Caillou, des membres du gang se

présentant nus dans le bar pour se livrer à des attouchements.

Mme Savard, comme M. Pépin, n'ont jamais porté plainte à la police jusqu'au moment où n'en pouvant plus, en proie à une dépression nerveuse, elle frappa à la porte du détective Villeneuve.

Les membres

Au cours de ces témoignages bouleversants de victimes, plusieurs membres des différents groupes ont été identifiés: les Dan Cloutier, Yvan Beaupré, Yvon Martin, André Légraré, Yvon Boudreault, Conrad Bouchard.

Selon un organigramme remis hier aux journalistes, les témoignages à venir nous apprendront comment les Jos Di-Maulo, Claude Faber et Frank Cotroni de la métropole étendaient leurs ramifications dans la Vieille capitale à la belle époque de la protection dans les bars.



Mme Andrée Savard pendant son témoignage devant la CECO.

«Journée du Barreau»

Me Lapalme: 50 ans de pratique

Chaque année, à l'occasion de la rentrée des tribunaux, le Barreau souligne la carrière prolongée de quelques-uns de ses membres. Soit ceux qui ont été admis à la pratique du droit un demi-siècle plus tôt. Hier, neuf avocats montréalais ont reçu ce certificat-souvenir du bâtonnier Paul Trudeau. Et tous ont évidemment été applaudis.

Mais c'est Me Georges-Émile Lapalme, ancien chef de l'opposition à Québec, et procureur général sous le gouvernement Lesage, qui a été le plus chaleureusement accueilli. Vêtu d'un complet clair, marchant très droit et d'un pas plus qu'assuré, l'ancien député de Joliette semble porter fort allègrement cinquante années d'appartenance à l'Ordre des avocats.

La grève n'a pas affecté le ministre Bédard

Même si, des fenêtres de la salle de presse où il rencontrait les journalistes, le ministre de la Justice pouvait voir des policiers municipaux occupés à protéger la «montée» de quelques dignitaires venus assister à la journée du Barreau dans une limousine littéralement tapissée de collants qui n'avaient rien de tendre pour son collègue Parizeau, il ne s'est pas montré particulièrement perturbé par cet accroc à la civilité.

Et contrairement à certains fonctionnaires, il s'est dit confiant que l'embourbement des rôles déjà noté par l'absence de certains fonctionnaires clés, depuis plusieurs jours, n'aurait finalement rien de désastreux.

«Ces gens-là, dit-il, en jetant un coup d'œil vers la rue Notre-Dame, exercent présentement un droit reconnu. Mais il est évident aussi qu'ils doivent respecter les droits que les citoyens ont, eux aussi, à un service aussi essentiel que celui de la justice.»

— Allez-vous intervenir bientôt? devait-on finalement lui demander.

— Les mesures appropriées seront sûrement prises, répondit-il simplement.

Le texte sur le discours de Me Bédard, page D 6

APPRENEZ À PILOTER



FAITES-LE MAINTENANT! NOTRE OFFRE SPÉCIALE D'UNE PREMIÈRE LEÇON POUR SEULEMENT \$10.00!

Ce coupon et \$10.00 vous donnent droit à la brochure de l'Aéro-Club de Montréal à une première leçon de pilotage avec un instructeur certifié sur le tout nouveau Cessna 152 et à une évaluation complète après le vol. Et tout ça, pour seulement \$10.00!

Absolument aucune obligation. Ceci est notre façon de vous faire découvrir le monde merveilleux de l'Aviation. Si vous désirez continuer vous êtes assurés des meilleurs instructeurs, des meilleurs avions et du meilleur cours à l'Aéro-Club de Montréal.

De plus TOUS LES COURS SONT DÉDUCTIBLES D'IMPÔT.

CE COUPON ET \$10.00 POUR VOTRE PREMIER VOL



(Depuis 1928, la plus importante école de pilotage au Québec.)

AÉRO-CLUB DE MONTRÉAL
5800, Chemin de l'Aéroport
St-Hubert, Québec
861-5878

Alsi métaux précieux
Nous achetons toutes sortes de vieux bijoux en or, or dentaire, et autres sortes de métaux précieux.
ESTIMATION GRATUITE PAYONS COMPTANT
Nous faisons aussi les analyses d'or, d'argent, de platine et de palladium
1255, rue University, suite 926
Montréal **866-1398**

PRIX SPÉCIAUX pour la RENTRÉE jusqu'au 15 sept.

PIANO WURLITZER
Modèle 2111 fini fruitier
Spécial \$1595.
(Quantité limitée)

ORGUE ELKA (Baldwin)
Modèle "Orla" Spécial \$1449.
(Quantité limitée)

LA MAISON DU PIANO depuis 1896
Ed Archambault INC.
500, est. Ste-Catherine / Berri — 849-6201

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

M. Trudeau face à son nouveau rôle

Encore une fois Pierre Elliott Trudeau en aura déroulé plusieurs. Au caucus des députés et sénateurs libéraux du Québec on s'attendait à ce que M. Trudeau profite de l'occasion, à quelques semaines de la rentrée parlementaire, pour lancer le cri de ralliement et attaquer à boulets rouges le nouveau gouvernement.

Mais non. Plutôt qu'un foudre de guerre c'est une sorte de guru qu'ils entendirent tenir un discours paisible et philosophique, mettant en garde contre la tentation du pouvoir des militants qui n'aspirent qu'à le reconquérir, prêchant les vertus de l'opposition à des fidèles qui ne voulaient pas s'y retrouver et qui voudraient en sortir le plus tôt possible.

Le discours de M. Trudeau aura sûrement déçu plusieurs députés, sénateurs et partisans libéraux qui ne conçoivent pas le rôle de l'opposition de la même manière que M. Trudeau.

Son discours contenait néanmoins des vues intéressantes sur le rôle de l'opposition dans notre système parlementaire.

Il s'est dit en total désaccord avec la définition de lord Randolph Churchill: «Le rôle de l'opposition est de s'opposer». Pour M. Trudeau un parti d'opposition doit, avant de s'opposer au gouvernement, être en mesure de faire des propositions constructives. Ce qui n'empê-

che évidemment pas la critique ni le vote de censure. Aussi attend-il de la députation libérale qu'elle joue un rôle plus positif que celui joué naguère par le Parti conservateur et le Nouveau parti démocratique, puisque l'opposition n'a pas pour «seul but de reprendre le pouvoir».

M. Trudeau a raison. Il n'est pas le premier à tenir un tel langage mais l'expérience montre qu'en pratique les partis d'opposition trouvent généralement plus rentable de piéger le gouvernement afin de le déloger, que de l'aider vraiment à bien gouverner et risquer en même temps d'être éloignés du pouvoir longtemps.

Par ailleurs un parti d'opposition voudrait-il persévérer dans ses dispositions positives et critiquer de manière constructive le gouvernement, il en est généralement empêché par le peu d'informations dont il dispose. Si le Parti conservateur et le NPD se sont contentés d'une critique trop négative, au dire de M. Trudeau, c'est en bonne partie à cause de l'hermétisme excessif du gouvernement libéral qu'il dirigeait, lequel gardait jalousement l'information qui eût dû normalement être largement accessible à la population en général et aux partis politiques en particulier. C'est d'ailleurs pour cette

raison que le Parti conservateur s'est formellement engagé à introduire un projet de loi libéralisant l'accès à l'information gouvernementale dès l'ouverture de la session.

Or s'il arrivait que le gouvernement Clark revienne sur cette promesse comme il l'a fait pour tant d'autres, et préfère assurer sa tranquillité plutôt que de faciliter la tâche de l'opposition, il sera intéressant de voir combien de temps l'équipe de M. Trudeau pourra faire des propositions constructives au gouvernement.

Quand M. Trudeau exerçait le pouvoir il ne cachait pas son mépris pour ces partis d'opposition qui, par leurs tactiques dilatoires, réduisaient considérablement la productivité du Parlement et court-circuitaient l'efficacité du gouvernement. Or les rôles étant changés, il sera intéressant de voir si le Parti libéral acceptera volontiers d'écourter au maximum ses interventions en Chambre afin d'accélérer les travaux législatifs, sachant que ce sera au prix d'une présence réduite des députés libéraux sur les écrans de télévision et des inconvénients qui en découleront sur le plan électoral. Il sera également intéressant de voir quelle attitude le Parti libéral adoptera face au projet de réforme des pratiques parlementaires qu'a promis le premier ministre Clark afin d'en améliorer le

rendement. Surtout si les temps de parole — et donc d'«exposition» — des députés sont réduits.

M. Trudeau a dit aussi des choses intéressantes sur le rôle du député, cet «intermédiaire», ce «pont» entre les citoyens et une bureaucratie «insensible». Il a reconnu que dans le passé les contraintes du pouvoir ont pu faire oublier à certains leur rôle de porte-parole et de défenseur des simples citoyens.

À ce sujet il faut dire que certains ne l'avaient jamais oublié, tels les Joyal, les de Bané, par exemple; peut-être auraient-ils eu une vie politique plus facile et plus prospère s'ils avaient comme tant d'autres oublié ce pourquoi ils avaient été élus.

Ces propos de M. Trudeau montrent à quel point l'alternance est bénéfique à notre système. Non seulement permet-elle de régénérer le gouvernement et de stimuler l'appareil administratif, elle fournit en plus à ceux que le pouvoir a plus ou moins corrompus l'occasion de se purifier, de se refaire une virginité, de retourner aux sources, de reprendre contact avec la population afin de réapprendre, humblement, à la mieux servir.

Marcel ADAM

bloc-notes

Faut-il en finir avec la SAQ?

Pour tous les gens raisonnables, une porte doit être ouverte ou fermée. À cette règle dictée par le bon sens et une sagesse éternelle la Société des Alcools fait exception. Dans son cas, la porte est à moitié ouverte, à moitié fermée.

Depuis le 1er mai, en effet, quand une porte de la SAQ est fermée par les employés syndiqués elle est ouverte par les cadres. Quand elle est fermée par les cadres elle est ouverte par les employés. Cet intéressant manège s'est poursuivi aux frais du consommateur et du contribuable jusqu'à mardi. Mardi, on en est revenu à des méthodes plus classiques: la grève générale. Si la situation nouvelle n'est pas d'un puissant réconfort pour qui que ce soit, elle offre, par ailleurs, l'avantage de la clarté.

Les employés de cette agence gouvernementale ne sont pas heureux, et ils l'ont démontré. Exaspérés par la lenteur d'une négociation qui dure depuis plus d'un an, mécontents de leurs conditions de travail et des arrangements monétaires qu'on leur propose, ils en ont ras le bol.

Si la Société était une agence nouvelle; si le syndicat faisait ses premiers pas, on se convaincrait facilement que l'ensemble de l'organisme souffre d'une maladie infantile qu'un bon tonique va guérir. Mais tel n'est pas le cas. La SAQ n'a pas le rhume; elle souffre d'un vice de conformation irréversible. Son mal profond vient de ce qu'elle est intrinsèquement inutile et sans objet, pour tout ce qui regarde le commerce de détail.

Nous n'avons pas plus besoin de l'Etat dans le commerce des alcools que dans le tabac. Les gouvernements effectuent constamment des ponctions sur les profits découlant de l'industrie et du commerce des cigarettes; ils pourraient tirer les mêmes avantages du commerce des vins et des alcools, sans ouvrir et maintenir à grands frais des débits pour le commerce de détail.

Depuis un an, les épiciers ont établi la preuve qu'ils sont parfaitement aptes à assurer les «services essentiels», en ce qui concerne les approvisionnements en vin. Ce serait leur faire injure que de les supposer incapables

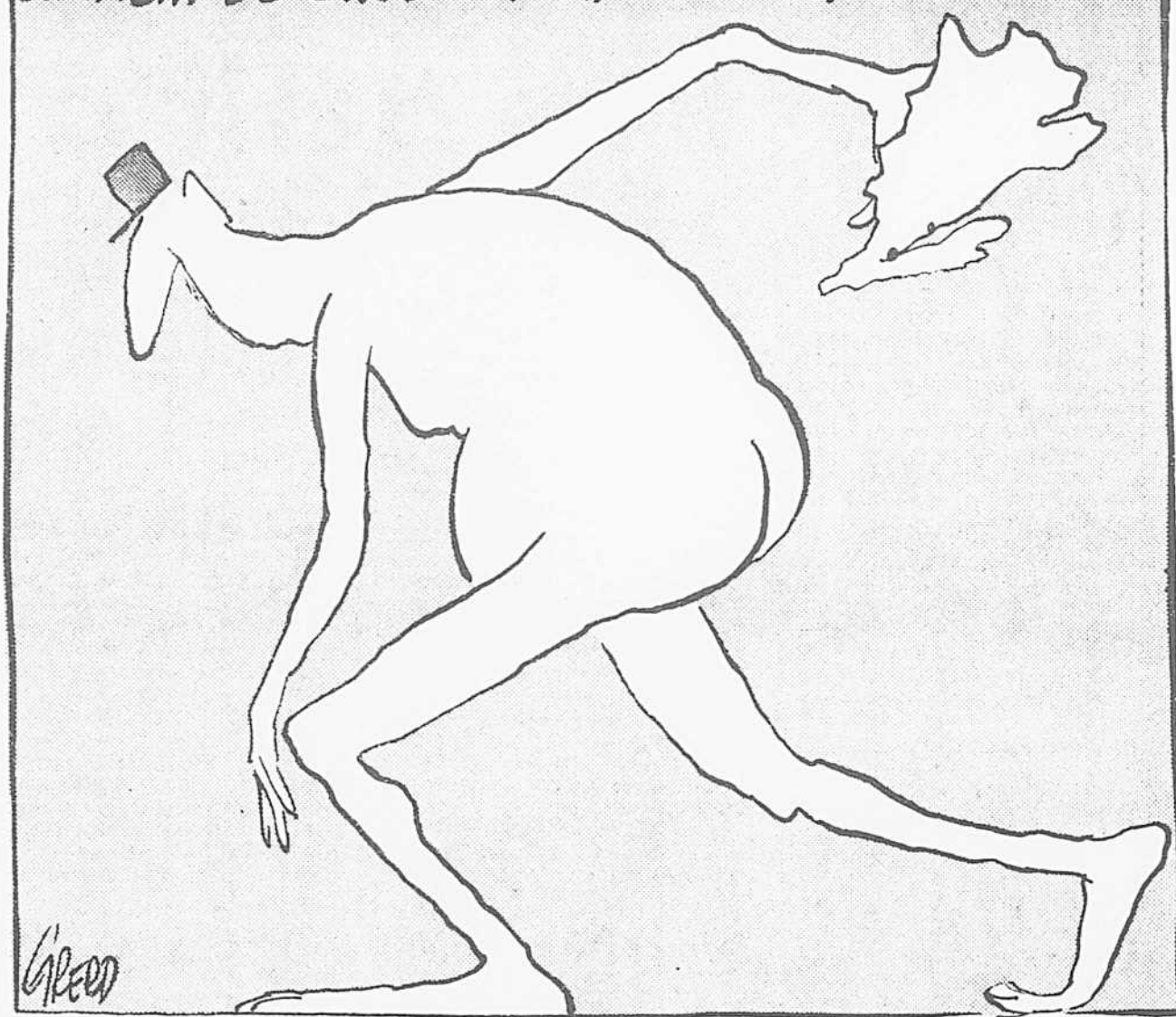
d'ajouter à la gamme des vins ce que le langage populaire appelle «le fort». On devrait permettre immédiatement à l'épicier d'élargir la sélection de vins offerts au client et l'autoriser à mettre en vente quelques marques d'alcool de son choix. Il y a belle lurette que les diverses marques de bière n'ont plus de secret pour lui; il s'est initié au vin; il apprendra vite la suite du catalogue.

Que le commerce revienne aux commerçants, comme le bon sens le demande! L'épicier ne recule devant aucun sacrifice pour satisfaire sa nombreuse clientèle. Il ouvre son établissement quand le service à la clientèle l'exige et quand les lois d'une saine concurrence le commandent. Or, la concurrence ne va pas à l'encontre des intérêts du consommateur. Le consommateur, c'est la masse.

À une certaine époque, la SAQ a peut-être été une bonne idée. Cette idée est devenue une idée complètement folle. Nous n'aurons pas éternellement les moyens dans ce pays d'entretenir des idées folles.

Guy CORMIER

COMMENT DE GAULLE A LANCÉ LE QUÉBEC



Droits réservés

La SSJB-M répond à l'épiscopat

Assemblée des évêques du Québec
à s. M. Reynald Brillant
Montréal
Eminence,
Excellences,

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vous adresse ces quelques réflexions à la suite de votre Message pastoral intitulé «Le peuple québécois et son avenir politique», et en réponse à l'aimable invitation que vous formulez vous-mêmes en conclusion de votre texte.

Nous vous adressons cette lettre bien qu'il nous apparaisse clairement que votre Message s'adresse davantage au Canada anglais et à ses alliés d'ici et d'ailleurs plutôt qu'à nous, indépendantistes québécois. C'est précisément cet aspect de votre Message que nous voudrions ici faire ressortir, selon les cinq points suivants.

— 1 —

Dans votre Message, vous reconnaissez sans réserve et sans équivoque le droit du Québec à l'autodétermination et à la souveraineté politique. Nul ne saurait, dites-vous, sans se fourvoyer lourdement, voir dans l'indépendance du Québec péché contre Dieu ou crime contre l'humanité. Cette prise de position — qui ne nous étonne pas — rappelle les propos tenus récemment par Jean-Paul II devant le Corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège:

«L'Etat comme expression de l'autodétermination souveraine des peuples et nations constitue une réalité normale de l'ordre social. C'est en cela que consiste son autorité morale. Fils d'un peuple à la culture millénaire qui a été privé durant un temps considérable de son indépendan-

ce comme Etat, je sais, par expérience, la haute signification de ce principe» (Osservatore Romano, 16 janvier 1979).

Puisse cette prise de position être entendue par ceux-là mêmes à qui elle s'adresse, c'est-à-dire à ceux des Canadiens anglais et de leurs alliés qui contestent notre droit à l'autodétermination et dont certains poussent l'aveuglement et la passion politique jusqu'à travestir notre idéal en «crime contre l'humanité».

— 2 —

Dans votre Message, vous rappelez l'impératif de la collaboration, de l'interdépendance entre les peuples. Cela rejoint exactement ce que nous disons depuis toujours. En particulier, cela rappelle le thème de «l'indépendance dans l'interdépendance», fort répandu dans les années 60, et celui, plus récent, de la «Souveraineté-Association». L'idée d'association, en effet, exprime fondamentalement notre volonté de prendre place au sein des nations.

Puisse donc votre Message être entendu par tous ces Canadiens anglais et leurs alliés qui n'hésitent pas à répéter — surtout s'il y a des Québécois pour les entendre — qu'ils refuseront la main franche et virile que nous leur tendrons. Puisse aussi, puisse surtout votre Message être entendu par ces malheureux Québécois qui excitent l'instinct de revanche des Canadiens anglais en incitant publiquement ces derniers à refuser cette main que nous leur tendons.

— 3 —

Dans votre Message, vous mettez en garde contre toute attitude «de refus, de rejet et de revanche».

Vous connaissez notre position

politique fondamentale: nous voulons l'indépendance de notre peuple. Mais vous savez également que nous souhaitons aussi l'indépendance de tous les peuples et en particulier du peuple anglo-canadien, nous voulons l'indépendance du Québec, mais nous voulons aussi l'indépendance du Canada. Malheureusement jusqu'ici nous n'avons pas été payés de retour par le Canada anglais qui refuse toujours l'idée de notre indépendance.

Puisse donc votre Message être entendu de ceux qui s'enferment dans une attitude de refus et de rejet — en attendant de s'adonner à une attitude de revanche? — à l'égard de notre indépendance. Puisse le Canada anglais consentir d'esprit et de cœur à notre indépendance. Puisse-t-il aussi trouver dans notre volonté d'indépendance le ressourcement de sa propre volonté d'indépendance.

— 4 —

Votre Message contient des passages éclairants sur le fédéralisme entre peuples, et vous distinguez le fédéralisme choisi librement de celui qui ne l'est pas.

Puisse tous ceux qui vous liront apprendre à distinguer, comme vous le faites si bien dans votre message et comme nous le faisons nous-mêmes depuis toujours, entre le fédéralisme consenti librement que l'on ne saurait en aucune façon assimiler à démission ou soumission, et certaines formes de fédéralisme que nous connaissons trop bien et, qui, parce qu'elles sont issues d'un contexte — et d'un esprit! — de guerres, de conquêtes, de présence coloniale, et de conditions politiques et économiques particulières, s'apparentent d'autant mieux à de la

soumission et à de la démission que ceux qui les défendent cherchent précisément à faire abstraction de ce contexte et de cet esprit.

— 5 —

Dans votre Message, vous lancez un appel aux anglophones, aux autochtones et aux autres groupes ethno-culturels qui vivent sur notre territoire, et que vous invitez à prendre part avec nous à la réflexion collective que nous avons engagée sur l'avenir du Québec.

Cet appel nous réjouit et nous peine à la fois. Il nous réjouit, car vous l'avez fait, et nous espérons que vous serez entendus. Mais il nous peine, car il soulève l'une des grandes déconvenues du mouvement indépendantiste: à savoir que ces groupes, bien loin de répondre à nos appels pourtant répétés de se joindre à nous, n'ont cessé et ne cessent d'entretenir l'espoir de nous voir abandonner notre réflexion pour mieux assurer ainsi, dans le silence retrouvé, le maintien d'une situation qui fait trop bien leur affaire.

En terminant cette lettre, nous formulons le vœu que votre Message soit entendu par le Canada anglais. Pour cela, ne serait-il pas souhaitable qu'une diffusion de votre texte soit faite en anglais partout au Canada anglais? Mais ne vaudrait-il pas encore mieux que vous invitiez l'épiscopat du Canada anglais à faire la même prise de position que celle que vous venez de faire?

Veuillez agréer, Eminence, Excellences, l'assurance de notre haute considération.

Jean-Marie COSSETTE
Président général
La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Médecin et avortement

Docteur Yves Parent
Directeur des services
professionnels
Hôpital Ste-Marie
de Trois-Rivières

Je viens de lire, dans LA PRESSE du samedi 25 août 1979, votre déclaration concernant l'avortement. Ce que vous dites dans l'interview que vous avez accordée est absolument inacceptable de la part d'un être humain et, a fortiori, de la part d'un médecin. Je vous cite: «La petite fille ou la femme qui n'a pas pris ses précautions, qu'elle ne s'attende pas à se faire avorter chez nous... Tant pis pour elle.»

Quel genre d'homme êtes-vous donc pour ne pas reconnaître la responsabilité de l'homme dans cet acte fondamental? La femme est-elle donc seule «responsable» quand elle se retrouve enceinte sans l'avoir voulu? Ne dites-vous pas: «C'est son problème». Si tel est le cas, Docteur, laissez donc aux femmes les spécialités qui les concernent directement et dans lesquelles les hommes n'ont rien à voir puisque la gynécologie et l'obstétrique débouchent inévitablement sur la conception et la contraception.

De deux choses l'une, ou bien vous êtes inconscient — et cela m'étonnerait de la part d'un DSP — et je me demande ce que vous faites dans un hôpital, ou bien alors vous refusez la réalité — celle de la nécessité de cliniques familiales — et alors vous dépassez le mandat qui vous est assigné à savoir que vous êtes payé (et grassement) pour rendre des services à la population.

Que la misère soit physique ou morale, en tant que médecin qui a une conscience professionnelle vous êtes responsable de ceux et celles qui viennent vous voir.

Je reprends la suite de votre déclaration tout aussi aberrante: «C'est comme en psychiatrie; il y a des gens qui se disent suicidaires et il y en a qui se suicident mais les médecins n'en sont pas responsables.»

Selon vous, un médecin n'est donc pas responsable? L'ingénieur qui construit un pont qui s'écroule n'est pas responsable non plus des mauvais calculs qu'il a faits! Ou sont donc nos responsabilités alors? Peut-être que votre liberté commence là où s'arrête celle des autres. Dans votre situation, cela vous fait la partie belle. Mais où est le côté humain dans tout cela? Le libre choix ne vous force pas à pratiquer ou à faire pratiquer des avortements, mais laissez au moins aux femmes le choix de décider ou non d'une grossesse. Aucune femme ne se fait avorter par plaisir. C'est un cas d'extrême détresse qui nous force à le faire et nos raisons ne vous regardent pas parce qu'elles concernent notre vie personnelle surtout si, comme le sous-entendent vos déclarations, les hommes ne sont pas prêts à assumer leurs responsabilités.

J'ajouterais, enfin, que votre position de directeur des services professionnels ne vous permet pas d'imposer vos convictions morales ou religieuses à l'ensemble d'un service hospitalier surtout quand celui-ci recouvre un large bassin de population.

Cécile UGEUX
Cap-Rouge, Qué.

L'Institut C.D. Howe critiqué

Plusieurs fascicules de l'Institut de recherche C.D. Howe ont récemment été publiés. Le dernier en liste «La Voie maritime du Saint-Laurent» constitue très certainement un bel exemple de propagande politique.

La réaction de l'économiste-editorialiste Michel Nadeau face à une argumentation aussi biaisée rejoint en tout point l'opinion de nombreux économistes qui oeuvrent dans le domaine maritime. En démasquant cet organisme, ce dernier pousse le lecteur à s'interroger sérieusement, non seulement sur la crédibilité de l'Institut, mais aussi sur celle des économistes qui participent de plein gré à ce genre de «manipulation» de l'opinion publique. Le terme peut sembler fort, mais lorsqu'un organisme de recherche s'adresse au public non averti de façon aussi cavalière, c'est le plus approprié. D'ailleurs, il est bon qu'à chaque publication du genre, La Presse mette en garde le lecteur en lui signalant s'il s'agit de propagande ou d'information à caractère scientifique.

L'étude du C.D. Howe sur la Voie maritime du Saint-Laurent ne s'inspire certainement pas des principes élémentaires de l'analyse économique. On n'a qu'à s'interroger sur les périodes analysées. Ainsi, prétendre que la Voie maritime du Saint-

Laurent a été bénéfique pour le Québec en mentionnant que le rythme de croissance du tonnage manutentionné au Québec à partir de 1958 a été supérieur à celui de l'Ontario, c'est tronquer l'analyse. Il faut bien comprendre que ce qui compte dans ce genre de comparaison c'est non seulement la position des provinces après l'ouverture de la Voie maritime mais également celle qui a précédé son ouverture. Si le rythme de croissance annuel du tonnage manutentionné au Québec avant l'ouverture de la Voie maritime était déjà élevé alors que celui de l'Ontario était faible, c'est normal qu'il le soit encore après.

Or, les chiffres analysés (1) démontrent précisément que le rythme annuel de croissance du tonnage manutentionné au Québec était élevé avant l'ouverture de la Voie maritime et que malheureusement ce rythme a décliné. À cela on peut ajouter que le taux annuel de tonnage manutentionné en Ontario avant l'ouverture était décroissant et que depuis l'ouverture la situation s'est inversée, si bien que le rythme annuel de croissance du tonnage manutentionné est à la hausse. En suivant le même cheminement que l'Institut C.D. Howe, on pourrait donc conclure que l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent a été bène-

fique pour l'Ontario et néfaste pour le Québec. Nous nous abstenons d'émettre ce genre de commentaire qui est le propre d'organismes de propagande, car une véritable analyse des répercussions de l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent nécessite des recherches beaucoup plus poussées.

L'analyse de l'Institut pêche également par excès d'associations. Il est en effet inadmissible qu'on ait eu l'audace de compiler des données statistiques qui n'ont rien à voir avec l'ouverture de la Voie maritime. Une grande partie des marchandises expédiées (le fer en particulier) est acheminée vers l'Europe, les États-Unis et même vers le Québec sans recourir à la Voie maritime. Par quel cheminement tortueux peut-on en arriver à utiliser des données qui, de toute évidence, sont inutilisables? Ce qu'on ne ferait pas pour un plat de lentilles...

Il est tout de même navrant que l'Institut C.D. Howe risque ainsi sa réputation et celles des économistes qui y travaillent. Une certaine éthique commande un changement d'attitude fondamentale. Si ce n'était d'un article de Madame Caroline Pestiau dans «Quebec Raïses a Fundamentale Questions», dont l'approche plus sérieuse et plus critique nous rassure, on pourrait croire

que le groupe de propagande fédéral Tellier est plus sérieux que l'Institut C.D. Howe. Chose certaine, l'Institut devra modifier son champ d'analyse et rapidement si les économistes qui y oeuvrent tiennent à conserver leur crédibilité.

Bref, c'est donc avec soulagement et satisfaction que plusieurs économistes ont fait lecture de l'article de Michel Nadeau et il est souhaitable que désormais tous les organismes tendancieux soient identifiés. Ainsi, cela évitera à certains d'entre nous de gaspiller une heure ou deux de nos temps libres pour souligner la fumisterie de certains économistes payés à plein temps pour répandre des inexactitudes. Quant aux balbutiements de M. Fortas concernant les économistes, ses compétences en la matière sont telles qu'on peut se permettre de passer outre.

(1) Les statistiques publiées dans les revues 54-203, 54-204 de Statistiques Canada ont servi à l'élaboration des énoncés ci-haut.

Jacques BOUCHER,
Economiste
Ministère du Transport
Direction du Transport
maritime et fluvial
Ile d'Orléans

Le Cégep de Sorel

Le problème de la construction d'un cégep dans la région de Sorel a eu des échos dans LA PRESSE. Comme il arrive souvent, des informations ont été données sur le conflit mais personne ne sait comment toute l'affaire s'est terminée.

Rappelons très brièvement les faits. Sur le point d'aller en appel d'offres pour réaliser des plans de 148.000 pieds carrés au coût de \$9.7 millions, les administrateurs du collège de Sorel-Tracy furent avisés par le ministère de l'Éducation de tout arrêter. À cause de contraintes budgétaires, il faudrait construire un collège plus petit, à un coût moindre et ainsi, refaire des plans pour la troisième fois.

Tous les groupes du collège ont contesté cette décision pendant plusieurs semaines. Et, récemment, on en est venu à une solution qui satisfait tout le monde: un collège sera construit au coût de \$8.3 millions à partir des plans de 148.000 pieds carrés, pour l'automne 1980, pour une clientèle de 800 étudiants.

Tout en répondant aux besoins des étudiants, ce collège coûtera donc \$1.1 million de moins que prévu. Il faut féliciter le gouvernement péquiste pour sa bonne administration. Au temps des libéraux, on construisait des cégeps trop grands et trop luxueux comme, par exemple, à Saint-Hyacinthe. Ce gaspillage a failli coûter cher aux gens de la région de Sorel. Car quand on a été trop large dans les dépenses, on est porté à vouloir serrer la vis. C'est la même chose pour un gouvernement.

La population de Sorel attend ce collège depuis l'arrêt en conseil d'octobre 1972 adopté par les libéraux puis annulé en 1975 par les mêmes libéraux. Robert Bourassa et Claude Simard ont laissé tomber la région de Sorel. On peut toujours critiquer Jacques-Yvan Morin, mais c'est quand même le gouvernement du Parti québécois qui passe aux actes, même s'il a fallu nous battre pour obtenir ce à quoi nous avions droit. (...)

Robert BARBERIS,
Longueuil

«La Presse», journal partisan (?)

Certains editorialistes de La Presse semblent manquer d'objectivité à l'égard du nouveau gouvernement fédéral. D'où vient cet attachement presque maladif de La Presse au parti qui n'est plus au pouvoir? Il ne faut pas se le cacher, la population a décidé de changer de gouvernement à Ottawa: il serait peut-être de bon aloi de respecter cette décision, cette volonté. D'où vient aussi ce même attachement presque maladif qui se retrouve au niveau provincial à un parti, encore déchu; cet attachement qui fait faire exagérées erreurs ou travers des gouvernements choisis par la population? Nous faudra-t-il un journal du peuple afin que le gouvernement du peuple soit entendu et respecté à quelque niveau que ce soit, afin que les réalisations et les compétences du gouvernement du peuple aient la place qui leur reviennent dans la presse écrite?

Ne devrait-il pas rester chez tout editorialiste ou journaliste, une conscience professionnelle qui doit dépasser toute mesquinerie partisane? Le verre à demi-vidé n'est-il pas à demi-plein?

J'aimerais revoir chez les journalistes et les editorialistes la pensée positive et constructi-

ve qui les a toujours caractérisés par les années passées. Les nouveaux ministres conservateurs se contredisent-ils? Faudrait-il voir une saine manifestation de la démocratie plutôt que la confusion, comme se plait à avancer M. Yvan Guay dans son éditorial du 28 juillet dernier. Pourquoi ne pas laisser aux conservateurs la chance de gouverner le pays plutôt que de les lapider prématurément? Pourquoi utiliser le terme «tory» quand le terme «conservateurs» existe?

J'ose croire qu'il reste encore des Vincent Prince qui avancent le 26 juillet dernier «qu'il n'est pas dit que seuls les libéraux peuvent gouverner ce pays».

La preuve la plus retentissante de cette affirmation c'est qu'au fédéral comme au provincial ce parti ne mène plus rien car la population a cru bon de lui retirer son mandat. C'est à leur tour de se retirer en bons perdants et de créer une saine opposition.

À chacun son tour de gouverner: aujourd'hui c'est le Parti conservateur qui devra construire jour après jour, comme le dit si bien le sympathique ministre fédéral du Québec, l'Honorable Roch LaSalle.

Une simple lectrice.

Mme Vincenza P. GAUTHIER

Politique de l'amiante

M. René Lévesque,
Premier ministre du Québec

La population en général, et les mineurs de la région de l'amiante en particulier, s'interrogent de plus en plus sur la politique de l'amiante du gouvernement du Québec.

En 1975, durant la grève de 7 mois qui a paralysé tout le secteur de l'amiante dans la région, les syndicats des travailleurs de l'amiante avaient demandé au gouvernement libéral de M. Robert Bourassa qu'un meilleur contrôle soit exercé dans le secteur de l'amiante, spécialement pour la salubrité et les maladies d'amiante. Ils avaient aussi réclamé que le gouvernement nationalise la compagnie Asbestos Corp. Ltd. de Thetford Mines.

Nous avons eu l'honneur, à l'occasion de cette grève, de recevoir votre visite, accompagné des plus hautes autorités du Parti québécois et de députés de l'opposition.

Dans une assemblée mémorable d'appui aux mineurs en grève, qui eut lieu à Black Lake, nous avons eu droit à un exposé des politiques du Parti québécois dans le domaine de l'amiante, par vous M. Lévesque, et spécialement par l'actuel ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, qui, pendant une heure de temps, nous expliqua que le Québec ne devait pas nationaliser seulement l'Asbestos Corp. mais toutes les mines d'amiante du Québec. Le bien-fondé de cette argumentation nous avait convaincus.

Le 15 novembre 1976, le Parti québécois a pris le pouvoir: deux mois après, soit en janvier 1977, vous alliez à New York à l'Economic Club y exposer les politiques du nouveau gouvernement du Québec, et en même temps dire à cette illustre assemblée que le Québec prendrait le contrôle de cette richesse naturelle qu'est l'amiante en négociant de gré à gré l'achat de l'Asbestos Corp. de préférence, ou en la nationalisant.

Ces grands financiers ont très bien compris ce message qui signifiait que l'Asbestos Corp. serait prise «de gré ou de force», et ont depuis ce temps agi en conséquence.

Le 21 octobre 1977, soit tout près de deux ans déjà, vous venez nous annoncer, ici même à Thetford Mines, que notre gouvernement prendrait l'Asbestos Corp. et laisserait toutes les au-

tres mines à l'entreprise privée à la condition qu'elles s'engagent à transformer une plus grande partie de leur production d'amiante au Québec, ce qu'elles n'ont d'ailleurs pas fait encore. C'était déjà un certain recul vis-à-vis des objectifs que vous nous aviez exposés à l'été 1975, mais les travailleurs ont compris que c'était une première étape.

De la visite que fit tout le gouvernement, avec tous les députés, à Thetford Mines en septembre 1978, jusqu'au dernier Mini-sommet économique tenu en mai 1979 dans notre ville en la présence des ministres Landry, Bérubé et Parizeau, la population a été tenue en haleine dans l'attente de la concrétisation de cette fameuse politique de l'amiante de notre gouvernement.

Je dois vous dire que cette attente a été néfaste, à tout le moins à l'intérieur de l'Asbestos Corp. Les autorités compétentes de cette compagnie ont avec raison retardé certains projets d'expansion et de développement, et le moral des 1.800 mineurs, tant au plus haut niveau qu'au plus bas échelon, est parti d'un grand enthousiasme au début, pour tomber actuellement dans le scepticisme.

Les mineurs étaient et sont encore prêts à prouver à la population du Québec et à son gouvernement qu'ils sont capables de faire fonctionner une mine leur appartenant, avec toute la compétence et l'efficacité d'une industrie moderne et dynamique.

La population de la région de l'amiante a cru fermement à cette politique du gouvernement, et se prend quelquefois à rêver à la fermeture d'une certaine Lise Payette ou d'un René Lévesque du temps de la prise de contrôle de notre électricité.

Monsieur le Premier ministre, je vous soumets ces observations au nom de mes compagnons de travail et de mes concitoyens.

Je suis assuré que vous êtes conscient de l'urgence de la situation et que des actions seront bientôt lancées, sinon des explications franches devront être fournies à la population, comme vous l'avez d'ailleurs déjà fait.

Ronald GREGOIRE,
Trésorier du Parti québécois depuis 1971,
président en 1978,
trésorier et représentant
officiel du Parti québécois
pour le comté de Frontenac

Quand l'exemple entraîne

Michel Girard,

Je lisais LA PRESSE en écoutant la retransmission des épreuves de la Coupe du Monde. Voilà que j'apprends qu'un gars de chez nous, un journaliste que j'avais déjà eu l'occasion de remarquer dans la région par son style d'intellectuel, qui ne se prend pas au sérieux mais qu'on ne voit pas souvent dans les gymnases, se fait les dents comme coureur sur route. Je fais encore partie des fumeurs qui veulent s'arrêter, mais je me suis mis depuis peu aux sports.

Nous penserons à toi demain durant la course et quelle soit ta performance, ta participation vaut certainement autant que cette prestigieuse Coupe du Monde. Pour nous sortir de nos

salons et nous donner le goût de l'action.

Lise TREMBLAY,
Bureau du député
de Chambly,
M. Denis Lazure

Merci de cet encouragement. J'ai réussi à me taper les 26,2 milles du marathon en 3h33 et ce sans manquer de «souffle». J'espère qu'un beau jour j'aurai le plaisir de vous saluer sur la route alors que vous serez en train de trotter dans le but de vous dépolluer les poumons. Si vous saviez comme on se sent bien quand on respire uniquement de l'air pur. Après tout «faut se tenir en santé». Allez hop! Sors de la maison et «va jouer dehors».

Michel Girard

Une civilisation à l'agonie...

Les fins de civilisation sont toujours fort déroutantes pour la majorité des hommes qui les vivent. Ces époques génèrent des prophètes de malheur. Ils surgissent de toute part pour crier à la décadence, à la fin du monde. Toutes les civilisations qui s'éteignent connaissent de ces pleureuses publiques, ou pleureuses selon le cas, qui veulent nous amener à gémir sur nos péchés et sur les têtes de nos enfants...

Ils se font rares, par contre, ceux qui réussissent à déceler en fin de civilisation le ferment qui permettra à la suivante la levée de nouvelles valeurs qui grandiront l'homme et le feront lentement mais sûrement progresser, en le détachant de plus en plus du matériel pour l'acheminer vers un plan plus spirituel.

Il est normal que l'esprit de l'homme se s'élève à la pensée scientifique se soit dirigé d'abord vers la connaissance de son monde matériel et qu'en fin de civilisation, soit devenu l'homme du «gadget». Mais, malgré cet envoiement pour le matériel qui n'a fait que s'accroître au cours des siècles, l'homme s'est beaucoup conscientisé face au monde et à lui-même. Ses croyances et par le fait même ses valeurs lui ont permis de franchir de nombreuses étapes qu'il n'aurait pu accomplir aujourd'hui. Notre civilisation termine son périple, et les valeurs qui autrefois ont permis la sortie de la barbarie, sont devenues un frein à un épanouissement supérieur aujourd'hui.

L'homme commence à peine à réaliser le sens de sa marche, c'est-à-dire vers un degré de conscientisation de plus en plus grand de ses semblables et de l'univers qu'il habite. Beaucoup de faux pas seront faits. C'est péniblement que l'homme se conscientise et par le fait même

découvre les responsabilités qu'il doit assumer.

De lui jeter la pierre et de le traiter de «ça-fait-rien-tiste» ou de «J'm'en foutiste», sans tenir compte d'un réveil social mondial extraordinaire, que ce soit à travers les mouvements anti-nucléaires, écologiques, des droits de l'homme et autres semblables, c'est faire preuve d'une réflexion bien sommaire, superficielle sur mon frère, l'homme. Il est vrai que l'homme réalise que les valeurs auxquelles il a toujours cru doivent être pour la plupart délaissées pour de nouvelles. C'est parfois avec nostalgie, un profond déchirement intérieur ou la révolte au cœur, qu'il doit s'y soumettre. Son univers s'écroule. L'obligation d'en façonner un nouveau surgit. Certains y réussissent, d'autres, par contre, ne font que gémir ou vociférer.

Il ne fait aucun doute que l'homme de la fin du vingtième siècle se cherche en essayant d'identifier de nouvelles valeurs qui répondent à des données bien différentes de celles pour lesquelles il avait été préparé. C'est une situation qui engendre l'insécurité au cœur de l'homme. Il ne faut ridiculiser ni ses efforts, ni ses tentatives pour se créer un nouvel univers intérieur qui lui permette de se mesurer à celui qui se dresse devant lui. Il essaie, il expérimente, il se trompe, il recommence. Il a un avantage sans pareil sur ses prédécesseurs de fins de civilisation, car il a atteint un degré de conscientisation auquel on n'était jamais parvenu avant lui. Il part vainqueur.

L'article du Dr Smirnoff (La Presse, 15 août 1979) fait l'analyse d'un faux problème. Il ne semble pas avoir saisi une donnée globale à savoir que nous assistons actuellement non à une fin de siècle ou même de millénaire mais à l'agonie d'une civilisation.

Les réactions de «ça-fait-rien-tisme» chez bon nombre de nos concitoyens sont, ne lui en déplaise, normales; elles sécurisent l'homme qui comprend mal le phénomène dont il est partie intégrante. Plusieurs d'entre nous saisissent bien que ce qui était ne sera plus; mais saisissement encore mal ce qui sera. C'est une situation anxiogène et l'homme ne peut s'installer en permanence dans l'angoisse, ne serait-ce que par hygiène mentale, que souvent Dame nature lui impose malgré lui. On appelle ça des mécanismes de défense, lesquels relèvent de l'instinct de conservation. C'est une soupape de sécurité que le «ça-fait-rien-tisme».

Notre pédagogie naturelle ne s'échappe pas à ce mouvement que certains pourraient qualifier de vague de fond. Au Québec, comme ailleurs dans le monde, la pédagogie se cherche. Mais elle, aussi, acquiert cette conscience dont nous avons parlé précédemment. Elle se conscientise et réalise que les valeurs passées ne sont plus transmissibles comme autrefois d'une génération à l'autre intégralement. On se cherche. On regarde pour de soi-disant nouvelles formules; mais au fond de lui-même, l'éducateur sent bien que ce sont de nouvelles valeurs dont il a besoin, correspondant davantage aux nouvelles réalités. Il faut admettre que les éducateurs sont nécessairement partie intégrante de cette civilisation qui s'éteint... Ils perçoivent comme plusieurs d'entre nous que le décalage entre les valeurs d'hier et les réalités d'aujourd'hui s'aggrave à des vitesses à peine imaginables par l'homme.

Cette tolérance que nous constatons autour de nous, et que certains ont appelé la société permissive, n'est que le résultat d'une prise de conscience très

positive, à mon avis, de la relativité des valeurs qui nous ont été transmises. Évidemment les hôpitaux et les écoles vont en grève, les pompiers et les policiers aussi... certains malins y ajouteraient la SAQ. Les eaux et l'air sont pollués... Je ne crois pas que chacun de mes concitoyens y est indifférent. Que certains disent et pensent sincèrement «ça fait rien», c'est possible. Le jugement est bien sévère lorsqu'on laisse sous-entendre que la majorité le pense. On permet qu'un certain nombre de choses arrivent, se produisent parce qu'on n'est pas certain que les motifs qui préchent contre sont plus valables que ceux qui préchent pour, et vice versa.

Nos enfants sont au milieu de la mêlée, peu préparés à cause d'éducateurs - parents et mères - qui sont bien malgré eux entraînés comme nous dans la tourmente. Qui peut se permettre de dire qu'il y voit clair, que l'ambiguïté n'habite pas son esprit et que son cœur n'est pas dépourvu d'angoisse? Peut-être ceux qui, accrochés désespérément à un système de valeurs désuet se croient, hélas, en possession tranquille de la vérité... (tranquille...)

Le Dr Smirnoff pose, dit-il, des questions extrêmement importantes pour la survie de notre société. Hélas! Je crois que ses préoccupations se présentent tardivement car cette civilisation a donné à l'homme ce qu'il lui avait à lui donner. C'est sans doute avec un grand soulagement qu'elle rend l'âme et qu'elle passe la main à la suivante. La progression de l'homme doit continuer. Maîtrisant la matière, il lui faut maintenant s'initier à la maîtrise de l'esprit, un univers encore vierge.

Claude PICARD,
communicateur
Montréal, Qué.

A côté du bégonia, on aura la «Foglia»

Par les temps qui courent on entend beaucoup parler d'explosion, que ce soit d'une bouteille de Pepsi ou d'une centrale nucléaire. On tue, on vole, on viole, on manifeste et puis on roupète. Les journaux nous tiennent au courant de ces choses... fort bien merci!

Mais il y a une fleur qui s'élève au-dessus de tout ça et qui ne

perd jamais les pétales, c'est la Foglia. Nous avons bien le bégonia, alors j'en ai baptisé une la Foglia. Je n'oserais pas l'action innée que le chien de Girard fait lorsqu'il rencontre une fleur, mais je vais l'arroser quand même avec un bon cru.

Denis MICHAUD,
Montréal

Loi sur la santé au travail: les médecins inquiets

QUEBEC — Compte tenu du «nombre considérable de personnes et d'organismes» qui pourraient avoir accès au dossier médical d'un travailleur, la Corporation professionnelle des médecins du Québec s'inquiète du risque que le projet de loi 17 sur la santé et la sécurité du travail ne compromette le secret professionnel des médecins et le droit à l'intimité des travailleurs malades.

Témoignant hier devant la commission parlementaire qui étudie la future législation, le président de la Corporation, le Dr Augustin Roy, a signalé que les informations d'ordre médical concernant un travailleur pourraient être consultées, selon le projet de loi, par au moins quatre instances qui, contrairement au médecin, ne sont pas liées par le secret professionnel: ainsi, le représentant à la prévention (au sein de l'entreprise) ou le délégué syndical, le comité paritaire syndical-patronal, les services d'inspection gouvernementale (à deux niveaux, local et régional) et le personnel de la Commission qui sera chargée d'administrer la loi.

Toute l'économie du projet de loi vise en outre à «ouvrir les livres» (comme le dit lui-même le ministre qui le parraine, M. Pierre Marois), à favoriser les débats, à établir des données à partir de dossiers spécifiques, à provoquer des échanges d'informations entre patrons et syndicats, etc., autant d'occasions où un dossier médical peut être manipulé, au point que le travailleur risque de «perdre son droit à l'intimité».

«Nulle garantie ne lui est offerte, poursuit la Corporation, que les maladies et infirmités dont il souffre ne seront pas diffusées à travers l'entreprise». La Corporation demande donc

que toutes ces informations concernant l'état de santé d'un travailleur soient déclarées confidentielles, que tous ceux qui ont accès au dossier soient tenus au secret, et que la loi empêche quiconque d'en prendre connaissance sans autorisation du patient, du tribunal ou de la loi.

TEXTES:
Lysiane GAGNON
de notre bureau de Québec

Tel n'est pas le seul motif d'inquiétude des médecins. La Corporation signale entre autres risques celui de restreindre le libre choix du médecin. L'instauration d'un système de santé parallèle aux structures existantes, l'absence de la notion de médecin-traitant et le risque de la dépersonnalisation bureaucratique, une partie de ces appréhensions tenant au fait que le projet de loi exclut à toutes fins utiles tout le secteur privé.

Les inquiétudes que cette législation soulève dans la profession médicale sont de divers ordres. Ainsi, hier avant-midi, les représentants de la Fédération des omnipraticiens n'ont pas fait mystère qu'une partie de leur irritation tenait au fait que le projet de loi prévoit, pour les médecins du travail, la rémunération selon le mode du salariat ou de la vacation, «la Fédération n'acceptant pas qu'un processus de législation se substitue au régime de la négociation», et encore à l'heure même où justement les médecins négocient avec le ministère leurs modes de rémunération. A l'instar de la Corporation professionnelle et de l'Association des médecins d'entreprise, la Fédération des omnipraticiens s'inquiète de voir que les cabinets privés, «dont le

nombre est plus élevé que celui de tous les autres centres de service réunis et dont le temps d'attente (pour le patient) est nettement plus court que celui du centre hospitalier», se trouvent exclus au profit des départements de santé communautaire des hôpitaux. Ces derniers, signale la Fédération, pourront idéalement desservir les grandes entreprises, mais dans les petites et moyennes entreprises, il serait préférable de traiter avec les praticiens privés.

Il faut comprendre que cette législation entraînera un élargissement considérable de ce champ médical... et aussi de nouveaux débouchés, que s'arrachent, devant la commission parlementaire, diverses professions et divers secteurs plus ou moins reliés à la santé/sécurité.

Ainsi, les départements de santé communautaire des hôpitaux, qui auront la main haute sur le nouveau système, se contentent de demander des ajustements de type structurel et certains pouvoirs accrus, entre autres un plus grand contrôle sur les médecins qui dans les entreprises s'occuperont de la santé.

A l'autre pôle, les quelque 200 médecins (dont 80 à temps plein, signale le ministre) qui sont actuellement attachés au service de diverses entreprises, s'indignent de se voir écartés de la législation, eux qui ensemble réunissent «la plus grande somme d'expériences pratiques dans le domaine», et il s'inquiètent de voir le triomphe d'une médecine qui ne s'intéresse qu'aux agents chimiques et physiques préjudiciables, à l'exclusion des facteurs individuels de santé. Le fait d'être, selon le système actuel, rémunérés par l'employeur, n'atténue pas, disent-ils,

à leur indépendance professionnelle, mais ils suggèrent une solution, celle de prévoir un contrat-type qui constituerait une protection accrue contre toute pression patronale.

Dépit analogue bien qu'à teneur bien différente du côté des Centres locaux de services communautaires, où l'on a aussi

le sentiment d'être écartés au profit des hôpitaux, et où l'on se plaint de ce que les médecins — par opposition aux psychologues, sociologues, infirmières, travailleurs et animateurs sociaux, etc. — vont garder le contrôle de la santé et de la sécurité du travail. Les représentants des CLSC ont également demandé

que la notion de l'intégrité du travailleur englobe les aspects «mentaux et sociaux», suggestion que le ministre Marois a paru trouver un peu poussée — notamment pour ce qui est de l'application de notions aussi vagues à l'exercice du droit de refus d'exécuter un travail considéré dangereux.

Marois voudrait l'extension du retrait préventif...

QUEBEC — La future loi sur la santé et la sécurité au travail pourrait-elle aller jusqu'à permettre au travailleur chez qui un médecin diagnostiquerait les premiers symptômes d'une affection industrielle de bénéficier des mêmes dispositions que le projet de loi 17 accorde à la travailleuse enceinte — soit le retrait préventif sans perte de revenu?

C'est une possibilité à laquelle, semble-t-il, le ministre Pierre Marois, qui parraine ce projet de loi, n'aurait pas renoncé bien qu'elle ait suscité de très fortes oppositions au sein du conseil des ministres.

La disposition dite du «retrait préventif», limitée dans le projet de loi aux cas où les conditions de travail d'une femme enceinte comporteraient «des dangers physiques» pour le fœtus ou pour elle-même, constitue en effet une mesure presque unique, apparemment, dans le monde occidental. (Selon les fonctionnaires en tout cas, on n'en trouve pas d'équivalent en

Amérique du Nord, ni en France, ni en Grande-Bretagne). L'extension du retrait préventif à d'autres catégories de travailleurs — après diagnostic médical, cela va de soi — voudrait dire par exemple qu'un ouvrier exposé à des substances qui commenceraient à altérer sa santé même à un stade très précoce, pourrait, à l'instar de la femme enceinte, exiger d'être réaffecté à une autre fonction, sans perte de ses droits et privilèges, à défaut de quoi il aurait droit à une indemnité au même titre que les accidentés du travail. (Rappelons que le projet de loi 17 accorde au travailleur le droit de refuser d'exécuter un travail qui l'expose à un danger, mais cette notion est relativement restrictive dans la mesure où il s'agit d'un danger physique, visible, et comportant des risques assez spéciaux.)

Le ministre en ayant gardé l'idée en tête, il s'est donc montré cette semaine particulièrement intéressé à une suggestion venue d'un groupe de spécialistes de la santé communautaire, qui l'invitaient à faire obligation au mé-

decin d'informer le travailleur de toute atteinte possible à sa santé provenant de sa situation de travail, et, dans le cas d'altérations précoces à la santé, de lui fournir sur demande un certificat médical attestant de son état et des risques et aggravations possibles. Selon ces spécialistes, le travailleur pourrait alors recourir au droit de refus (déjà prévu, mais dans des conditions plus restrictives) ou au droit de retrait préventif analogue à celui dont bénéficie la femme enceinte.

Comptant de toute évidence sur des pressions en ce sens de la part des organismes qui le dépassent sur sa gauche, le ministre a indiqué qu'il étudierait la suggestion avec grand intérêt... Mais le fait est qu'il s'agit d'un projet qui a déjà été évoqué et qui reste encore «en réserve». On dit dans son entourage que le droit au retrait préventif pourrait être accordé progressivement, par types d'affections, en commençant par les secteurs où les risques sont les plus grands — l'intoxication par le plomb par exemple.



La photo de gauche montre Ida Nudel peu de temps avant son incarcération tandis que celle de droite la fait voir un an après.



NUDEL

SUITE DE LA PAGE A 1

Son mari ainsi que sa sœur Elena, son beau-frère et son neveu devaient obtenir la permission de quitter la Russie. Elle se vit refuser le sien sous l'allégation «qu'elle avait eu accès à des secrets d'Etat» lorsqu'elle avait travaillé en qualité d'économiste à la planification d'une usine d'insecticides.

Devant ce refus, Ida Nudel entreprend la bataille. Elle perd son emploi et est réduite à laver des parquets pour survivre. «Je n'ai pas eu le choix, explique-t-elle sur la bande enregistrée, de me défendre. Je savais que le résultat serait soit l'arrestation, soit le visa.»

«Je ne regrette rien, poursuit-elle. Ni les manifestations devant

le Kremlin ou devant le siège social du KGB, pas plus que les banderoles que j'ai suspendues à mon balcon le jour de mon arrestation. Je voulais mon visa à tout prix, rejoindre mon mari et la seule sœur qui me reste».

C'est aux Canadiens, aux Américains et particulièrement aux femmes que Elena Fridman s'adresse cette semaine à Montréal, Toronto, New York, Washington. Une pétition comptant déjà des milliers de signatures sera éventuellement remise par les dirigeants canadiens aux autorités soviétiques à Ottawa.

En compagnie du conseiller juridique de sa sœur à Montréal, Me Irwin Cotler, Mme Fridman sera reçue demain matin par le ministre des Affaires extérieures, Flora MacDonald. Elle rencontrera également l'adjoint au solliciteur général, Roger Tassé,

le ministre de la Justice, le sénateur Jacques Flynn, ainsi que le ministre de l'Immigration, Ron Atkey et Steven Paprosky, ministre d'Etat à la Santé, au Sport amateur et au Multiculturalisme.

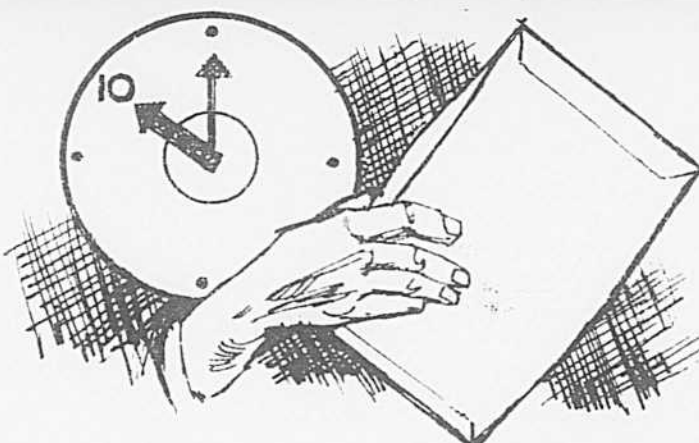
Sans pouvoir préciser les détails de sa requête qu'elle leur formulera, Mme Fridman déclare: «Je leur demanderai de tout faire pour qu'elle soit enfin libérée et qu'elle puisse ainsi nous rejoindre en Israël».

Elle espère que les Soviétiques feront des échanges avec les Américains comme celui de mai dernier qui avait permis l'élargissement de cinq dissidents soviétiques. Tout au moins veut-elle croire que sa sœur sera enfin incarcérée dans des conditions de détention plus humaines et dans une prison pour femmes comme il en existe en Russie, si elle a à purger toute sa peine.

LIVRAISON LE MÊME JOUR.

DE MONTRÉAL À TORONTO OU DE TORONTO À MONTRÉAL

\$25 SEULEMENT.*



Quand il faut que ça se rende rapidement, au bon endroit, au bon moment.

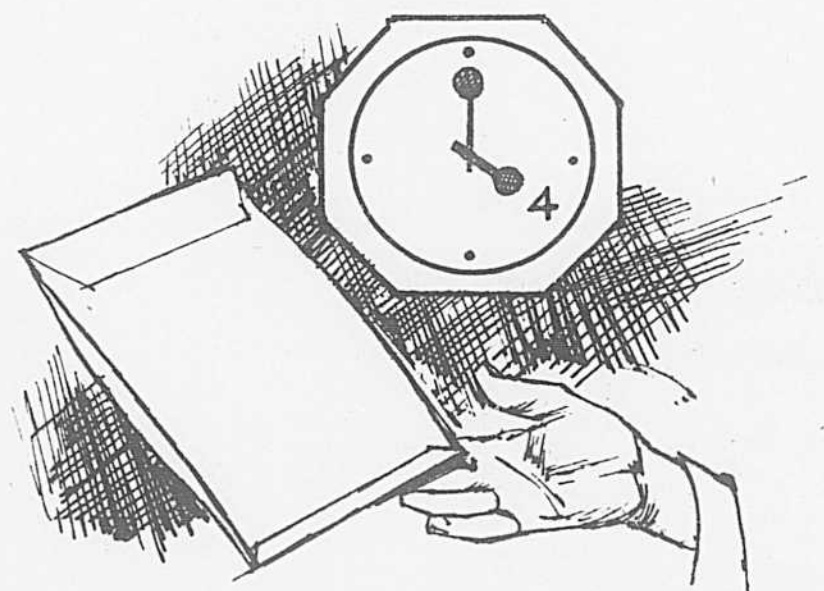
Livraison le même jour!

Téléphonez le matin. Nous allons immédiatement ramasser votre enveloppe à votre adresse, l'expédier par avion, la recevoir et la livrer l'après-midi du même jour, avant la fermeture des bureaux, à la porte de votre correspondant à Toronto.

Purolator

636-6268!

Quand il faut, il faut!



*Pour un colis de moins de 2 livres.
Pour colis plus lourds, demandez notre carte de tarif.

Affaire Marion

Jeanne Valence
cherche un avocat

Jeanne Valence, accusée en rapport avec l'enlèvement de Charles Marion en 1977, attend toujours qu'un avocat veuille bien prendre sa cause en main pour un procès qui risque d'être long. Le directeur de la Cour des sessions pour Montréal, Jean Sirois, s'est dit confiant de trouver un avocat pour le 12 septembre, moment où l'on doit fixer la date du procès.

Rappelons que Mme Valence, âgée de 33 ans, est accusée d'enlèvement, de conspiration, de détention forcée et de deux tentatives d'extorsion, l'une contre Charles Marion et l'autre contre la caisse de crédit de Sherbrooke.



Mme Jeanne Valence

MISE AU POINT

Dans notre annonce parue dans La Presse d'hier une correction s'impose, on aurait dû lire:

SAUCISSES

Brunir et servir à saveur de boeuf et

BACON

surgelé Swift Premium

la demi-livre

1 29

Nous nous excusons des inconvénients que cette erreur aurait pu vous causer.

Dominion

RECTIFICATIF

Une erreur a été commise dans notre annonce publiée dans LA PRESSE d'hier, page F 8, au sujet de la superficie qui couvre un paquet de matelas isolants à friction de 15 x 48 x 4 po. de valeur R 12. Le texte encadré aurait dû se lire comme suit:

Bon pour couvrir une superficie de 90 pieds carrés

12.98

LE CASTOR
Tout ce qu'il vous faut pour le faire vous-même! **bricoleur**

Mon merle a perdu son 6/36...

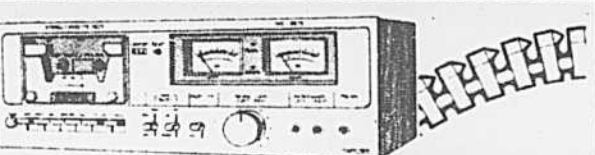
La seule loterie où vous choisissez vous-même vos numéros

6/36

COMPLÉTEZ VOTRE SYSTÈME DE SON AVEC UN APPAREIL DE QUALITÉ

AUJOURD'HUI, POUR LONGTEMPS

ZENITH



Platine à cassette stéréo de luxe

MC4070. Fichiers d'enregistrement et de lecture à chargement rapide. Caractéristiques de luxe comprenant: d'isolation du bruit Dolby, commutateurs de polarisation et de correction à trois positions, commandes du niveau d'enregistrement gauche/droite avec grands cadrons VU, lampes témoin pour enregistrement et pointes, prises de microphones, indicateur de défilement à affichage numérique, amortissement numérique, amortissement, prise d'écoute et câbles. Coffret similisau fin.

PRIX RÉGULIER \$349

PRIX DUMOULIN

\$269

VENTES ET RÉPARATIONS
PHONOS, CASSETTES ET AMPLIS

Enceintes 2 voies Allegro
MC3000. Enceintes acoustiques haute performance comprenant un haut-parleur de 10" pour les graves et un de 3 1/2" pour les aigus. Réponse de fréquence: 40-20.000 Hz. Impédance: 8 ohms. Puissance maximale admissible: 60 watts. Commande de tonalité sur le devant, permettant de régler le son selon l'acoustique de la pièce. Coffret de similisau noyer verni.

PRIX RÉGULIER \$329

PRIX DUMOULIN

\$269

CENTRE D'AUDIO SPÉCIALISÉ
R.E. Dumoulin TV
783, rue MISTRAL
(Angle 8250 Saint-Hubert)
388-4636 - 4777
MEMBRE **SPEC**

ESPAGNOL-PORTUGAIS ITALIEN

Un ou deux soirs par semaine — 25 cours

Vous pouvez acquérir des notions suffisantes pour vous débrouiller dès la première année.

DÉBUT DES COURS

mardi 18 septembre; jeudi 20 septembre

QUELQUES AVANTAGES INHÉRENTS AUX COURS DE L'ULA

• Enrichissement de sa culture et de sa personnalité • Valorisation des voyages à l'étranger • Élargissement de son horizon • Conservation du goût de l'étude • Réalisation qu'il est possible d'apprendre à tout âge • Soins occupation des loisirs • Satisfaction de savoir • Création de nouvelles amitiés • Appréciation de volumes, de revues et de journaux étrangers • Participation à la vie de l'association: soirées de films, causeries, fêtes diverses, renseignements, bulletins, escomptes appréciables à plusieurs spectacles et concerts, etc.

Quant aux cours eux-mêmes:

• PROFESSEURS COMPÉTENTS ET DÉVOUÉS • PRIX TRÈS RAISONNABLES
• CERTIFICATS D'ÉTUDES ET DIPLÔMES

Nos cours, à titre de culture personnelle (soir), sont autorisés par
LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC
Permis - 749694

Depuis 1940, plus de 16,000 des nôtres se sont inscrits à nos cours de langues.

La haute valeur de nos cours est attestée par quarante ans de réussite incontestée.

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE

844-6835 ou 844-2433

AUJOURD'HUI, C'EST OUI!

Depuis longtemps, vous voulez apprendre une langue étrangère, mais vous ne vous décidez jamais à commencer pour de bon. Pourquoi pas une résolution héroïque dès AUJOURD'HUI? « CETTE ANNÉE, C'EST FINAL, JE M'INSCRIS! »

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE

59 ouest, rue Saint-Jacques, Bureau 300, Montréal H2Y 1K9

Je désire des renseignements au sujet de vos cours d'ESPAGNOL d'ITALIEN de PORTUGAIS

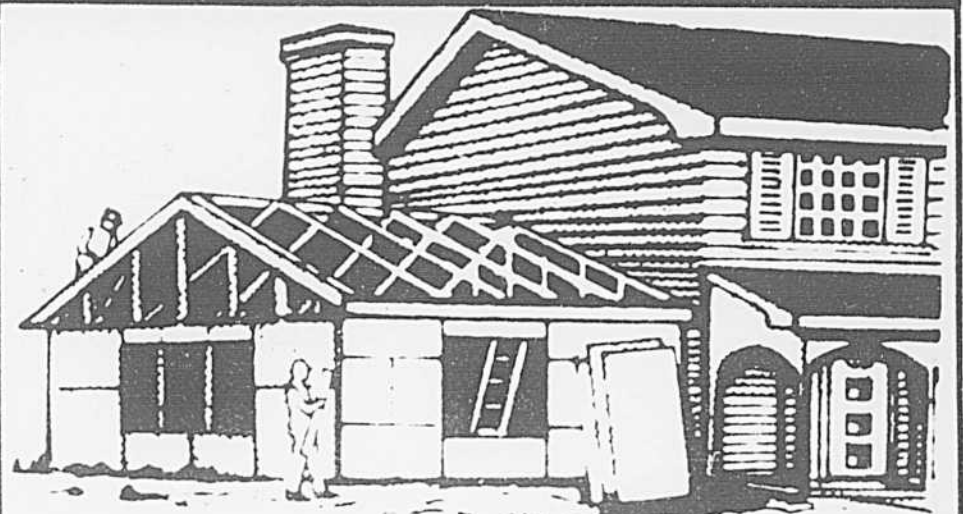
Aussi votre dépliant et un exemplaire de votre bulletin

NOM.....

ADRESSE.....

TEL.....

RAJOUT (EXTENSION)



PAR MÉTROPOLITAIN, SIGNIFIE... PLANIFICATION DÉTAILLÉE, MAIN-D'OEUVRE D'EXPÉRIENCE, MATÉRIAUX DE QUALITÉ, EN PLUS DES ÉCONOMIES RÉALISÉES.

Venez chez Métropolitain découvrir de nouvelles idées de décoration.

HEURES D'OUVERTURE:

Dimanche: de 11 h a.m. à 5 h p.m.
lundi - mardi - mercredi: 9 h a.m. à 5 h p.m.
jeudi - vendredi: 9 h a.m. à 8 h p.m.
samedi: 9 h a.m. à 4 h p.m.
Entrée sur le côté ouest de l'édifice

Ajouter une pièce à votre maison est le meilleur investissement, et cette pièce supplémentaire peut faire aussi une grosse différence dans votre style de vie. Visitez notre salle de montre pour vous donner des idées.

NOUS SOMMES OUVERTS LE DIMANCHE POUR VOUS PERMETTRE DE VISITER NOTRE MAGNIFIQUE SALLE DE MONTRE, MAIS NOUS NE PRENONS PAS DE COMMANDE LE DIMANCHE.

Quels sont vos besoins?

☐ Grenier ☐ Dortoir ☐ Salle de jeux ☐ Salle de bain
☐ Bibliothèque ☐ Bureau ☐ Toiture ☐ Cuisine ☐ Travaux de menuiserie ☐ Renovations générales.

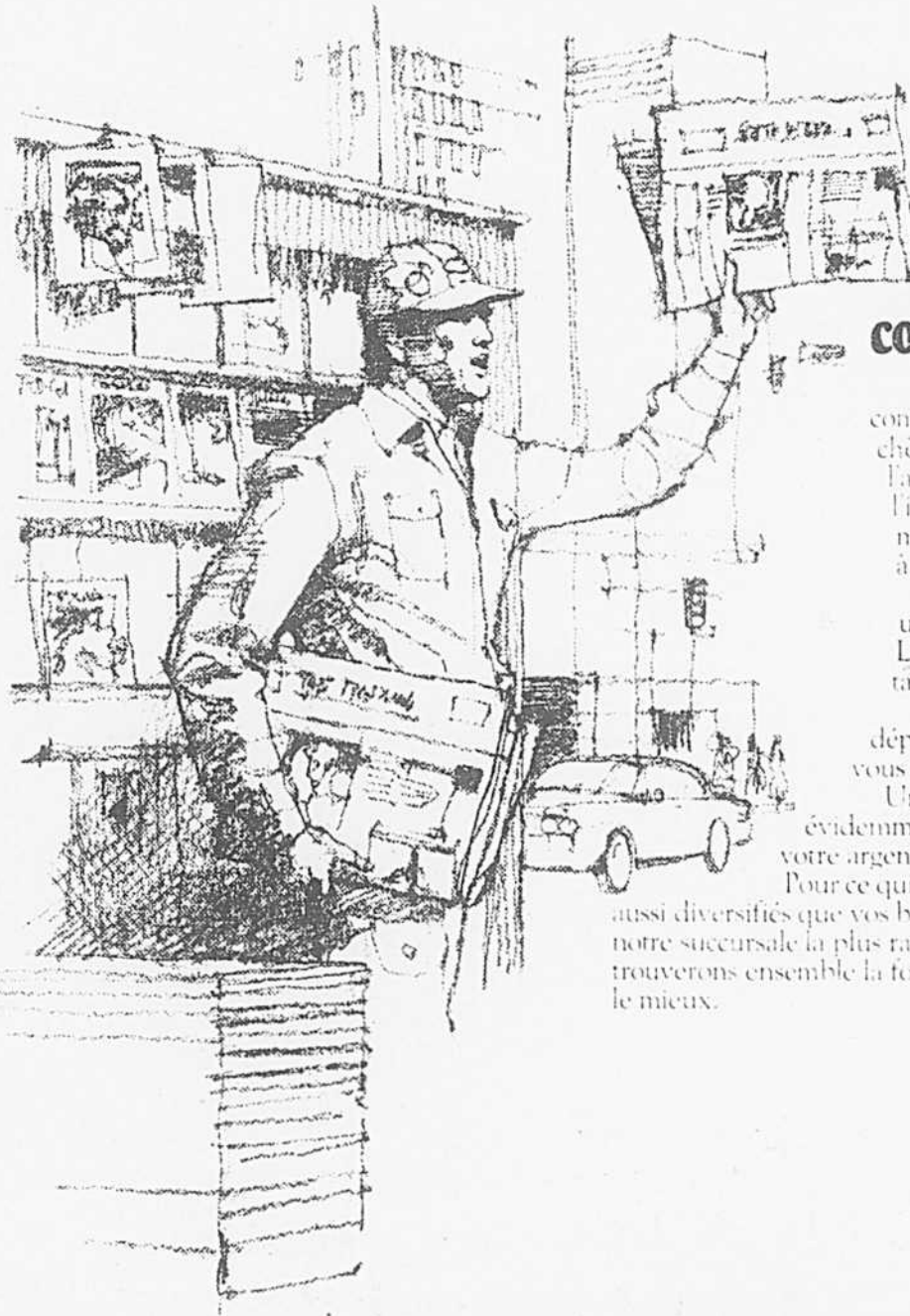
SERVICE DE RÉNOVATION

MÉTROPOLITAIN

4058 JEAN-TALON O.
(dans le côté ouest de l'édifice CESCO)

482-0600

DERNIÈRE ÉDITION! À LA BANQUE DE COMMERCE CHAQUE JOUR COMPTE POUR VOS INTÉRÊTS



Vous avez le choix entre quatre comptes d'épargne Commerce

À la Banque de Commerce, nous vous offrons maintenant un compte d'épargne à intérêt quotidien. Un compte sans privilège de chèques. Si votre solde en banque varie beaucoup d'un mois à l'autre, vous trouverez ce mode d'épargne avantageux puisque l'intérêt, composé semestriellement, se calcule non pas chaque mois mais sur le solde final quotidien, à un taux légèrement inférieur à celui d'un compte d'épargne ordinaire.

Si votre solde ne subit, pour ainsi dire, pas de fluctuations, un compte d'épargne ordinaire vous conviendra peut-être mieux. L'intérêt sera alors calculé sur le solde minimum mensuel, à un taux un peu plus élevé.

Avez-vous \$1 000 ou plus à placer? Renseignez-vous sur nos dépôts à terme qui, selon l'importance et la durée du placement, vous donnent un rendement supérieur.

Un compte-chèques d'épargne Commerce, sur lequel vous pouvez évidemment tirer des chèques, constitue une autre façon de faire fructifier votre argent.

Pour ce qui est de l'épargne, la Banque de Commerce vous offre des services aussi diversifiés que vos besoins. Passez dès maintenant à notre succursale la plus rapprochée de chez vous et nous trouverons ensemble la formule qui vous conviendra le mieux.

"Le compte à intérêt
quotidien Commerce
On voit grand"



On voit grand



**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**

STEIN

STEINBERG

Des rabais qui

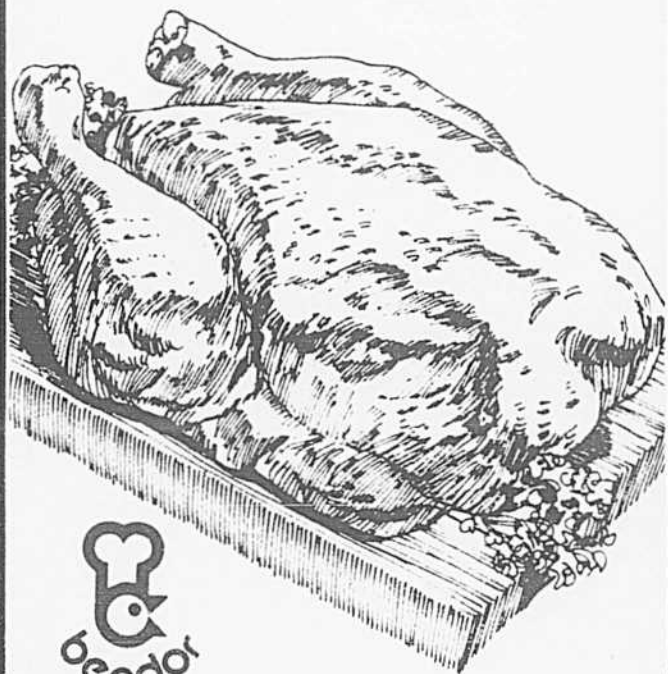
BOUCHERIE

**FOIE DE PORC
EN TRANCHES**
PRODUIT DÉCONGÉLÉ
LA LB

39¢
**BACON
EN TRANCHES
SANS COUENNE**
MAPLE LEAF
PQT DE 1 LB

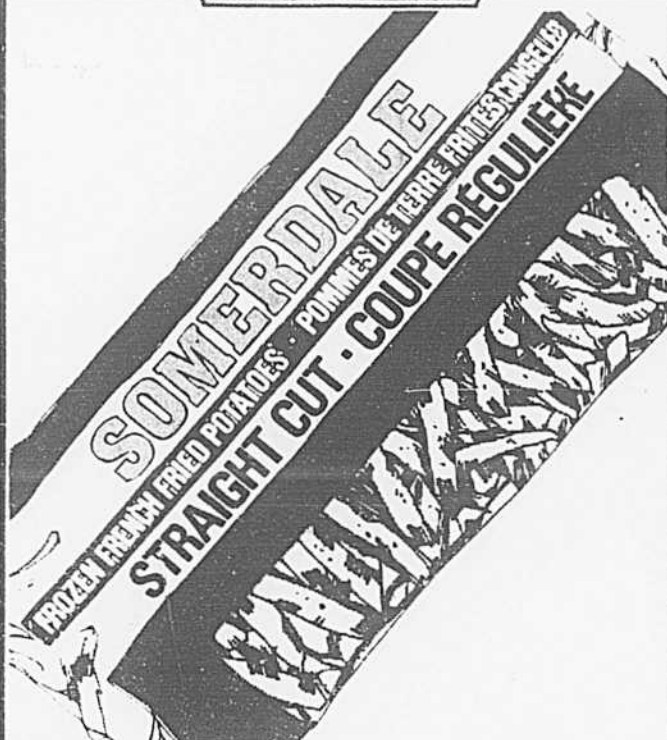
\$1.59

BOUCHERIE


**POULET
SURGÉLÉ**
DE MOINS DE 4 LB
CANADA
CATÉGORIE "A"
LA LB

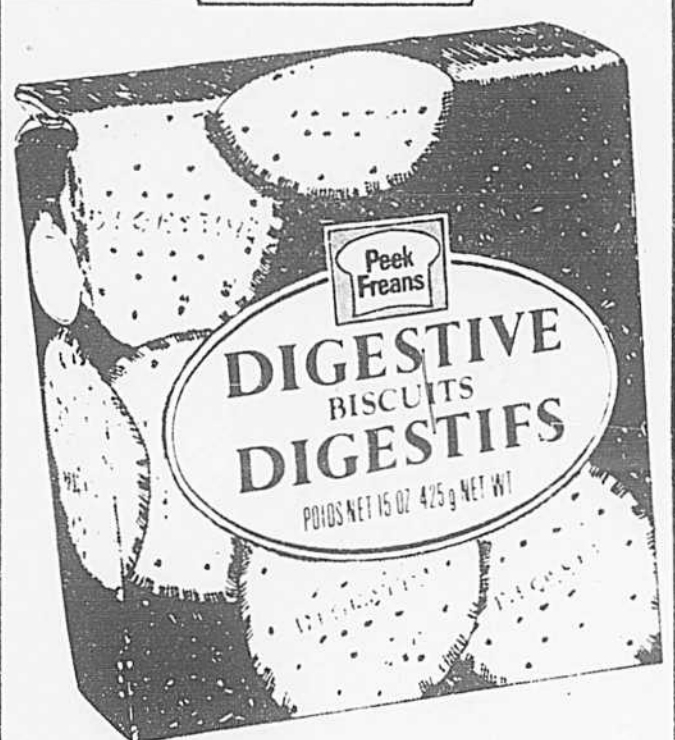
68¢

EPICERIE


**POMMES
DE TERRE
FRITES
SURGÉLÉES**
SOMERDALE
SAC DE 2 LB

29¢

EPICERIE


**BISCUITS
PEEK FREAN'S**
DIGESTIFS, NICE,
SABLES OU
ARROW-ROOT
SAC DE 400 g

\$1.19
**SALADE
DE MACARONI**
STEINBERG

 CONT. DE
16 OZ

79¢
**SAUCISSES AU PORC
OU AU BOEUF**
MAPLE LEAF

 PQT DE
16 OZ

\$1.89
**JAMBON CUIT
TRÈS MAIGRE**
HYGRADE
LA LB

 MAGASINS AVEC COMPTOIR DE CHARCUTERIE
SEULEMENT

\$2.29
**BRIQUETTES
DE CHARBON
DE BOIS**
STEINBERG
SAC DE 5 LB

79¢
**MARGARINE
MOLLE**
CRÉMEX
PQT DE 2 LB

\$1.49
**TOURTIÈRE
SURGÉLÉE**
LA BELLE
FERMIÈRE
16 OZ

\$1.55
**BOEUF FUMÉ
EN TRANCHES**
COORSH
PQT DE 4 SACHETS
DE 2 OZ

\$2.29
**JAMBON CUIT
EN TRANCHES**
SWIFT
PQT DE 8 OZ

\$1.19
**FILET
DE TURBOT
SURGÉLÉ**
I.O.F.
LA LB

\$1.49
**TRUITES
ARC-EN-CIEL
SURGÉLÉES**
PQT DE 10 OZ

\$1.49
**CREVETTES
CUITES
SURGÉLÉES**
YOUNG
200 g

\$2.39
**CONFITURE DE FRAISES
OU FRAMBOISES**
ORCHARD KING
AVEC PECTINE

 POT DE
24 OZ LIQ.

99¢
**BOISSON
AUX FRUITS**
ROUGEMONT
AU CHOIX
BTE DE 10 OZ LIQ.

23¢
**JUS
DE TOMATES**
HEINZ
CANADA DE FANTAISIE
BTE DE 19 OZ LIQ.

37¢
BISCUITS SECS
MC CORMICKS AU CHOIX
SAC DE 100 g

\$1.28
LITIÈRE
SAULAR
SAC DE 4 KILO

\$1.45
POULET DÉOSSÉ
ESTA
BTE DE 7 OZ

93¢
GARDEN COCKTAIL
ED SMITH
BOUT DE 28 OZ LIQ.

75¢
**PRÉPARATION
À GÂTEAUX**
DUNCAN HINES
AU CHOIX

 BTE DE
18.5 OZ

87¢
GRUAU RAPIDE
QUAKER
PQT DE 1.35 kg

\$1.19
GRUAU 1-MINUTE
QUAKER
PQT DE 1.25 kg

\$1.19
**CONFITURE DE FRAISES OU
FRAMBOISES PURE**
LAURA SECORD
PQT DE 9 OZ LIQ.

89¢
JAMBON CUIT
MAPLE LEAF
BTE DE 1 LB

\$3.69
SIROP DE CHOCOLAT
MILK MATE
BOUT DE 36 OZ

\$2.19
HUITRES FUMÉES
BEAVER
BTE DE 104 g

\$1.34
**PIMENTS DOUX
EN TRANCHES**
MRS WHITES
PQT DE 24 OZ LIQ.

\$1.27
**YOGOURTS
AUX FRUITS**
CRESCENT SAVEURS AU CHOIX
175 g

45¢
**DÉTERSIF
EN POUDRE**
PUNCH
BTE DE 6 LITRES

\$2.99
KIK-COLA
BOUT CONSIGNÉE DE 750 mL
DÉPÔT EN SUS

29¢
EAU MINÉRALE
SARATOGA
BOUT DE 795 mL

54¢
POUDINGS
ROYAL AU CHOIX
PQT DE 3 OZ

35¢
**CHAUSSENS
AUX POMMES**
PILLSBURY
PQT DE 13.5 OZ

99¢
FROMAGE INGERSOL
CHERRY HILL
PQT DE 1 LB

\$1.69
MAXI-SERVIETTES
LIBERTÉ NOUVELLE
BTE DE 30

\$2.59
**PELLICULE
D'EMBALLAGE**
STRETCH N SEAL
ROUL DE 100 PIEDS

\$1.09
**SERVIETTES
DE TABLE**
STEINBERG
PQT DE 400

\$2.39
**PAPIER
HYGIÉNIQUE**
DELSEY
COULEURS AU CHOIX

 PQT DE
4 ROUL.

\$1.47
CAROTTES ENTIÈRES
IDEAL CANADA AU CHOIX
BTE DE 19 OZ LIQ.

55¢
BOISSON EN CRISTAUX
STEINBERG SAVEUR DE FRUITS
AU CHOIX
SACHETS DE 3 OZ

20¢
HUILE D'ARACHIDES
PLANTERS
BOUT DE 1 LITRE

\$3.39
**DÉTERSIF LIQUIDE
À LESSIVE**
WISK
BOUT DE 1 LITRE

\$1.69
NETTOYANT LIQUIDE
DAINTY BOWL
BOUT DE 12 OZ LIQ.

99¢
DÉTERSIF LIQUIDE
PALMOLIVE
BOUT DE 1.5 LITRE

\$2.29
**NETTOYANT À TAPIS
EN AÉROSOL**
GLORY
BTE DE 22 OZ

\$2.47
NETTOYANT À VITRES
BON AMI
BOUT DE 20 OZ

\$1.24

BOULANGERIE

 TOUS NOS PRODUITS DE BOULANGERIE
SONT FAITS DE PUR GRAS VÉGÉTAL

**BEIGNES
NATURE**
STEINBERG
PQT DE 12

63¢
**COURONNE
DANOISE
À LA CANNELLE**
STEINBERG
10 OZ

99¢
**PETITS PAINS
À CUIRE**
STEINBERG
PQT DE 6

59¢
**ROULÉ
AU CITRON**
STEINBERG
10 OZ

89¢

Les prix indiqués dans ces pages sont valables, dans la région métropolitaine, jusqu'à la fermeture des magasins mardi prochain 18h. Il est possible que certains articles ou formats de ces articles ne soient pas offerts dans tous nos magasins, particulièrement les articles non-alimentaires. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

BERG!

ménagent le budget!

Oui,
Steinberg
est de
votre côté.

EPICERIE



VINAIGRE
BLANC
STEINBERG
BOUT. DE 128 OZ LIQ

\$1.34

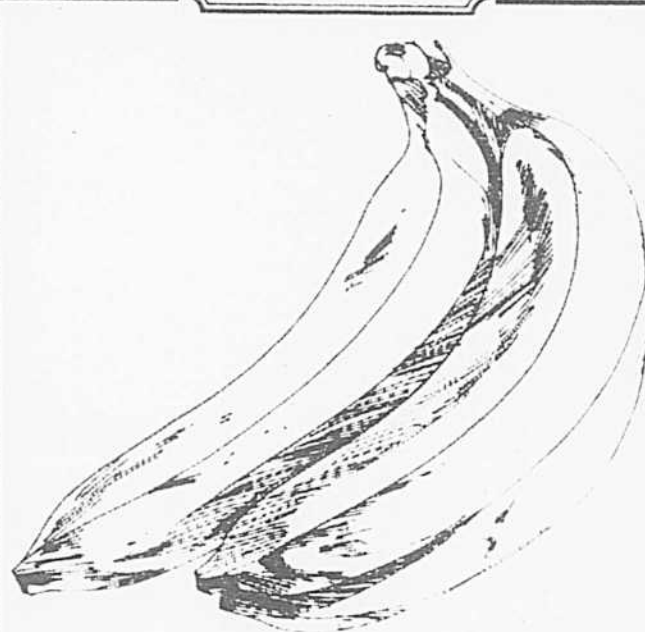
FRUITS ET LEGUMES



RAISINS
ROUGES
TOKAY
DE CALIFORNIE
LA LB

68¢

FRUITS ET LEGUMES



BANANES
DÔLE
LA LB

29¢

NON ALIMENTAIRES

SACS À ORDURES
POUR LA CUISINE
STEINBERG
COULEURS AU CHOIX
20"X22" - PQT DE 15

59¢
ETIQUETTE
VERTE

CONTENANTS DE PLASTIQUE
TRANSPARENT AVEC COUVERCLES
SUPERSEAL RECTANGULAIRES 16 OZ
ROND 1 PINT COULEURS AU CHOIX

\$1.59
PIECE
ETIQUETTE
VERTE

POTS À FLEURS DE 5"
OU ARROSOIRS
PIECE

\$1.09

PRÉPARATION
À SOUPE POULET
ET NOUILLES
LONEY'S
SACHET DE 2 1/8 OZ

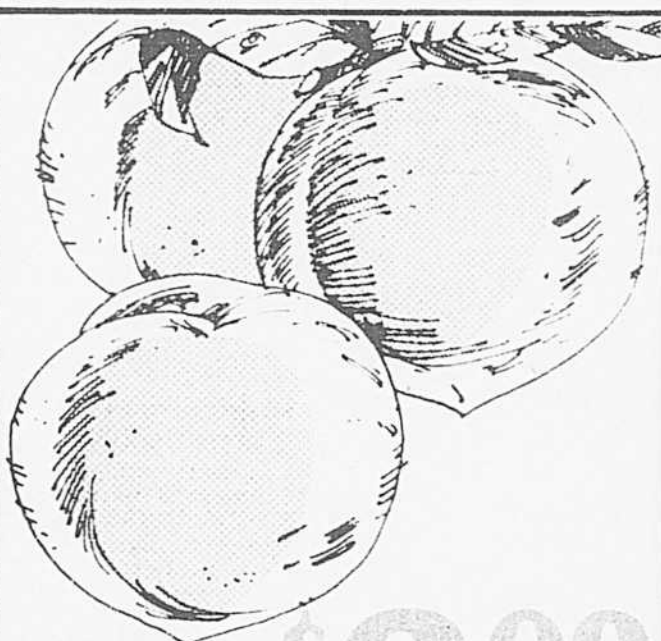
18¢
ETIQUETTE
VERTE

BOULANGERIE

TOUS NOS PRODUITS DE BOULANGERIE
SONT FAITS DE PUR GRAS VÉGÉTAL

TARTE
AUX POMMES
STEINBERG
AVEC OU SANS CANNELLE
8" - 20 OZ

89¢



PÊCHES
DE L'ONTARIO
CANADA NO 1
PANIER DE 4 PINTES

\$2.09

POMMES
DE TERRE
LAVÉES
DU QUÉBEC
CANADA NO 1
SAC À FENÊTRE DE 10 LB

69¢



POMMES
LOBO
DU QUÉBEC
CANADA DE FANTAISIE
SAC DE 4 LB

\$1.09

BROCOLI
DU QUÉBEC
GROSSEUR 14
CANADA NO 1
LA BOTTE

68¢

CHAISE
PLIANTE
FINI BOIS NATUREL
PIECE

\$9.98
ETIQUETTE
VERTE

LAMPE
DE POCHE
ET 2 PILES
RAY-O-VAC
PIECE

\$3.98

PLUMEAU
AU CHOIX
PIECE

99¢
ETIQUETTE
VERTE

OFFRE
FANTASTIQUE
DE
STEINBERG!

APPORTEZ VOS FILMS
KODACOLOR II
(C-110, C-126, C-135)
À DÉVELOPPER
AU COMPTOIR
D'INFORMATION
ET OBTENEZ:

- 2 JEUX COMPLETS DE PHOTOS
 - 1 FILM KODACOLOR II
 - UN SERVICE DE 48 HEURES.
- BONNE PHOTOS!
À PARTIR DE \$5.89 SEULEMENT.

PRODUITS SURGELES

TARTE
À LA CRÈME
FARM HOUSE
AU CHOIX
12 OZ

85¢
ETIQUETTE
VERTE

PIZZA
TOUTE GARNIE
GUSTO
680 g

\$2.69
ETIQUETTE
VERTE

LASAGNE
PIAZZA TOMASSO
12 OZ

\$1.59
ETIQUETTE
VERTE

PÂTE À LA DINDE
ST-HUBERT
8 OZ

\$1.01

PÂTE DENTIFRICE
COLGATE
TUBE DE 50 mL

85¢

RINCE-BOUCHE
COLGATE 100
BOUT. DE 500 mL

\$1.59
ETIQUETTE
VERTE

BEAUTE & HYGIENE

DÉSODORISANT
EN BÂTON
IRISH SPRING
75 g

\$1.85

ANTIACIDE
PÉTILLANT
ENO
BOUT. DE 200 g

\$1.59

COTON-TIGES
Q-TIPS
PQT DE 90

73¢

HARICOTS VERTS
À LA FRANÇAISE
ARCTIC GARDEN
PQT DE 10 OZ

49¢
ETIQUETTE
VERTE

GÂTEAUX
À ÉTAGES
SARA LEE
AU CHOIX
13 OZ

\$1.15

CRÈME À BARBE
NOXZEMA
AU CHOIX
350 mL

\$1.37
ETIQUETTE
VERTE

DÉSODORISANT
EN AÉROSOL
NOXZEMA
BTE DE 300 mL

\$1.69
ETIQUETTE
VERTE



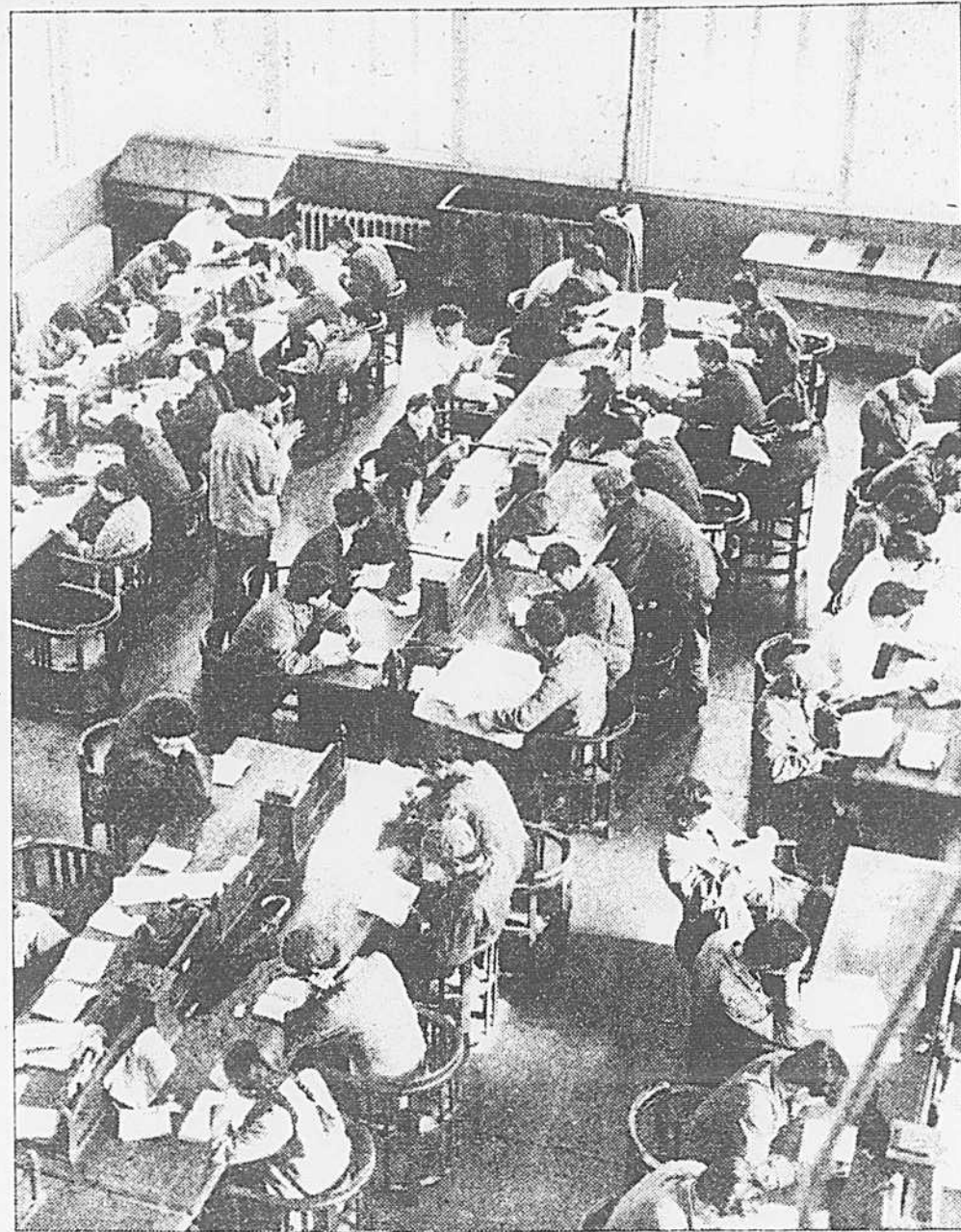
STEINBERG

pleins feux
SUR L'ACTUALITÉ

LE RETOUR DES MANDARINS



Cette photo prise en 1975 à Shenyang montre le creusage d'un abri souterrain dans la cour de l'école no 122. A cette visite de 1979, le directeur Liu Yong ridiculise cette époque où les étudiants allaient à l'école pour creuser des trous.



Les 700 lecteurs qui fréquentent chaque jour la bibliothèque de Dalian témoignent de l'effort qui est fait pour hausser le niveau intellectuel des jeunes.

Course contre la montre dans l'éducation



Jules NADEAU

envoyé spécial
de LA PRESSE

— 4 —

C'EST DANS LE DOMAINE de l'éducation beaucoup plus qu'en économie ou en agriculture que le virage a été le plus brusque. «L'égalité par le bas, comme me disait un Chinois dégoûté par ses 6 années d'exil dans les rizières, est finie.»

Les éducateurs ont particulièrement souffert des excès de l'extrême-gauche depuis 1966 mais maintenant en Chine, c'est la revanche des intellectuels. Ceux qui possèdent des compétences sont revenus au pouvoir (avec des appuis au sommet, à Pékin) et pour eux, après dix ans de folies, c'est le retour à la raison pure et simple. «Faites nous confiance», disent les mandarins.

Pendant mes deux années d'enseignement à Hong Kong, à des jeunes Chinois du cours secondaire, de 1971 à 1973, j'ai appris à connaître la mentalité et la tradition chinoises en éducation. Le respect du professeur, la hantise des examens, la compétition, la mémorisation et la promotion individuelle.

En novembre dernier, au Japon, dans une école secondaire dirigée par cinq Québécois, le Collège La Salle à Kagoshima, j'y ai trouvé les mêmes valeurs qui sont en fait propres à toute l'Asie de l'Est. Et en plus un sens très développé de l'élitisme.

Or, cette fois-ci en Chine, après avoir visité trois universités, deux instituts techniques, deux collèges secondaires et deux jardins d'enfance, il m'est apparu

que la plupart de ces valeurs ont été réhabilitées par les éducateurs actuels.

Le «défi de former une élite»

Affirmation stupéfiante, à l'Ecole secondaire annexe de l'école normale de Jilin, le vice-directeur Zhang Zibin parle du «desir de former une élite» et plus tard, des «élites pour les classes de mathématiques». Nous sommes loin du grand rêve socialiste de l'égalité entre les intellectuels, les ouvriers et les paysans.

Dans la prestigieuse Université de Pékin, (ou Beida) dans une rencontre privée avec le directeur du département des Sciences sociales, M. Zhang Ziqiang, qui s'exprime parfois en anglais, souligne de façon émouvante l'angoisse numérique du choix des meilleurs: «Cette année, il y aura 7.000.000 de diplômés des écoles secondaires et seulement 300.000 d'entre eux seront acceptés dans les universités. C'est un problème urgent que de devoir recruter davantage.» (Exactement les mêmes chiffres seront cités ailleurs.)

Cette fois, à l'Université de Pékin, on ne me répète plus les mêmes platitudes que celles du 30 mai 1975 avec des «Avant 1949, c'était comme ça... et après 1949, c'est comme ça...»

Le nouveau système d'examen d'entrée, Zhang tient à en parler: «Les étudiants ne sont plus choisis, ils doivent maintenant passer des examens selon un système centralisé. Ce sont les mêmes matières proposées à tous les candidats aux mêmes dates à travers tout le pays et il n'y a qu'un seul barème de correction. Seul l'examen des langues étrangères n'est pas encore généralisé pour le moment», de préciser Zhang qui estime par ailleurs que «les Quatre modernisations peuvent se résumer en une course contre la montre dans le domaine de l'éducation».

Les nom et adresse de ses amis maintenant

En 1975, l'ouverture d'esprit vis-à-vis les universités étrangères consistait à parler vaguement de la notion d'«amitié» ou de Bethune. Maintenant, on donne les nom et adresse de ses

amis avec des faits précis. «Il y a une femme de Beida qui est au Québec depuis un an. Nous venons de signer une entente avec Berkeley et ensuite ce sera au tour de l'université Columbia», d'expliquer Zhang.

Mais, c'est surtout dans les instituts techniques que l'intérêt pour l'étranger a été le plus manifeste. Dans un cas, le recteur rentrait justement d'une tournée au Canada tandis que dans l'autre, les autorités se préparaient à venir ici très bientôt.

A Changchun, à l'Institut de géologie, grâce à un rendez-vous préparé avant mon départ, il fut possible d'interviewer le numéro un de l'Institut, le professeur Dong Shenbao. «J'étais chez vous du 1er au 13 mai dernier.» La chute de la Bande des quatre? «Désormais, la coopération scientifique va être plus facile», est son seul commentaire qui résume tout.

Pas un seul mot de politique pendant une heure et le géologue, malgré la présence de trois collègues, s'exprime uniquement en anglais et parfois en français puisqu'il a été formé à Clermont-Ferrand et à La Sorbonne entre 1947 et 1951. Tout en parlant d'amiante, d'aluminium et de permafrost, le savant, derrière ses lunettes épaisses, me cite avec une mémoire remarquable une dizaine de noms de compagnies et de collègues d'universités canadiennes. Nous nous découvrons même une connaissance commune: Joseph Liu, celui qui l'a accompagné pendant son périple canadien.

Tapis rouge pour le journaliste

A Harbin, à l'Institut du Nord-Est des forêts, c'est véritablement le tapis rouge qui est déroulé pour le journaliste venu du Canada. Le vice-recteur Yang Yajin, un Shanghaien de 67 ans (qui aurait pu être le sosie du président Mao pendant ses dernières années) va directement au but: «Nous avons reçu plusieurs délégations de votre pays et maintenant, nous nous préparons à aller en mission chez vous.» Pendant toute la visite, d'un département à l'autre, pas une minute ne sera perdue en paroles inutiles.

La Chine apparaît souvent comme le

pays de la grande uniformité mais sur place, on constate que les différences et certaines inégalités subsistent comme n'importe où ailleurs. A l'avenir, les écarts grandiront. Par exemple, les ouvriers de l'usine d'automobile no 1 de Changchun et les cadres provinciaux et municipaux de Harbin disposent de leurs propres jardins d'enfance.

A ce dernier endroit, je n'insiste pas véritablement pour aller rencontrer les enfants âgés de 4 à 7 ans de peur de me retrouver devant 210 petits maosistes bienheureux. Les mauvais souvenirs. Mais comme l'article «garderie» est inscrit dans ma «loi-cadre», aussi bien accepter l'invitation de notre vaillant maître de cérémonies, He Zuotian.

Bienvenue de 200 petites voix

Se faire souhaiter la bienvenue par deux cents petites voix qui hurlent de tous leurs poumons «Huanying! Huanying!», c'est un peu cliché mais au cours de la conversation avec mademoiselle Zhang, la charmante animatrice, les doutes se dissipent rapidement sur le caractère proleptique de l'institution.

Fondée dès la libération, cette maternelle occupe ce qui semble être une ancienne résidence bourgeoise. Le jardin extérieur est vaste et méticuleusement entretenu. Le petit discours d'usage prend la forme d'une conversation entre parents. Au mur, il y a un calendrier japonais d'une délégation bouddhiste. Il n'est absolument pas question de politique ni du président Mao.

Notre brave guide de Harbin, M. He, qui a tenté à deux ou trois reprises de maquiller les faits afin de présenter l'image d'une Chine parfaite et sans problèmes fait une tentative infructueuse pour me convaincre qu'il s'agit là d'une maternelle ordinaire comme il en existe partout.

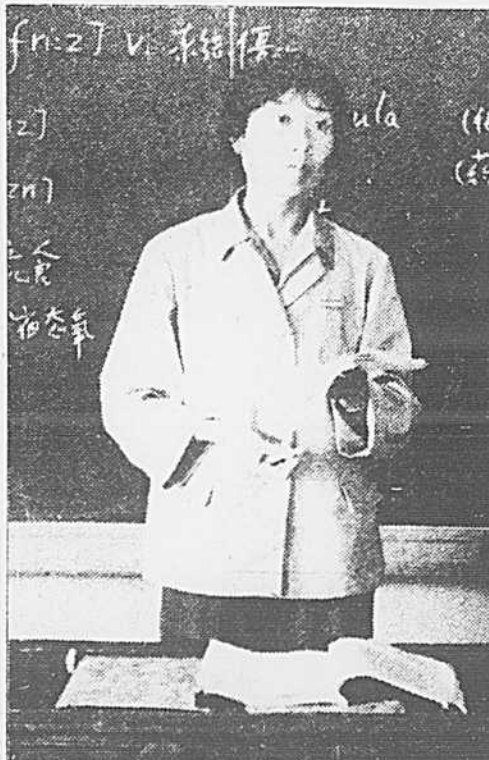
Dans un système de plus en plus rigide, il est évident que le petit Yao de cette école entrera beaucoup plus facilement à l'école primaire que le petit Chen du quartier populaire de la même ville. Le même phénomène existe à Hong Kong où les parents demandent dans les petites annonces l'aide de professeurs privés pour préparer leurs pe-

tits à la dure compétition scolaire. Même chose au Japon, où l'aide du tuteur, le «juku» est indispensable à la promotion individuelle.

Dans les huit institutions visitées, ce n'est qu'à l'Université de Jilin que l'on a osé avouer — à la fin d'environ deux heures de discussion et parmi un groupe de sept éducateurs — que la Chine n'a pas réussi à niveler toutes les distinctions. «Pour un pays socialiste, ici, il y a encore des écarts. Nous le reconnaissons et nous essayons de les réduire mais il faudra du temps... un long processus de l'histoire.»



Ces enfants fréquentent la crèche de l'usine d'automobiles plutôt que celle du quartier tandis que les enfants des cadres ont leur propre jardin d'enfance.



Comme ses collègues à Hong Kong ou au Japon, le professeur Li qui enseigne l'anglais peut maintenant exiger le respect de la part de ses étudiants.



Ces élèves de Gwen Ryan à Changchun sont le type même des futurs mandarins: intelligents, travailleurs et de plus en plus intéressés par ce qui se passe à l'étranger.

pleins feux
SUR L'ACTUALITÉ

LE RETOUR DES MANDARINS



Engagée à l'Université du Jilin, Gwen Ryan, Néo-Zélandaise, fait partie de cette poignée d'étrangers qui enseignent les langues en province.

L'étranger, une «bébête» rare

«EST-CE QUE tu as pu te déplacer librement et aller là où tu voulais?», me demande-t-on inamovablement à chaque retour de Chine.

La question est importante mais quand on est derrière le rideau de bambou, on est aussi préoccupé par le désir d'être traité comme du monde ordinaire.

Malheureusement, l'étranger est toujours une «bébête» rare dans... le pays de la soie. Même si la Chine (Zhongguo) est l'Empire du milieu, les Chinois ont souvent du mal à trouver le juste milieu dans ce qu'ils font et ce penchant s'applique en particulier à leur façon de traiter les Occidentaux.

Tantôt, vous êtes traité comme un mandarin d'Occident et tantôt vous vous cognez le nez sur des portes fermées. Les étrangers passent et la Chine reste!

Le cas d'un médecin québécois

Prenons le cas de Georges Lévesque, un médecin québécois qui vit à Pékin depuis un an.

Nous nous rencontrons à midi à l'hôtel des nationalités. Il parle déjà chinois et il s'est déplacé seul jusque dans le Sichuan au cours de vacances. Il parle avec enthousiasme des gens de théâtre et des familles qu'il a visitées là-bas.

«Après deux ans de pratique à St-Léonard, j'ai obtenu une bourse pour venir étudier l'acupuncture. Je me suis d'abord attaqué à la langue mais entre-temps, je n'ai pas pu mettre le pied dans un hôpital avant huit mois.»

En juin dernier, un important symposium réunissant des spécialistes chinois et étrangers en acupuncture s'est tenu à Pékin. «J'ai été obligé de faire un petit scandale afin de pouvoir y être admis», avoue-t-il.

C'est l'ouverture de cette porte qui lui «remonte le moral» et il décide de prolonger son séjour d'un an pour étudier à l'Institut de médecine traditionnelle.

A l'hôtel de Changchun, au «réfectoire» des étrangers, un petit groupe d'«experts étrangers» partage la même table à tous les jours. Parmi eux, Gwen Ryan, une Néo-Zélandaise qui, à l'âge de 60 ans, s'est lancée dans l'aventure de venir enseigner l'anglais à l'Université de Jilin.

La citoyenne de Wellington est très respectée au département des langues étrangères et elle donne souvent des conférences sur des sujets comme le système politique britannique et américain.

Une heure à bavarder avec ses étudiants constitue une expérience fort encourageante. «C'est un bon groupe», m'expliquera-t-elle par la suite, mais à en juger par les colles que me posent les étudiants, ceux-ci sont éveillés. C'est l'interview en règle sur la Palestine, les réfugiés, les Noirs au Canada... Joe Clark, etc.

A Dalian, c'est un linguiste d'Ottawa qui fait le même travail. Ironiquement, Brian Swords vit dans l'ancienne concession étrangère japonaise et il communique en chinois avec ses collègues japonais.

En me montrant son transistor Sony ICF-7600 à ondes courtes, Brian dit en riant: «C'est mon seul lien avec le monde...»

Dans son bureau de l'Institut des langues étrangères, il y a une machine à écrire «Poisson Volant» et deux posters de l'Office national du film. Dans les corridors, seuls les étudiants d'anglais nous sourient, «good evening». Les autres passent tout droit, ils étudient le japonais.

On attend beaucoup des rares étrangers

Les Chinois attendent beaucoup des rares étrangers (seulement sept à Dalian) qui enseignent chez eux et plusieurs écoles ont fait application pour avoir leur «expert». Par exemple, ce Canadien donne 16 heures de cours par semaine tandis que le maximum devrait être de 12 périodes. La semaine de travail est de 48 heures.

«Les méthodes sont très traditionnelles. Les étudiants apprennent beaucoup par cœur. Si tu prends ce mot de telle leçon et que tu l'utilises dans une autre phrase, ils ne comprennent pas», précise-t-il en me montrant un manuel. Je demande si je ne pourrais pas en emprunter une copie pour en étudier le contenu. «Non, ces textes sont rédigés ici et il est interdit de les sortir du pays... tu n'irais pas loin avec ça dans tes valises.»

Dans la province la plus au nord, au Heilongjiang, c'est la famille Goldin qui m'accueille. Harold ainsi que Shir-

ley enseignent l'anglais. Ils ont deux enfants.

Goldin semble parfaitement heureux parmi ses étudiants. Ce soir-là, il y a la projection du film «Jane Eyre» et nous arrêtons quelques cinéphiles pour bavarder un peu en anglais. Le niveau de conversation est étonnamment élevé et il y a une grande spontanéité et beaucoup d'humour chez ces jeunes.

Le fait d'élever des enfants de sept et neuf ans à Harbin pose plusieurs problèmes mais heureusement, les petits Goldin ont rapidement appris le chinois.

L'adaptation de Harold Goldin à la vie chinoise ne l'a pas empêché de soutenir une amélioration des politiques chinoises vis-à-vis les étrangers. Toutefois, il insiste sur l'attitude même de l'étranger qui doit venir en Chine d'abord pour prêter main forte au développement. Et pour moderniser le pays, les autorités chinoises doivent tout faire pour améliorer les relations avec les étrangers.

Récemment, des incidents raciaux ont eu lieu entre étudiants chinois et africains. Signe encourageant, le Beijing Review (publication chinoise) a osé parler de la dernière affaire et a donné sa version de la bataille rangée entre les étudiants. Petite omission toutefois, le texte ne dit pas du tout qu'il s'agissait d'une querelle entre Chinois et Noirs.

La franchise aidera à combler le passé

Si les cadres continuent, comme je l'ai observé cette fois-ci, à abandonner la manie du secret et à essayer de mon-

ter la Chine telle qu'elle est, cette franchise aidera beaucoup à combler le fossé.

Quoi qu'il en soit, pour un pays socialiste et bureaucratique comme la Chine, on ne peut affirmer par expérience que la courtoisie y dépasse de beaucoup celle, par exemple, qui est pratiquée par l'Intourist en URSS. Mais, combien de temps va durer cette gentillesse? D'autre part, des résidents de Pékin commencent à déplorer certaines élévations subites des prix, ce qui laisse présager un intérêt accru pour les devises étrangères.

Enfin, pour revenir au chapitre de la liberté de circulation en Chine, de façon générale, pour un journaliste, ce qui compte, c'est d'avoir des contacts à un certain niveau. Or, selon ma dernière visite, 90% de mes demandes ont été satisfaites. Mais que ce soit à Tokyo, à Singapour ou à Taïpei, on ne peut jamais visiter des usines ou des installations importantes simplement en se présentant soi-même avec sa carte de visite au gardien de la porte d'entrée. Pour ce qui est de faire du porte-à-porte en Chine, pour faire son propre sondage d'opinion, c'est encore impossible.

Mais consolons-nous, nous ne sommes pas les seuls à avoir des soucis. Les Chinois qui viennent ici trouvent qu'il y a trop de liberté et que les choses ne sont pas suffisamment arrangées d'en haut. Leur première préoccupation? Se trouver un guide (en plus d'un interprète). Et un bon restaurant... chinois.

Entrée difficile

LORSQUE VOUS IREZ en Chine, faites l'expérience d'aller manger seul dans un restaurant de Pékin ou de Shanghai. Non pas pour vérifier si la cuisine de la rue Lagacétière est bien authentique mais pour y comprendre quelles barrières l'Occident doit franchir.

Les camarades responsables sont toujours mal à l'aise de voir arriver un Caucasiens dans un restaurant (inutile d'ajouter «chinois» parce que en Chine, tous les restaurants sont chinois...) comme un cheveu sur la soupe. Donc, on essaie de limiter les dégâts par les «Trois limitations».

La réaction de «la réservation»

La «réservation», c'est la première réaction de votre guide qui se dit tout de suite: «Je vais l'envoyer dans un restaurant connu où je pourrai prévenir longtemps à l'avance les camarades cuisiniers et autres de l'arrivée de l'ami étranger.»

De cette façon, le camarade-chauffeur attendra à la porte pendant tout le repas de façon à vous éviter de nager comme un poisson au sein des masses dans un autobus public.

La «réservation», c'est aussi une façon asiatique de repousser les demandes des étrangers qui voyagent en groupes organisés. D'ailleurs, par amitié pour le responsable de votre groupe, il n'est pas recommandé de lire ces quelques lignes car tout incident qui pour-

rait vous causer un incident au cours d'une expérience sociologique de ce genre pourrait envoyer votre gorille au chômage.

Si vous avez réussi sur la base des 1.000 ou 2.000 caractères chinois que vous avez appris sur le bout de vos doigts à persuader votre dévoué M. Chen que vous êtes assez grand pour aller tout seul dans un restaurant du Sichuan par exemple, vous serez confronté au problème numéro deux: l'«isolation».

Invariablement, le premier garçon accueille l'Européen avec un «Qing...» passez dans notre salon particulier. Il ne s'agit pas vraiment d'un salon aux meubles de style mais tout simplement d'une petite pièce où vous serez à l'abri des regards des masses. Par contre, le patron de la maison vous aura à l'œil pour le protocole.

Supposons que vous avez contourné ce dernier obstacle et que vous croyez que vous allez être servi comme un client normal, il reste encore la dernière limitation, celle de l'«addition».

La dernière limitation celle de l'«addition»

C'est au moment d'aborder cette phase critique qu'à Harbin, dans une ville reconquise pour ses vestiges de civilisation slave, j'ai décidé dans une attaque surprise d'amener déjeuner trois responsables des Affaires étrangères. Le Huaxiang était autrefois un restaurant rousski dans un quartier qui ne trahit pas ses origines.

Pas de réservations. Au moment de

passer dans la cabine, l'unique racoin de l'établissement, comble de l'astuce, nous réussissons à inviter nous-mêmes deux camarades qui mangent la casquette sur la tête à prendre place dans l'isoloir adjoint. Un peu étonnés et surtout amusés, ils nous font des «bye bye» à travers le paravent.

Mais à partir de ce moment-là, c'est l'échec total. Le vieux monsieur nous fait préparer un véritable festin. Des plats de viande sans interruption. Des portions gargantuesques.

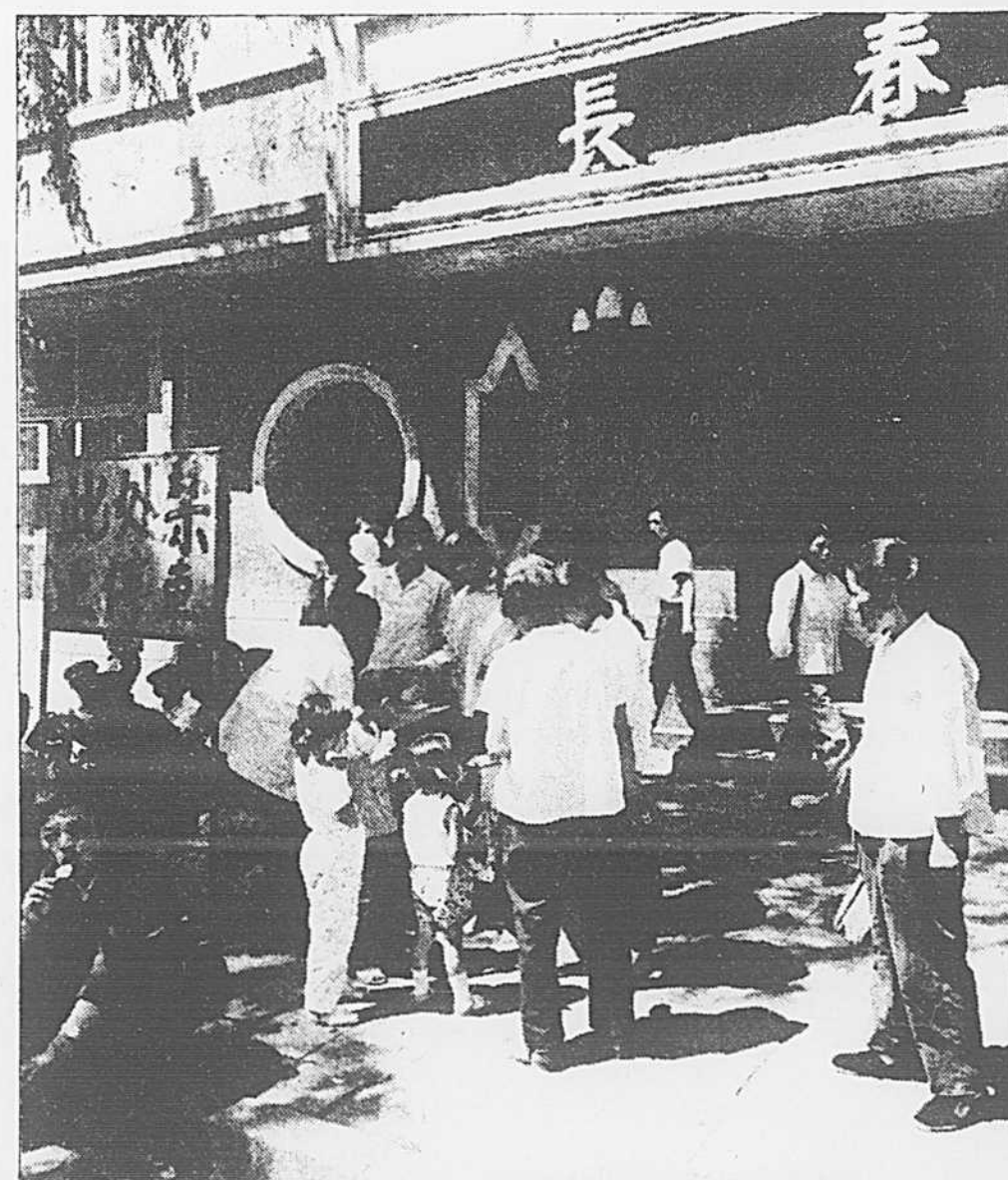
Le malentendu vient sans doute du fait que j'avais demandé les spécialités russes de la maison, un secret que partagent les initiés de cette ville. Tout ce qu'il y a de moscovite, c'est le pain noir qui est délicieux.

«Vous n'avez pas un petit dessert?» Dernier assaut de générosité de la maison. Pour quatre personnes, on apporte deux gâteaux entiers aux jolies couleurs pastel. Heureusement que Mme Liu a son «doggie bag» dans son petit sac noir de voyage.

Naturellement, l'addition s'en ressent et une fois de plus on doit payer un prix d'étrangers.

La solution dans ce dernier cas, c'est de prendre discrètement le garçon à part et de lui dire: «Je ne veux pas dépenser plus que 20 yans» et ce sera un contrat ferme.

DEMAIN: rencontre avec le curé à Pékin.



Voici le restaurant Printemps éternel où le guide local vous fera une réservation si vous demandez d'aller manger seul à Changchun...

Québecair demandera l'autorisation de relier le Québec à Toronto

SEPT-ÎLES (PC) — La compagnie Québecair soumettra des cette semaine, à la Commission canadienne des transports, une requête pour obtenir l'autorisation de relier quotidiennement le Québec à Toronto.

Selon un porte-parole de la compagnie aérienne, M. Richard Look, Québecair veut plus précisément prolonger vers la capitale ontarienne sa route principale actuelle reliant Montréal à Wabush, via Québec et Sept-Îles.

Le nouveau service permettrait aux voyageurs de cette ligne d'aller à Toronto ou d'en revenir sans avoir à changer d'avion ou de transporteur.

Sur les quelque 610,000 passagers transportés par Québecair au Québec en 1978, 95,000 avaient Toronto comme destination et ont dû utiliser les services d'autres transporteurs pour compléter leur voyage.

Près de 7,500 de ces 95,000 passagers provenaient de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec, dont 4,000 de la ville de Sept-Îles.

Le conseil de cette municipalité a d'ailleurs adopté à l'unanimité, mardi, une résolution appuyant la requête de Québecair.

La nouvelle liaison serait assurée par des appareils de type Boeing 737 d'une capacité de 119 passagers; quatre de ces appareils ont été commandés et deux seront livrés à l'été 1980 tandis que les deux autres seront mis en service à l'été 1981.



REPRISES RCA

JUSQU'À \$100 DE REMISE CONTRE

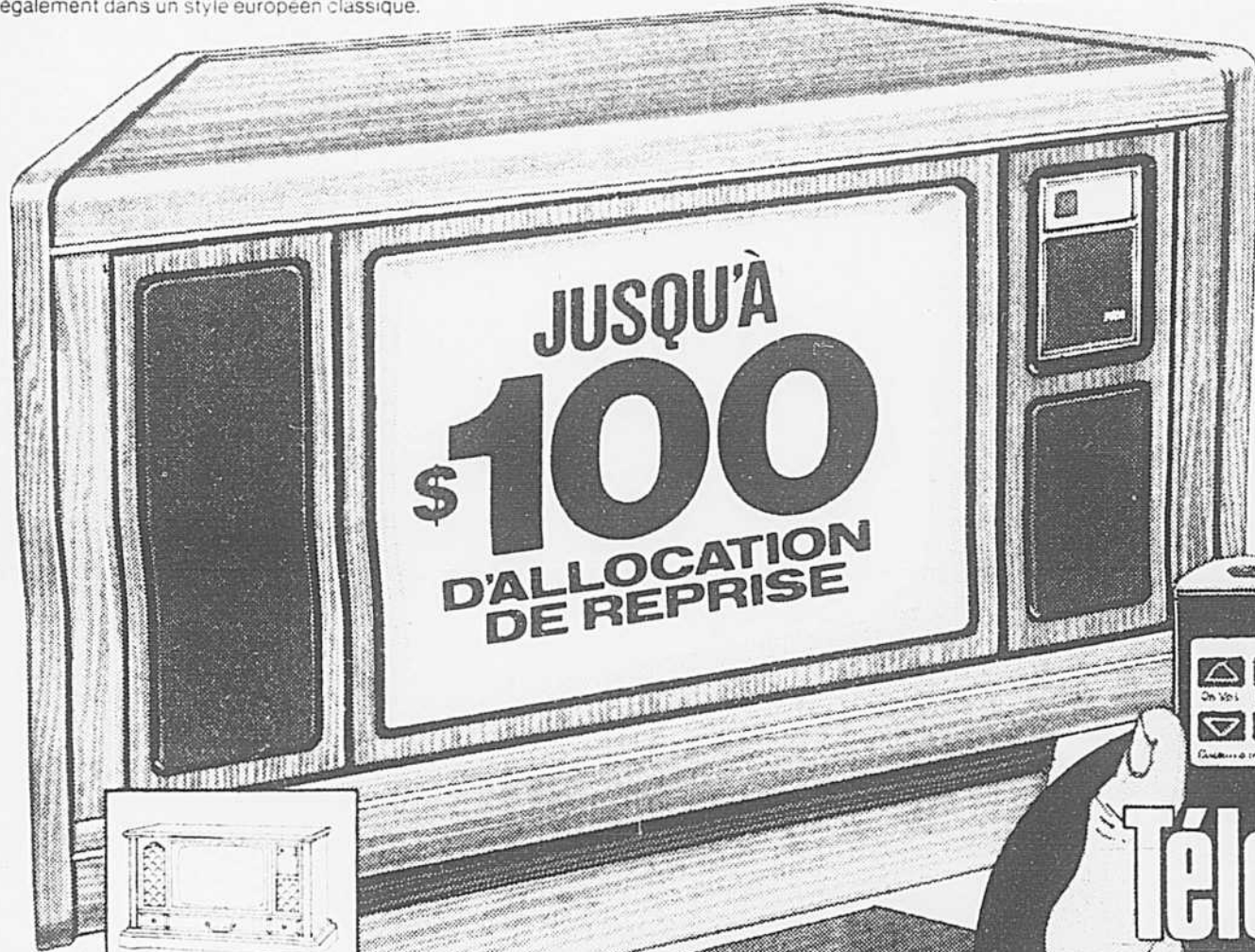
Meubles ColorTrak 26 po* saisissants à télécommande ChannelLock

Le haut de gamme RCA! Ce superbe modèle contemporain présente un style qui s'apparente bien à son rendement de haute qualité. En plus des 8 unités automatisées du ColorTrak et de la télécommande ChannelLock, vous bénéficiez des caractéristiques particulières de la VERSION LIMITEE, à savoir: la tonalité bidimensionnelle, le tube-image Super AccuFilter 100" super-vif et super-net, et l'unité d'affinage de l'image qui fait ressortir les détails de façon exceptionnelle. Offert également dans un style européen classique.

GD930

Télécouleur RCA avec Télécommande ChannelLock

Si vous désiriez depuis longtemps jouir de la télécommande mais que vous hésitez à vous l'offrir, les "Reprises fantastiques" de RCA ont été conçues pour vous faire changer d'idée! Pour un temps limité seulement, les marchands RCA participants vous verseront une remise pouvant aller jusqu'à \$100 contre votre vieux téléviseur, indépendamment de la marque ou de son état. Il vous suffit tout simplement d'acheter un télécouleur XL-100 ou un ColorTrak de RCA flamboyant neuf doté d'une télécommande ChannelLock silencieuse. Sans quitter votre fauteuil, vous pourrez vous offrir le luxe d'allumer et d'éteindre votre appareil, de régler le volume, de choisir un canal déjà programmé. Et, avantage supplémentaire, la télécommande ChannelLock fait même scintiller l'indicateur du canal et de l'heure pendant quelques instants sur l'écran.



GD938



GD768



GD764

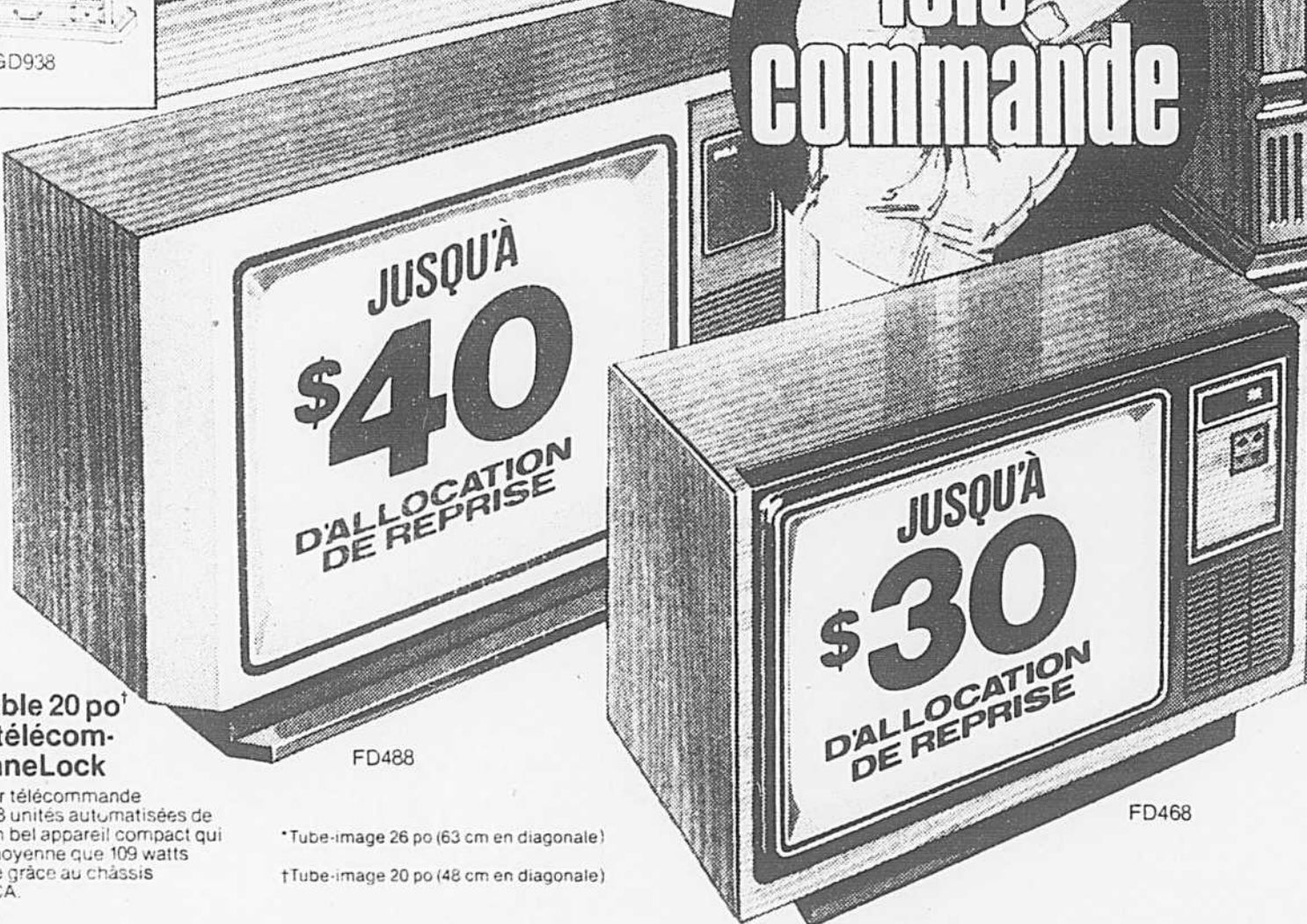
GD760

Modèle de table 20 po' ColorTrak à télécommande ChannelLock

La syntonisation par télécommande ChannelLock et les 8 unités automatisées de ColorTrak... dans un bel appareil compact qui ne consomme en moyenne que 109 watts d'énergie électrique grâce au châssis LONGUE VIE de RCA.

*Tube-image 26 po (63 cm en diagonale)

†Tube-image 20 po (48 cm en diagonale)



FD488

FD468

Meubles ColorTrak 26 po* à télécommande ChannelLock en 3 styles attrayants

Choisissez un modèle méditerranéen classique, un attrayant colonial ou un contemporain à base pivotante: ils sont tous dotés des 8 unités automatisées du ColorTrak visant à un haut rendement outre la télécommande ChannelLock, le summum du confort.

Compagnon XL-100 20 po' à télécommande ChannelLock

Voici la qualité RCA offerte à un prix convenant à vos moyens! Télécommande ChannelLock, autorégulation de la couleur, correction automatique des teintes du visage et châssis LONGUE VIE à faible consommation d'énergie; c'est tout cela que vous obtiendrez en vue d'un haut rendement et d'une excellente qualité de l'image.



DEMON Ltée 1360 Notre-Dame Lachine, Qué.	LEFEBVRE & ROBERT 9212 Boivin Ville Lasalle	SHANKS & FRERE 4225 ouest, Notre-Dame Montréal	VIM'S INC. 4702 Wellington Verdun	NAPOLI FURNITURE LTD. 7018 boul. St-Laurent Montréal	AMEUBLEMENT LIDA 9281 boul. St-Michel Montréal	BELAIR T.V. ENRG. 3925 Bel-Air St-Hyacinthe, Qué.	COUTURE & FRÈRES Stanbridge Station Comté Mississquoi, Qué.
LES MEUBLES TOUSIGNANT BOUDREAU INC. 1279 Grégoire Rock Forest, Qué.	RENALD RACINE 1978 INC. 4040 rue Joncaire St-Hyacinthe, Qué.	Rosemont Électronique 5916 est, Bélanger Montréal	RIVIERA FURNITURE 6525 boul. St-Laurent Montréal	TORINO FURNITURE LTD. 6889 boul. St-Laurent Montréal	GERARD LAFRANCE INC. 3441 est, rue Jean-Talon Montréal	J.R. VINET INC. 520 Georges V Montréal	MARCEL GINGRAS INC. 37 boul. Des Laurentides Pont Viau
RCA	Meuble R & Pouimet Inc. 1000 boul. Des Seigneurs Terrebonne	GIE AMEUBLEMENT LIMA Ltée 220 Notre-Dame Repentigny	MARCEL TV REPENTIGNY INC. 51 rue Lasalle Repentigny	AMEUBLEMENT J.G. HOGUE 2525 est, rue Fleury Montréal	RCA		

Gériatrie obligatoire à l'U. de M.

par Claire DUTRISAC

Pour la première fois au Québec, un cours obligatoire de gériatrie sera dispensé, à l'Université de Montréal, aux étudiants en médecine de quatrième année, dès cet automne.

Le vice-doyen de la Faculté de médecine, le Dr Guy Lamarche, a chargé le Dr Roland Charbonneau, professeur à cette même

faculté, de structurer ce cours de douze heures.

«C'est un premier pas, a déclaré le Dr Lamarche, au cours d'un entretien téléphonique. En 1980, nous espérons organiser des stages obligatoires en gériatrie pour les étudiants de cinquième année.»

La leçon inaugurale sera donnée par le Dr Jean-Pierre Junod,

un célèbre gériatre de Genève (Suisse). Elle a comme titre: «Pourquoi la gériatrie?» Tous les étudiants en médecine seront invités à cette première leçon.

Le Dr Lamarche a révélé que le premier gériatre formé selon les règles, pourrait-on dire, sera une femme qui a fait deux ans de gériatrie en Angleterre et qui est «résidente» dans cette discipline à New York, actuellement.

Dans le cadre de l'éducation médicale continue, l'Université de Montréal a organisé des «Journées de gérontologie-gériatrie» les 10, 11 et 12 octobre prochains.

Ces «journées» se tiendront à l'hôpital Saint-Luc, à l'auditorium du Pavillon Edouard-Asselin, 1112, rue Sanguinet.

Le Dr Junod sera le premier

conférencier. Son exposé a pour titre: «Où va la gériatrie?».

Le programme comprend des sujets multiples, aptes à intéresser non pas seulement les médecins mais également les autres professionnels de la santé qui oeuvrent auprès des personnes âgées et tous ceux qui travaillent dans les institutions et associations de Troisième Âge.

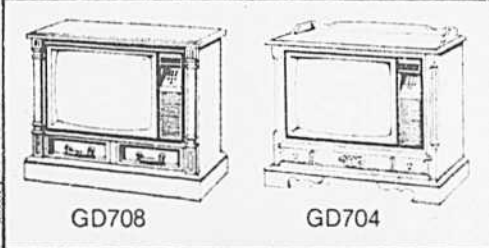
FANTASTIQUES

VOTRE VIEUX TÉLÉVISEUR

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

Syntonisation électronique à l'appareil dans onze super modèles RCA

Si votre vieux téléviseur devient "fatigué", ne désespérez pas! Car il peut valoir jusqu'à \$75 à l'achat d'un tout nouveau ColorTrak ou d'un télécouleur XL-100 flamant neuf à l'occasion des "Reprises fantastiques" chez les marchands RCA participants. Les modèles ColorTrak de RCA comportent 8 unités automatisées conçues pour livrer des couleurs fidèles et assurer une longue durée de vie; la syntonisation s'effectue par boutons-poussoirs à l'aide du système électronique ChanneLock à clavier. Le XL-100 allie à son prix exceptionnel les caractéristiques de rendement telles l'autorégulation de la couleur, la correction automatique des teintes du visage et la syntonisation électronique SignalLock qui permet de sélectionner parmi tous les canaux VHF et jusqu'à 8 canaux UHF au moyen d'un seul bouton.



GD708

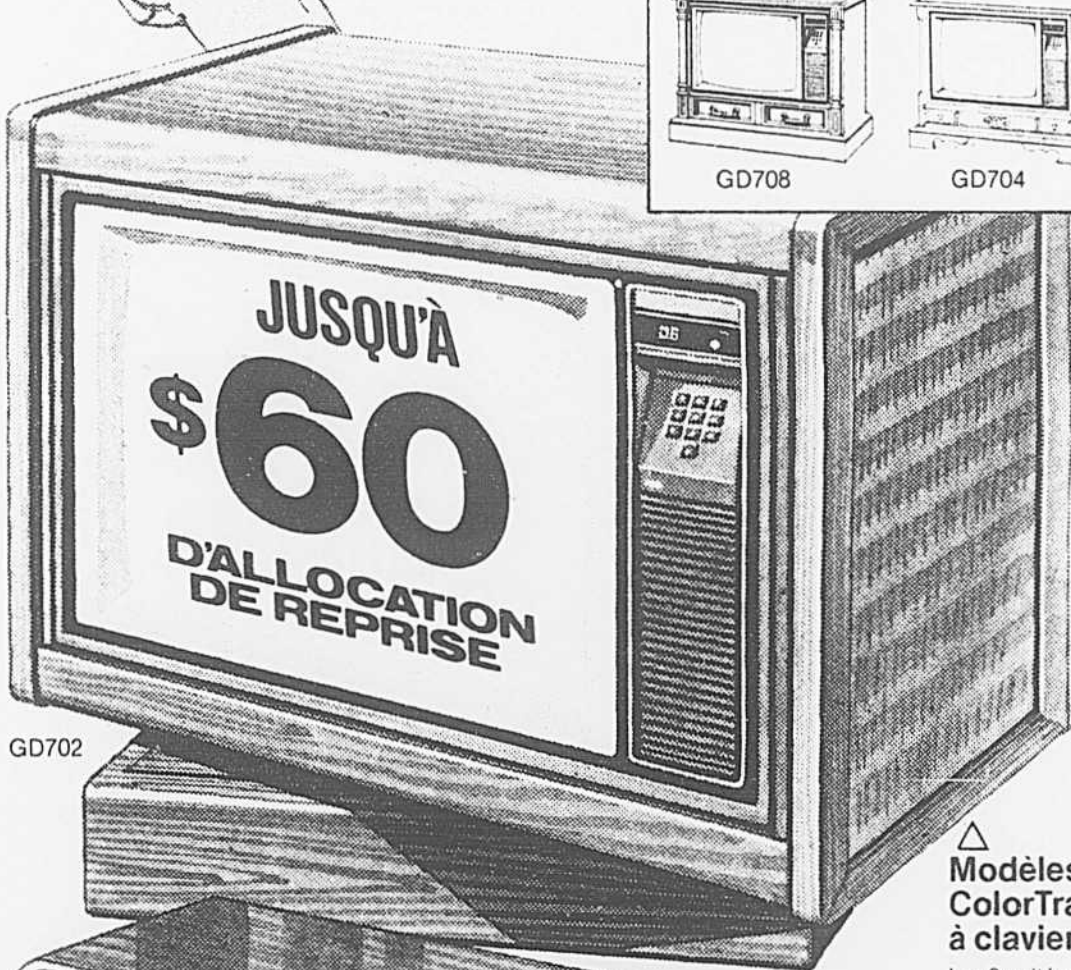
GD704

4 meubles ColorTrak 26 po* avec syntonisation à clavier ChanneLock

Les caractéristiques de rendement de luxe, y compris les 8 unités automatisées de RCA, sont toutes les mêmes... seuls les styles de meubles diffèrent! Que vous optiez pour un modèle méditerranéen, contemporain, colonial ou Belle Époque, vous épargnerez un beau montant d'argent au cours des Reprises fantastiques RCA!

Modèles de meubles décoratifs ColorTrak de 26 po* à clavier ChanneLock

Les 8 unités automatisées de RCA et la syntonisation électronique à boutons-poussoirs... vous sont présentées en 3 modèles décoratifs incluant ce modèle contemporain à base pivotante et à panneaux latéraux simili-osier. Épargnez en achetant un modèle méditerranéen ou colonial également... faites votre choix!



GD702



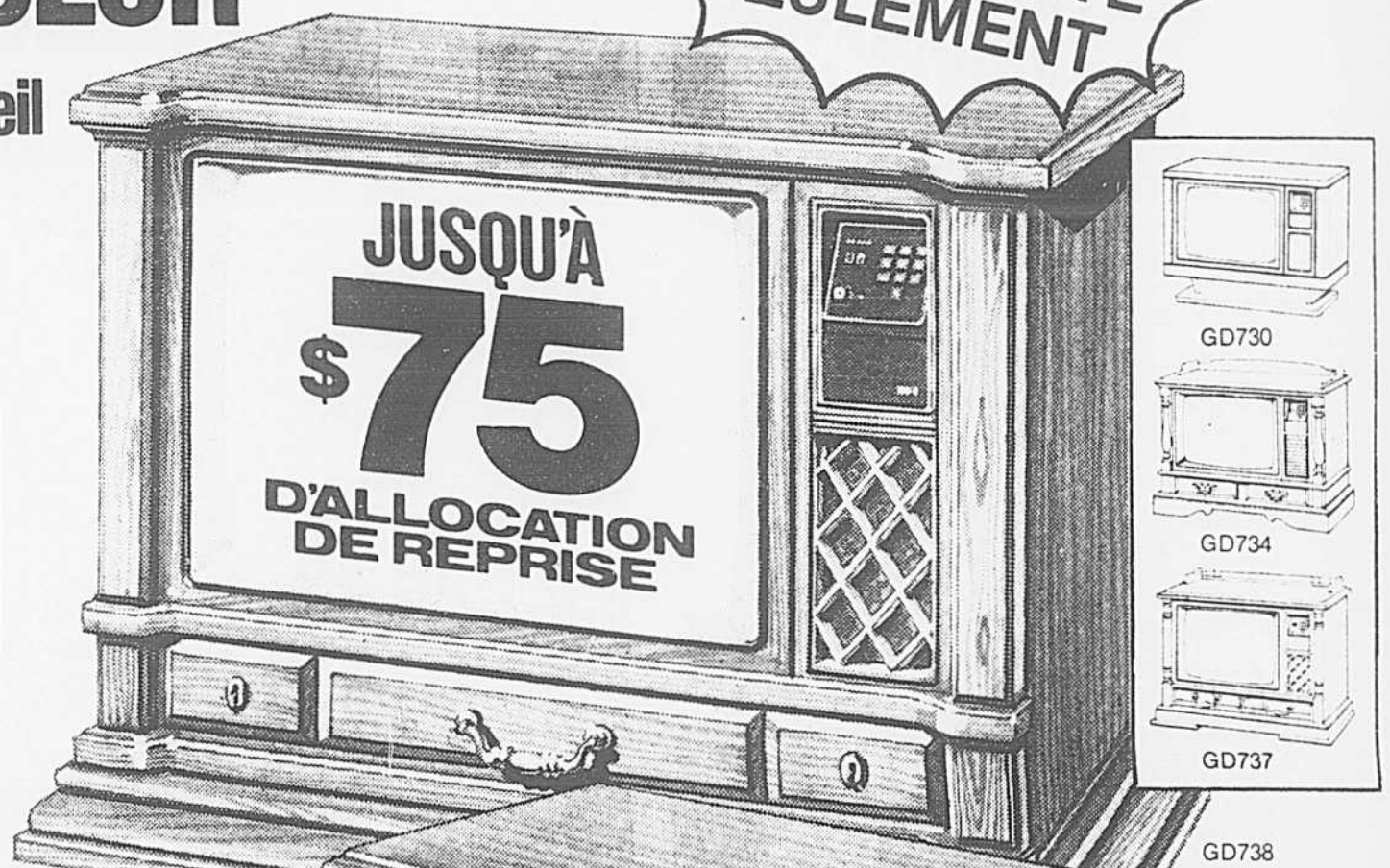
FD475

Modèle de table 20 po* ColorTrak avec syntonisation à clavier ChanneLock

Un modèle compact de luxe doté de toutes les caractéristiques de rendement dont sont munis ses grands-frères ci-haut, y compris les 8 unités automatisées qui font du ColorTrak un appareil chef-de-file sur le marché.



FD450

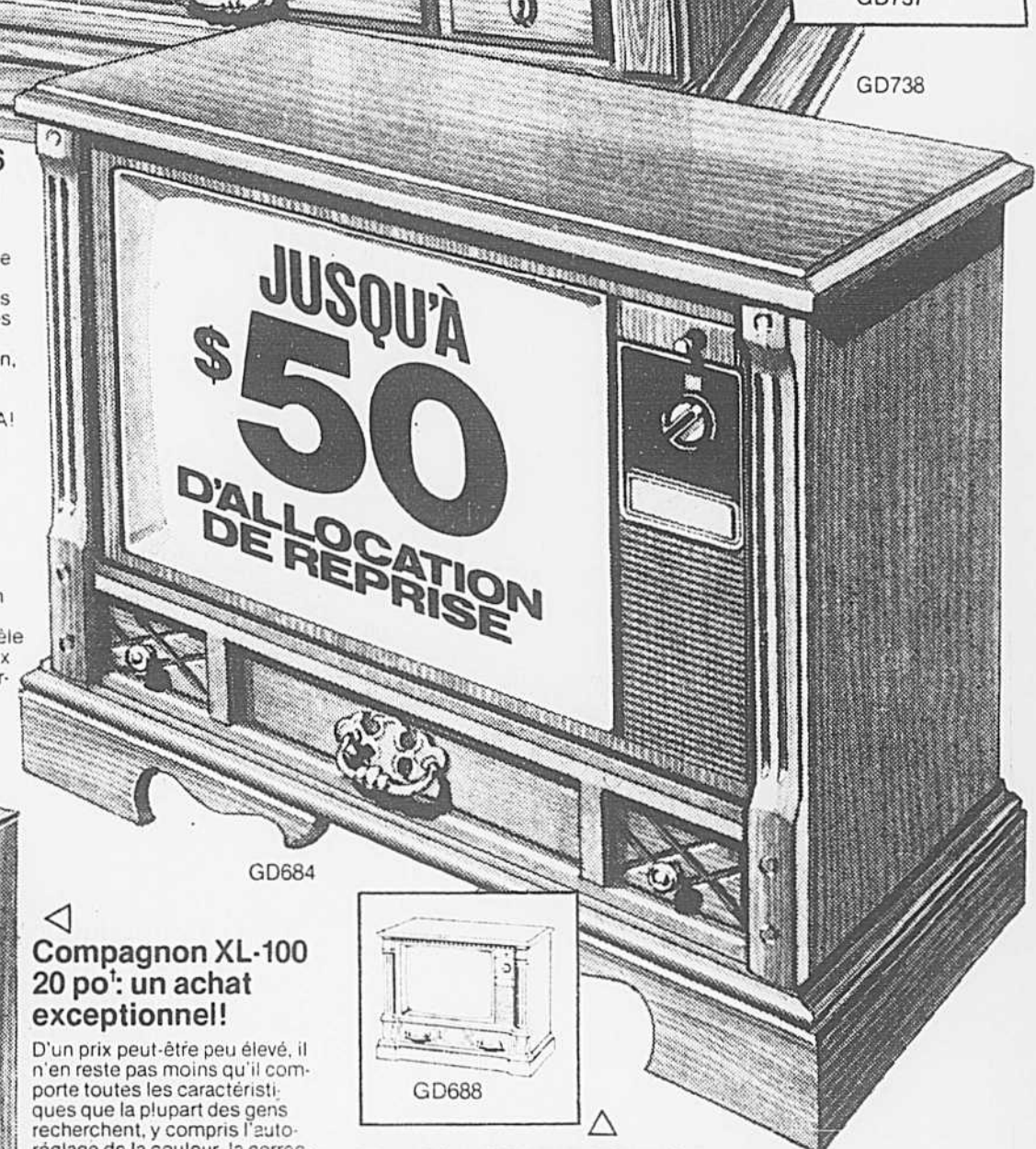


GD730

GD734

GD737

GD738



GD684

Compagnon XL-100 20 po*: un achat exceptionnel!

D'un prix peut-être peu élevé, il n'en reste pas moins qu'il comporte toutes les caractéristiques que la plupart des gens recherchent, y compris l'autorégulation de la couleur, la correction automatique des teintes du visage, le châssis LONGUE VIE (consommation moyenne 73 watts!) et la syntonisation électronique SignalLock.



GD688

Meubles XL-100 26 po* à syntonisation électronique SignalLock

Le télécouleur XL-100 de RCA est célèbre par sa qualité, son rendement et son prix... d'autant plus exceptionnel durant cette sensationnelle campagne de reprises! Styles de meubles méditerranéens et coloniaux.

RCA fabrique constamment de meilleurs téléviseurs.

LES AMEUBLEMENTS G.B. INC. 9001, Louis Hyppolite Lafontaine Ville d'Anjou	A. BELANGER DÉTAIL LITEE 1950 est, Ontario Montréal	J.H. LESSARD ENRG. 2651 rue Masson Montréal	AMEUBLEMENT MAMA CIELTEE 7422 St-Hubert Montréal, Qué.	AMEUBLEMENT CLERMONT INC. 7195, rue St-Hubert Montréal, Qué.	J.E. AUDET Inc. 3619 ouest, Notre-Dame Montréal, Qué.	CENTRE D'ÉCONOMIE DU NORD 1448 est, rue Fleury Montréal, Qué.	MOBILIER MASSON 3033, Masson Montréal, Qué.
MAISON BEAUDET INC. 8723, 10e avenue Montréal, Qué.	LE ROI DES BAS PRIX 1501 Ampère Boucherville, Qué.	CORRIVAUX INC. 3415 ouest, Notre-Dame Montréal, Qué.	IBERIA FURNITURE 4078 boul. St-Laurent Montréal, Qué.	GOBEILLE & BROUILLETTE 1191 Des Cascades St-Hyacinthe, Qué.	KING RADIO T.V. INC. 6350 ouest, rue Sherbrooke Montréal, Qué.	BRUNO COUSINEAU LITEE 6225 Monk Ville Emard, Qué.	GODERE & FRÈRES St-Liboire Comté de Bagot, Qué.
RCA	BELLE IMAGE TV 317 rue Principale Granby, Qué.	ANDRÉ ÉLECTRONIQUE 2502, Place Guilbault St-Césaire, Qué.	Atlantique, Centre d'image & de son Ltée 6060 est, boul. Métropolitain Montréal, Qué.	LAFRANCE RADIO TV 154, rue Principale Cowansville, Qué.	RCA		

Washington juge «inacceptable» la présence d'une brigade de combat soviétique à Cuba

d'après UPI, AP, AFP et Reuter

Les Etats-Unis ont fait savoir hier qu'ils ne sauraient tolérer le maintien à Cuba d'une brigade de combat soviétique de 2.000 à 3.000 hommes.

«Nous considérons cette présence soviétique comme une affaire très grave, affectant nos relations avec l'URSS car la présence de cette unité va à l'encontre de la politique américaine établie de longue date», a déclaré le secrétaire d'Etat Cyrus Vance à la presse.

Bien qu'il n'ait pas formulé d'ultimatum, Vance n'a laissé aucun doute quant à la volonté américaine de voir Moscou retirer ces troupes. «Le maintien du statu quo ne me satisfait pas», a-t-il dit.

Cette affaire, qui a soudainement ravivé les souvenirs de la crise des missiles de 1962, a jeté une ombre sur les efforts de l'administration Carter en vue d'obtenir la ratification du traité Salt-2 sur la limitation des armements stratégiques.

Les adversaires de Salt-2, tel le sénateur Robert Byrd, de même que le démocrate Frank Church, président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères, ont réclame le retrait des troupes soviétiques de Cuba.

La Commission avait brutalement ajourné mardi soir l'examen de Salt-2 pour réclamer des explications de la Maison blanche et le sénateur Church a déclaré hier qu'à son avis le traité ne serait pas ratifié tant que ces troupes resteraient dans l'île.

Le premier à dénoncer cette affaire, le sénateur Richard Stone, de Floride, réclame lui aussi le retrait des soldats. «Il nous faut tirer la ligne, dit-il. Si nous ne pouvons tenir leurs troupes hors de Cuba, où pouvons nous les empêcher d'intervenir?».

A l'issue d'un déjeuner réunissant hier matin le président Carter et les leaders démocrates du Congrès, suivi d'un briefing des principaux sénateurs des deux partis par les services de renseignements, les démocrates ont tenu à séparer les deux questions.

Le sénateur Robert Byrd, leader de la majorité démocrate, a déclaré que la présence militaire soviétique à Cuba ne devrait pas influencer l'évaluation des qualités intrinsèques de Salt-2.

Il a cependant rejoint les «faucons» en affirmant que les Etats-Unis devraient accroître leurs dépenses militaires considérablement pour faire face aux défis des années 1980, que le traité Salt-2 soit ratifié ou non.

Mais le sénateur Howard Baker, chef de la minorité républicaine, refuse cette distinction. «On ne peut pas isoler Salt-2 du reste», a-t-il dit. L'affaire cubaine représente un pied de nez des Russes à notre endroit et vient s'ajouter à une série de provocations visant à tester l'administration Carter.

Repondant à de telles critiques, le secrétaire d'Etat Vance a déclaré lors de sa conférence de presse que «la ratification des accords Salt est une affaire d'importance fondamentale et je pense que les auditions du Sénat doivent continuer».

En ce qui concerne la brigade soviétique elle-même, Vance a révélé que son déploiement remonte au temps où le président Nixon était encore au pouvoir.

L'unité est composée de 2.000 à 3.000 hommes, constitués en bataillon d'infanterie motorisée, en bataillons de blindés et d'artillerie ainsi qu'en éléments de soutien logistique.

«Elle n'a pas d'appui aérien ou maritime lui assurant une capacité d'attaque», a-t-il précisé, mais sa mission n'est pas claire. Il a demandé le retour de l'ambassadeur Anatoly Dobrynine, en vacances à Moscou, pour discuter de cette affaire.

Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les questions de sécurité nationale, a dit espérer que «ce problème peut être résolu d'une façon constructive».

Il semble que Washington pourrait exiger au minimum que ces forces soient ramenées au statut de forces non combattantes ou menacer de renforcer la présence américaine à la base de Guantanamo, à Cuba.

Hanoi appuie Cuba et répond à Tito

d'après AFP et Reuter

Pham Van Dong, l'une des grandes figures de l'anti-impérialisme et successeur d'Ho Chi Minh à la tête du Vietnam unifié, a dominé hier les débats du sommet des non-alignés à La Havane.

Il a d'une part appuyé pleinement la position du président cubain Fidel Castro en s'attaquant à «l'impérialisme américain» et à «l'hégémonie chinoise» et en affirmant que l'amitié avec l'URSS ne réduisait pas l'indépendance d'un pays à l'égard des blocs.

D'autre part, il a répondu indirectement au président Tito, de Yougoslavie, en insistant sur la distinction qui doit exister, selon lui, entre l'appartenance à un camp idéologique et l'inféodation à un bloc militaire.

«Il est dangereux», a-t-il dit, d'insister sur le fait que le mouvement des non-alignés doit se situer en dehors des blocs, car ceci reviendrait dans la pratique à faire dévier le mouvement de son but anti-impérialiste.

Comme Castro dans son discours d'ouverture lundi, Pham Van Dong a affirmé hier l'indépendance du Vietnam. «L'un de nos principes fondamentaux est de ne pas nous laisser transformer en instrument des buts d'agression de n'importe quel bloc», a-t-il dit.

Mais comme Castro, il a rendu hommage à l'aide soviétique durant la lutte du peuple vietnamien. «Comme dans la lutte passée contre l'impérialisme américain, le Vietnam s'efforce de gagner l'aide considérable, précieuse et efficace de l'URSS dans la lutte présente contre

l'hégémonie et l'expansionnisme chinois», a-t-il ajouté.

Il a par ailleurs laissé entendre que le Vietnam, «contraint de recourir à la légitime défense» contre les Khmers rouges, retirera ses troupes du Cambodge «quand auront cessé toutes les menaces de l'extérieur».

L'intervention du premier ministre vietnamien est venue renforcer avec éclat le fort courant qui s'exprime à ce sommet en faveur de «l'alliance naturelle des non-alignés avec le camp socialiste».

Les présidents Machel, Kérékou et Tarkaki, respectivement du Mozambique, du Bénin et de l'Afghanistan ont en effet abondé hier dans le même sens.

Le président Castro s'est même levé pour applaudir lorsque Machel a lancé: «Depuis quand ceux qui ont colonisé Porto Rico, occupé Guantanamo, dénié à Panama son droit au canal, démembre les Comores, installé des bases dans l'océan Indien et soutenu Pretoria et Tel Aviv sont-ils devenus des autorités pour le non-alignement?».

Pour le camp modéré, le roi Hussein de Jordanie avait ouvert le débat de cette troisième journée du sommet en condamnant les Accords de Camp David et en affirmant que les Etats-Unis «ne peuvent décider du sort du Proche-Orient contre la volonté et les droits des peuples de cette région».

L'affrontement prévu entre Cuba et la Yougoslavie n'ayant pas eu lieu, les observateurs à Moscou notent l'entière satisfaction des dirigeants soviétiques devant le déroulement du sommet.



Lord Mountbatten a reçu hier un dernier hommage des grands de ce monde, du peuple britannique et des soldats à l'occasion de ses funérailles en l'abbaye de Westminster. La famille royale britannique dirigeait le deuil.

Londres et Dublin sont d'accord pour renforcer leur lutte au terrorisme

LONDRES (AFP, Reuter) — La Grande-Bretagne et la République d'Irlande sont convenues de renforcer «de manière substantielle» leur coopération dans la lutte contre le terrorisme en Ulster, indique un communiqué publié au terme de cinq heures d'entretiens entre les premiers ministres Margaret Thatcher et Jack Lynch.

La rencontre a eu lieu hier à Londres immédiatement après les obèques de lord Mountbatten, victime d'un attentat terroriste il y a neuf jours.

Le communiqué précise que des suggestions dans ce sens seront

examinées «activement» et qu'une rencontre ministérielle aura lieu dans trois semaines pour examiner «les progrès réalisés».

Pour sa part, Mme Thatcher a reconnu que l'objectif de son gouvernement était «d'essayer de trouver une solution acceptable pour rétablir en Ulster un contrôle sur les populations sur leurs propres affaires» et que Londres «prendra des initiatives dans ce sens au moment approprié».

Même si la marge de manoeuvre des deux gouvernements reste limitée, la longueur inattendue des entretiens permet de penser

que ces concessions ont pu être faites de part et d'autre.

Plus tôt dans la journée, lord Mountbatten, le dernier grand chef militaire de la Seconde Guerre mondiale, avait été inhumé dans le calme et le recueillement à l'issue d'une cérémonie réservée à la famille, y compris la reine d'Angleterre, et aux amis les plus proches. Il repose désormais à l'endroit qu'il avait lui-même choisi, le cimetière paroissial de Romsey Abbey, proche de sa maison domaniale dans les collines du Hampshire, «face à la mer», dans le sud de l'Angleterre.

Dans la matinée, le dernier vice-roi des Indes avait reçu un

dernier hommage des grands de ce monde, du peuple britannique et des soldats au cours de funérailles solennelles en l'abbaye de Westminster.

La dépouille mortelle, placée sur un affût de canon, a défilé devant des centaines de milliers de Londoniens silencieux et recueillis depuis le palais de St. James à l'abbaye, tiré par 131 marins. Le cercueil était conduit par la famille royale, le prince Philip en tête.

En Irlande du Nord, les syndicats ont fait observer deux minutes de recueillement à la mémoire du défunt.

Sadate-Begin: des accords bilatéraux mais impasse sur les points majeurs

HAIFA (AFP, Reuter) — La troisième visite du président Sadate en Israël apparaît aux observateurs comme un succès pour le règlement des questions bilatérales égypto-israéliennes, mais «un coup d'épée dans l'eau» pour les négociations sur l'autonomie palestinienne et le statut de Jérusalem.

MM. Sadate et Begin se sont entendus sur un certain nombre de points, notamment sur l'importance des livraisons de pétrole égyptien à Israël après l'évacuation par ce dernier des champs pétrolifères du Sinaï. Plusieurs points restent encore à négocier à ce sujet et seront réglés au niveau ministériel, a indiqué le premier ministre israélien. Selon le quotidien «Al Ahram», Sadate a accepté de fournir deux millions de tonnes de pétrole par an à Israël. Un comité conjoint sera formé pour fixer le prix de ce pétrole.

Israël, de son côté, a fait un «geste» en décidant de restituer la région du Mont Sinaï quelques semaines plus tôt que prévu et, en tout cas, avant le 19 novembre.

Le tourisme israélien dans cette zone n'en sera pas affecté, mais ceci doit permettre au président Sadate de commémorer à cet

endroit symbolique le 2e anniversaire de sa visite à Jérusalem.

Les deux hommes ont donné un relief particulier à leur décision de prendre en main le remplacement des observateurs de l'ONU dans le Sinaï chargés de surveiller l'application du traité. Les deux pays assumeront provisoirement eux-mêmes cette surveillance et s'efforceront de convaincre les Etats-Unis de respecter leur engagement d'y constituer une force internationale.

L'opposition soviétique avait empêché le renouvellement du mandat de la FUNU et Israël s'était opposé à son remplacement par des observateurs de l'ONU pour la surveillance de la trêve.

Pas de progrès

Malgré la «cordialité» des entretiens, MM. Sadate et Begin n'ont pu annoncer le moindre progrès sur les questions controversées de l'autonomie des Palestiniens et du statut de Jérusalem.

M. Sadate a exprimé l'espoir d'aboutir à un accord sur l'autonomie et sur Jérusalem «avant la fin de l'année». Mais si nous «n'y mettons pas la touche finale avant la fin de l'année, nous aurons au moins fait un pas très important



MM. Sadate et Begin dans un moment d'intimité.

dans la direction d'une paix globale dans cette région», a-t-il dit.

De son côté, M. Begin a insisté sur le fait que si un conseil administratif était prévu dans le projet israélien d'autonomie pour les Palestiniens des territoires occupés, la sécurité de l'ensemble de la région resterait aux mains des forces israéliennes.

A propos de Jérusalem, les deux interlocuteurs ont reconnu que leur seul point d'accord était «l'indivisibilité de la ville».

M. Sadate a souligné toutefois que 800 millions de musulmans dans le monde avaient les yeux tournés vers Jérusalem et que ceci ne pouvait être oublié.

Hier soir, M. Begin offrait un dîner en l'honneur de son hôte, qui visite aujourd'hui deux usines avant de regagner l'Egypte par avion.

On a appris cependant à Washington que M. Robert Strauss, ambassadeur itinérant des Etats-Unis, va se rendre cette semaine en Egypte et en Israël dans le cadre d'une nouvelle initiative américaine en vue d'un règlement global du problème du Proche-Orient. Il est attendu au Caire vendredi soir et y passera deux jours; il se rendra ensuite à Jérusalem pour deux jours.

dépêches

UNE COMMISSION de l'OECE entreprend aujourd'hui une enquête de deux semaines sur la situation des droits de l'homme en Argentine. La commission de six membres tentera de faire la lumière sur les 6.000 disparitions de ces dernières années, imputables selon les mouvements d'opposition aux forces armées et à la police. Elle rédigera ensuite un rapport qui sera soumis l'an prochain à l'assemblée générale de l'Organisation des Etats américains.

LE CONGRÈS annuel du TUC, réuni depuis lundi à Blackpool, a opté hier pour une politique modérée, excluant toute confrontation globale avec le gouvernement conservateur, mais préconisant la résistance contre ses orientations économiques. Les syndicats britanniques organiseront dans les prochains mois une campagne de propagande contre la politique de Mme Thatcher qui ampute le pouvoir d'achat des travailleurs et provoque une montée du chômage. Le principe d'une journée nationale de grève a été approuvé.

LES USA ne manqueront peut-être pas de mazout cet hiver, mais à cause du doublement de son prix en un an, de nombreux Américains pourraient se trouver devant le «cruel dilemme» de «se nourrir ou se chauffer», a affirmé hier le secrétaire adjoint à l'Energie, John O'Leary, devant une sous-commission de la Chambre des représentants. Le mazout coûte actuellement 80,8 cents le gallon contre 49 cents il y a un an. La reconstitution des stocks s'effectue à un bon rythme et l'objectif de 240 millions de barils au 1er octobre, fixé par le président Carter, sera atteint, a-t-il ajouté.

LE PRÉSIDENT Habib Bourguiba, âgé de 76 ans, a inauguré hier le 10e congrès du Parti socialiste destourien à Tunis par un vibrant hommage à son successeur désigné, M. Hedi Nouira, premier ministre et secrétaire général du parti unique tunisien. Le chef de l'Etat a défini les trois éléments qui devront continuer à caractériser le régime: un pouvoir fort, une politique sage et une unité nationale sans faille, gage d'un Etat fort. Il a insisté sur le rôle et la primauté de l'Etat.

50.000 KURDES armés se sont retranchés dans Sardasht mais l'armée iranienne, qui occupe désormais Mahabad, n'a pas encore reçu l'ordre de marcher sur le dernier bastion de la rébellion kurde acculé sur la frontière irakienne. Plusieurs milliers de civils kurdes ont cependant manifesté hier à Mahabad pour exiger le départ des «Gardiens de la Révolution». A Téhéran entre-temps, le gouvernement a décidé, sur ordre de l'ayatollah Khomeiny, d'accélérer le programme de développement prévu pour les trois provinces kurdes.

UNE SEMAINE internationale de boycottage du Chili, du 9 au 16 septembre, a été annoncée hier à Bruxelles par la Confédération internationale des syndicats libres et la Fédération internationale des ouvriers du transport, pour marquer l'anniversaire du coup d'Etat qui, il y a six ans, renversa le régime Allende et installa la dictature militaire de Pinochet. Entre-temps, 16 personnes, dont 13 exilés chiliens, font la grève de la faim à Madrid pour protester contre la visite en Espagne du ministre chilien des Affaires étrangères. Huit autres exilés chiliens font la grève de la faim en Italie pour protester contre «les arrestations au Chili».

LE SÉNAT américain a demandé hier à l'ancien président Nixon de rembourser au Trésor le coût des aménagements effectués dans sa résidence de Californie pour garantir sa sécurité au temps où il dirigeait le pays. Cette motion sans caractère coercitif a été adoptée alors que M. Nixon s'appretait à s'installer à New York après avoir vendu, avec une confortable plus-value, sa maison de San Clemente. Les installations réalisées sur cette résidence avec des fonds publics se sont élevées à plus de \$700.000.

LA CHINE a expérimenté avec succès au printemps dernier un missile de portée intercontinentale, le CSS-X-4, a-t-on appris de source diplomatique citant des sources officielles chinoises. Deux autres expériences avec des missiles de portée intermédiaire auraient également été conduites plus tôt cette année. Dans son rapport annuel, l'Institut international des études stratégiques estime que les premiers de ces missiles intercontinentaux seraient opérationnels.

Rondeau: peine insuffisante selon la Couronne

(PC) La peine d'emprisonnement de six mois imposée à l'ancien député fédéral indépendant, M. Gilbert Rondeau, pour fraude et conspiration est insuffisante et devrait être prolongée à 18 mois, a indiqué hier, le procureur de la Couronne, Me Claude Noisau devant la Cour d'appel du Québec.

M. Rondeau, qui a été défait dans la circonscription de Shefford lors de l'élection fédérale du mois de mai, a été condamné l'année dernière à deux peines concurrentes de six mois pour conspiration et fraude. Il était accusé d'avoir incité deux hommes à brûler sa résidence de Bromont.

M. Rondeau, 51 ans, était assis à l'arrière de la salle d'audiences. Il a été libéré sur parole il y a quelques jours après avoir purgé la moitié de la sentence.

Les juges de la Cour d'appel, MM. Marcel Crête, Laurent Bélanger et Amédée Monet ont pris la cause en délibéré et un avocat au dossier a indiqué que la décision ne pourrait pas être rendue avant trois mois, à cause des nombreux dossiers déjà devant la cour.

M. Rondeau avait été condamné à une peine de cinq mois pour une fraude à l'endroit de la Commission d'assurance-chômage et du gouvernement fédéral.

L'ancien membre et député au Crédit social canadien, qui a quitté cette formation politique en 1977 à la suite de ses difficultés judiciaires, a dit qu'il n'avait pas de commentaires à faire sur sa défaite au mois de mai dernier.

Il était bien habillé et arborait une barbe grisonnante bien taillée. M. Rondeau a été emprisonné immédiatement après l'élection de mai.

L'avocat de la défense, Me François Even a allégué que M. Rondeau avait énormément souffert de toute la publicité qui a entouré cette affaire.

«Il a déjà été sévèrement puni et le fait qu'il n'ait pas été réélu dépend de cette publicité», a dit Me Even.

«Il ne peut s'exiler dans un autre coin de la province et recommencer sa vie comme un inconnu a ajouté l'avocat», ajoutant qu'il croyait que les premières condamnations étaient suffisantes.

**UNE MAZDA
ÇA S'ESSAIE CHEZ:**

GAREAU

concessionnaire Mazda

10,175 rue Papineau, Mtl. Tél.: 381-3987

VENDEURS COURS DE VENTE!

Pour: vendre plus
vendre mieux
acquérir de la confiance en vous
être un véritable professionnel

LE GROUPE VIMA
en collaboration avec L'ASSOCIATION
PROVINCIALE DES CONSEILLERS DE
VENTE (depuis 1914)

offre un programme de
TECHNIQUES DE VENTE
conduisant à l'obtention du diplôme de
vendeur agréé (V.A.)

Début des cours: 6 octobre 1979
Inscription de 9h a.m. à 21h p.m.

Pour plus de renseignements: 728-5005

N.B. Également disponible cours
de gérance de vente, conférence
et séminaire de motivation.

LA MAZDA 1980 La voir, c'est l'aimer.

Les Mazda 1980 viennent d'arriver. Venez les voir: il y en a une pour vous. La nouvelle GLC 1980 mérite plus que jamais qu'on s'y arrête. Surtout, notez son prix: il est imbattable. La GLC est d'ailleurs la voiture à arrière ouvrant la moins coûteuse au Canada. Et cette année, elle offre encore plus d'équipements en standard. La 626 1980: luxe et performance au prix abordable des Mazda. La RX7 1980, c'est la voiture sport. Les connaisseurs n'ont pas tardé à s'en rendre compte. Pour ceux qui aiment vraiment conduire. Le B 2000 1980, c'est le pickup fiable et économique de Mazda. Offert avec 4 vitesses (court) ou 5 vitesses (long). Votre concessionnaire Mazda a la voiture 1980 qui convient à votre budget. Allez le voir bientôt.



mazda

*Basés sur la liste de prix suggérée par les fabricants.

Le moteur rotatif de la Mazda est fabriqué sous autorisation de NSU-WANKEL.

ALBI AUTOMOBILES LTÉE
3300 boul. Ste-Marie, Masouche
474-2481/2

AUTONOR INC.
437 Kennedy, St. Jerome
436-8211

BLONDIN AUTOMOBILES LTÉE
3722 boul. Gouin est
324-9100

FORT CHAMBLY AUTO
830 boul. Péniguy, Chambly
658-6623

ARMAND QUÉLIN
AUTOMOBILES LTÉE
4219 boul. Levesque, Laval
688-4787

SAINT CONSTANT AUTO LTÉE
48 rue St. Pierre, St. Constant
632-0700

AUTOMOBILES LOUIS
DAoust INC.
2905 rue Notre Dame, Lachine
637-1153

AUTO SPORTS JERRY INC.
130 Chemin Larocque, Valleyfield
373-2848

DELISLE AUTO (1970) LTÉE
2815 rue Sherbrooke est
523-1122

GARAGE BLANCHETTE INC.
900 St. Laurent ouest, Longueuil
677-6347

JAC AUTO LTÉE
3612 boul. St. Jean,
Dollard des Ormeaux
626-8120

AUTOMOBILES RIVE
NORD LTÉE
651 rue Notre Dame, Lavallée
588-4141

AVO AUTO INC.
3900 rue Jean Talon ouest
342-3772

FABREVILLE AUTO INC.
4010 boul. Dagenais, Laval
622-3434

GAREAU MOTOR SALES INC.
10175 rue Papineau
381-3987

LOUIS LEONARD AUTO INC.
2020 boul. des Laurentides, Laval
382-3471/70

PARLONS D'ARGENT...

RÉDUCTION GÉNÉRALE DE 15% à 25% SUR TOUS LES MODÈLES DE CALCULATRICES DE POCHE

F. Pilon offrira gratuitement une paire de billets pour la partie du 15 septembre avec tout achat minimum de \$15.00. Limite une paire de billets par client et par achat. Cette offre n'est valide que dans les 9 magasins Pilon.

N.B. Si la partie est annulée, les billets deviennent invalides et ne donnent aucun droit de remboursement ou de remplacement pour une partie subéquente.

Frappez un coup sûr avec

La rentrée des classes avec les Expos

GRATUIT

expos

Une paire de billets d'une valeur de \$7.00 pour une partie des Expos avec tout achat minimum de \$15.00.

SHARP



MODÈLE TI-30

De Texas Instruments — 8 chiffres — 20 fonctions scientifiques — mémoire (\$10) — décimales flottantes — fonctionne sur piles PV non rechargeables (non incluses) adaptateur AC (sur demande).

Prix Rég. \$14.95/1

Prix Pilon:

Épargnez 25%

\$1870/1

CALCULATRICE À CONVERSION MÉTRIQUE

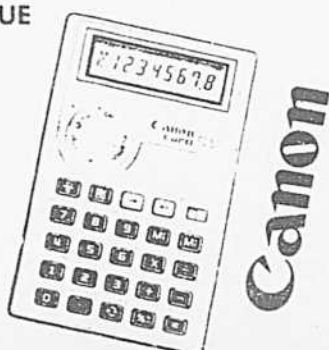
Modèle Card FC-52 de Canon — au simple toucher d'un bouton vous convertissez le système américain et britannique au système métrique international.

Prix Rég. \$44.95/1

Prix Pilon:

\$3595

ÉPARGNEZ 20%



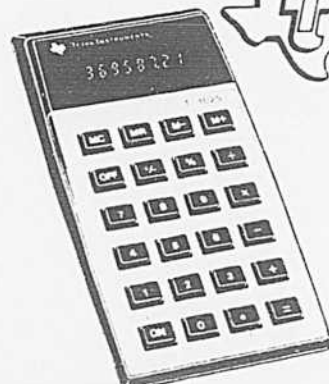
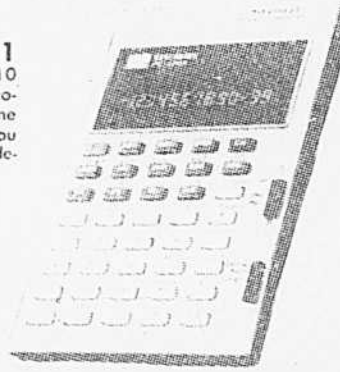
MODÈLE PC-1201 De Sharp — scientifique à 10 chiffres — 128 pas de programmation — Fonctionne avec piles rechargeables ou adaptateur/chargeur (sur demande).

Prix Rég. \$89.95/1

Prix Pilon:

\$7645

ÉPARGNEZ 15%



MODÈLE TI-1025

De Texas Instruments — 8 chiffres — 4 fonctions — Clef de % — mémoire indépendante — fonctionne sur piles non rechargeables ou adaptateur AC (sur demande).

Prix Rég. \$14.95/1

Prix Pilon:

\$1120

ÉPARGNEZ 25%

RÉDUCTION SUBSTANTIELLE SUR TOUS LES MODÈLES DE MACHINES À ÉCRIRE MANUELLES!

MACHINES À ÉCRIRE

Modèle 2200 de Smith Corona — chariot de 12" — clavier de 88 caractères — cadran de force de frappe — cartouche de changement ultra-rapide — retour automatique du chariot — mallette de transport incluse.

Prix Pilon: \$395.95/1

SPECIAL:

\$35595/1

Épargnez \$40



brother

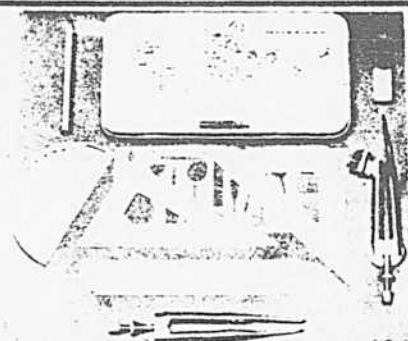
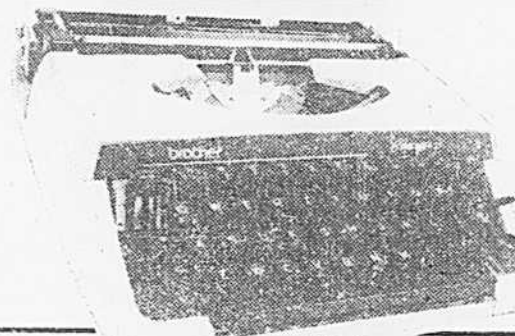
MACHINE À ÉCRIRE

Modèle Charger II de Brother — portable en acier léger — clavier de 84 caractères — guide papier ajouré — valise portative attrayante incluse.

Prix Pilon: \$99.95/1

\$8995

ÉPARGNEZ \$10



ENSEMBLE MATHÉMATIQUE

Boîte en métal comprenant: équerre, rapporteur, règle et compas.

ENSEMBLE Prix Rég. \$1.39/1

Prix Pilon: \$097/1

Épargnez 30%

CRAYON MÉCANIQUE "PILOT"

Avec mines 0.5mm Description Prix Rég. \$2.75/1

Prix Pilon: \$220/1

Pointe retractable \$4.00/1

Épargnez 20%



ENSEMBLE DE 3 STYLOS "BIC"

Comprend 1 pointe extra-fine et 2 pointes medium

Prix Rég. \$0.69/1

Prix Pilon: \$049/1

Comprend 3 Bic Clic — (SC-318-4)

Prix Rég. \$1.38/1

Prix Pilon: \$099/1

Épargnez 29%



FEUILLES MOBILES

Paper blanc, 18 lb — 3 perforations — lignes avec marge — format 11" x 8"

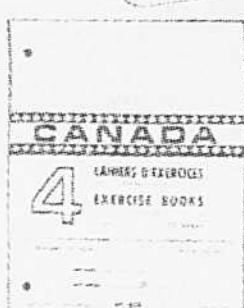
PAQUET Prix Rég. \$2.29/1

Prix Pilon: \$111/1

250 \$2.29/1

500 \$4.50/1

Épargnez 52%



CAHIER D'EXERCICES

Ligne — 32 pages — 3 perforations — 7mm — paquet de 4 — (12 6V2)

Prix Rég. \$1.39/1

Prix Pilon: \$079/1

Épargnez 43%



RELIURE DE PRÉSENTATION "DUO TANG"

Cadre pour étiquette — format 11" x 8 1/2" — étiquette fournie — couleur: noir, rouge, vert, orange, gris, bleu foncé, bleu pâle, jaune

Prix Rég. \$0.30/1

Prix Pilon: \$019/1

Épargnez 37%



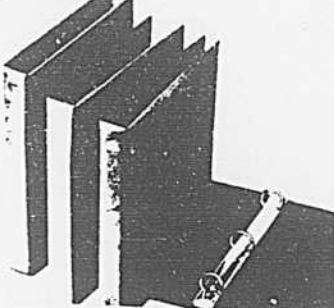
CAHIER À L'ENCRE

Reliure spirale — 224 pages — lignées avec marge — (13-050)

Prix rég.: \$1.95/1

Prix Pilon: \$135

Épargnez 30%



RELIURE À TROIS ANNEAUX

Couverture en vinyle — format 11" x 8 1/2" — couleur: noir, bleu, rouge, vert, jaune

Capacité • Prix Rég. \$2.39/1

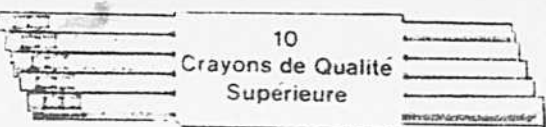
Prix Pilon: \$143/1

1 1/2 \$3.09/1

2 \$3.65/1

Épargnez 40%

«RÉDUCTION DE 10% À 40% SUR PRÈS DE 80 ARTICLES SCOLAIRES»



CRAYONS "PILON"

A mine noire de première qualité — HB medium, douce et durable avec gomme — (750HB)

Prix Rég. \$1.15/10

Prix Pilon: \$079/10

Épargnez 32%

STYLO MARQUEUR

Dart I — pointe fine — couleur: noir, bleu, rouge, vert, brun, orange, violet. Dart II — pointe extra-fine — couleur: noir, bleu, rouge, vert

Prix Rég. \$0.79/1

Prix Pilon: \$059/1

STYLO FEUTRE

a bille — Spree II — couleur: noir, bleu, rouge

Prix Rég. \$0.89/1

Épargnez 25%

Prix Pilon: \$066/1



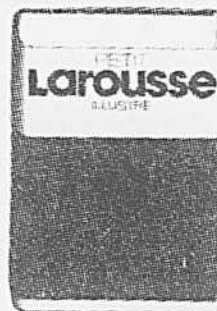
DICTIONNAIRE

«Harrap's New Shorter», Français-anglais — anglais-français — 1 volume relié.

Prix rég.: \$22.95/1

ÉPARGNEZ \$5

Prix Pilon: \$1795/1



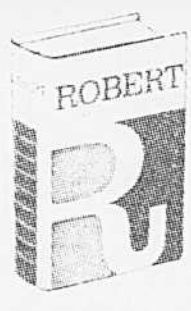
DICTIONNAIRE

Petit Larousse illustré — connu dans le monde entier — 1 volume relié.

Prix rég.: \$22.00/1

ÉPARGNEZ \$4

Prix Pilon: \$1795/1



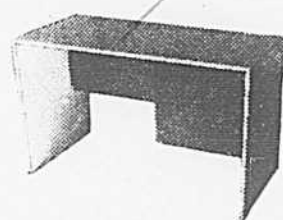
DICTIONNAIRE «PETIT ROBERT»

Le dictionnaire du français total — de l'argot à la langue savante — 1 volume relié.

Prix Rég.: \$39.95/1

Épargnez \$4.00

Prix Pilon: \$3595/1



BUREAU POUR ÉTUDIANTS

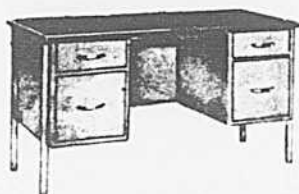
Dessus en mélamine — 2 tiroirs utilisés — format 24" x 48" — beige et brun.

Prix rég.: \$156/1

ÉPARGNEZ \$71

\$8500

Prix Pilon:



BUREAU EN MÉTAL

Dessus laminé simili-noyer — deux tiroirs utilisés et deux tiroirs classeurs — les tiroirs de droite se ferment à clef. 24" x 54" — (F2454-4)

Prix Pilon: \$178.50/1

ÉPARGNEZ \$40

\$13850

SPECIAL:



TABLE À DESSIN SCUOLA

Entièrement démontable — planche plastifiée — inclinaison ajustable — format: 32" x 48" (80 x 120 cm).

Prix rég.: \$150.00/1

ÉPARGNEZ \$21

\$12900

Prix Pilon:

CLASSEUR COMMUNE

Format Prix Pilon Spécial

Lettre (1221L) \$6495/1

Légal (1222L) \$7395/1

ÉPARGNEZ \$10

\$5495

\$6395

ÉPARGNEZ \$10



pilon inc.

FOURNITURES DE BUREAU

9 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

MONTRÉAL:

765 Beaubien (près Chateaubriand)
800 Mt Royal (coin St-Hubert)
8559 St-Laurent (Crémazie)
851 Décarie (près de l'Église)
280 St-Jacques (près St-Pierre)
9034 St-Michel (coin Legendre)

273-9501
524-3081
381-6261
748-7961
842-4171
382-1084

Complexe Desjardins
(entrée Dorchester)
Place Ville-Marie (entrée Cathcart)

285-6311
861-9497

ST-JÉRÔME:

316 St-Georges

436-4430